

Ottawa n'usera pas de représailles envers les E.-U.

Dernière édition

BULLETIN METEOROLOGIQUE

Temps probable aujourd'hui :

Beau, température stable

Minimum prévu : 15 — Maximum prévu : 28

(Voir détails en page 2)

Le Canada

MONTREAL, SAMEDI 1er MARS, 1952

LA FETE DU JOUR

Saint Aubin, évêque

61e journée — 3e mois, 31 jours — 9e semaine

SOLEIL : lever à 6 h. 41 — LUNE : lever à 8 h. 44
coucher à 5 h. 47 — coucher à MAT.

PRIX : CINQ CENTS

Violation d'une entente commerciale

OTTAWA, 29. (P.C.) — Le ministre du Commerce, M. Howe, a dit aujourd'hui que les Etats-Unis ont violé leur entente commerciale en imposant des restrictions sur certaines catégories de vivres importés du Canada, mais que le Canada n'a pas l'intention d'adopter des mesures de représailles.

La principale raison pour laquelle le Canada n'adoptera pas de mesure de représailles, a-t-il dit aux Communes, est qu'Ottawa entretient des liens commerciaux bien établis avec les Etats-Unis.

C'est précisément pourquoi le gouvernement regrette l'envoi d'une dépêche de Genève voulant que le Canada prenne des mesures de représailles contre les Etats-Unis.

La nouvelle, publiée par le New York Times, est erronée, a dit le ministre M. Percy Wright, député C.C.F. de Meaford qui avait soulevé la question.

C'est M. Wright qui a mis en lumière la dépêche de Genève et a demandé si le Canada a l'intention

Jambon et bacon canadiens acceptés aux Etats-Unis

OTTAWA, 29. (P.C.) — Les Etats-Unis acceptent l'importation du jambon et du bacon canadiens proprement préparés, bien que Washington ait décrété un embargo sur le chapelet et les viandes du Canada, à la suite d'une épidémie de fièvre aphteuse.

Ces viandes canadiennes pourront être admises aux Etats-Unis accompagnées d'un certificat d'inspection provenant du Service d'inspection des viandes du ministère de l'Agriculture.

Les jambons et les bœufs de plus de 12 semaines doivent être enlevés complètement dans le pays de provenance; la viande ne doit pas avoir été gelée en-dehors de trois jours après l'abattage de la bête et cette viande doit être soigneusement traitée par l'application de sel sec ou baignée dans une saumure.

Le jambon et le bacon traités pas injection ne seront pas admis aux Etats-Unis.

Imposer un embargo sur certains produits de la ferme provenant des Etats-Unis à cause des restrictions imposées par ce pays aux produits laitiers canadiens.

M. Howe a dit qu'il est enclenché que cette question ait été soulevée parce qu'elle inquiète fort le gouvernement. L'interdiction américaine nuit particulièrement aux producteurs de lait écrémé et de fromage Cheddar et est sans cesse le sujet d'étude.

Cependant, le Canada n'aura recours à aucune mesure de représailles commerciale. Aucune nouvelle politique n'a été autorisée.

Pendant ce temps, on tente à Washington de grands efforts visant à l'amendement de la loi, et ces efforts s'avèrent passablement encourageants.

Les restrictions américaines posent un grave problème parce que ce geste des Etats-Unis est effectivement contraire à l'entente conclue avec le Canada et semblables restrictions ne sont pas censées être imposées.

De plus, les Etats-Unis mettent sérieusement en danger la valeur des concessions tarifaires accordées au Canada en 1947 et en 1951.

Dur coup aux hypnotiseurs britanniques

LONDRES, 29. (Reuter) — Un projet de loi interdisant les séances ou démonstrations publiques d'hypnotisme a été publié aujourd'hui.

Le Dr Sommerville Hastings, député travailliste et chirurgien bien connu, en est l'auteur.

Son projet de loi empêcherait la répétition d'incidents comme les suivants :

Hypnotisée la semaine dernière sur la scène d'un cinéma de Sunderland, en Angleterre, une ouvrière de 18 ans a dormi 100 heures.

L'an dernier, une Ecossaise de 14 ans consentait en des circonstances analogues à se laisser hypnotiser. Plusieurs semaines plus tard, elle tombait encore endormie à la moindre allusion au sommeil.

Le projet de loi du Dr Hastings interdirait pas l'usage de l'hypnotisme dans le cas de recherches scientifiques ou pour le traitement des troubles psychiques ou mentaux.

Aide financière d'Ottawa à nos éleveurs

Des mesures seront prises pour "combler les pertes"

OTTAWA, 29. (P.C.) — Le ministre de l'agriculture, l'hon. M. Gardiner, a laissé entendre aujourd'hui que le gouvernement fédéral viendrait financièrement en aide à l'industrie du chapelet canadien.

Il a déclaré aux Communes que le gouvernement n'a pas l'intention de laisser aux éleveurs de bestiaux "l'entier" fardeau des conséquences de l'épidémie de fièvre aphteuse qui sévit dans le sud de la Saskatchewan.

Alors qu'il décrivait la signification de la maladie, les autorités fédérales, en coulisse, préparaient une nouvelle législation et des arrêtés ministériels pour accorder au gouvernement une plus grande liberté d'action pour venir en aide financièrement aux producteurs touchés durement par cette épidémie animale.

On prétend que d'ici quelques jours le gouvernement annoncera une aide plus considérable que prévue à la loi des maladies contagieuses des animaux envers les agriculteurs qui doivent sacrifier leurs troupeaux. La loi prévoit le versement d'une indemnité sur la valeur commerciale des animaux abattus.

M. Gardiner a dit aux Communes : "La situation est surveillée attentivement et au fur et à mesure que de nouvelles mesures seront nécessaires pour protéger les intérêts des producteurs, elles seront mises en vigueur."

On a appris plus tard au cours de la journée que l'aide financière en question pourrait bien être étendue aux agriculteurs dont les réserves de foin et de paille doivent être détruites et même à ceux qui ne peuvent écouler leur chapelet aux prix normaux à cause des embarras internationaux et inter-provinciaux résultant de l'épidémie.

Dans l'intervalle, des représentants de la Gendarmerie Royale

Pas de géant vers la paix, dit Acheson

WASHINGTON, 29. (P.A.) — Le secrétaire d'Etat Dean Acheson a déclaré, ce soir, que les alliés du pacte Atlantique ont fait des pas de géants vers la construction d'un bastion mondial de la paix. Il a demandé au peuple américain son "plus grand appui" envers un programme continu d'aide étrangère.

"Les jours de danger existent toujours", a dit Acheson. "Les forces militaires qui seront disponibles en Europe à la fin de la présente année ne formeront pas les forces totales requises pour le maintien de la paix. Ce sera encore vrai même quand la puissance productrice américaine et notre puissance aérienne y seront ajoutées."

Dans un discours radiodiffusé et télévisé d'un océan à l'autre, M. Acheson a fait rapport à ses compatriotes de quelques-unes des démarches prises aux réunions du pacte Atlantique qui ont eu lieu à Lisbonne récemment.

Appuyant la prochaine demande que fera le président Truman au Congrès américain de \$7,900,000 en nouveaux fonds d'aide étrangère, le secrétaire a dit que l'assistance américaine "joue un rôle vital dans la structure de la puissance défensive érigée présentement en Europe."

Ce qui reste à faire

Tout en applaudissant aux accords survenus à Lisbonne, véritables contributions à une puissance libre grandissante érigée devant la menace communiste, M. Acheson a quand même donné l'avertissement qu'il reste beaucoup à faire.

Il n'a cité aucun chiffre, ne mentionnant pas les rapports voulant que le plan soit de mettre 50 divisions sous les ordres du général Eisenhower d'ici la fin de l'année.

Parlant des progrès réalisés à Lisbonne, M. Acheson a dit que "Premièrement, un accord a été obtenu sur le chiffre des forces à consacrer à la défense de l'Europe, du général Eisenhower au cours de l'année actuelle."

Deuxièmement, les pays signataires ont convenu des bases et des facilités militaires qui doivent être construites et maintenues pour l'usage des forces du général Eisenhower.

Troisièmement, un accord a été obtenu sur la création d'une armée européenne de six nations, y compris l'Allemagne.

Quatrièmement, les délégués ont prévu le retour éventuel de l'Allemagne de l'Ouest sur une base d'égalité et de responsabilité au sein de la communauté européenne.

"Et cinquièmement, l'OTAN a été reorganisée et renforcée considérablement."



L'abattage des bêtes infectées est commencé

L'abattage des troupeaux infectés de la fièvre aphteuse est commencé depuis hier midi, mande de Regina la Presse Canadienne. Les bêtes malades ont été amenées vivantes dans une immense fosse. Et des officiers de la Gendarmerie royale ont commencé à abattre les bêtes une fois la fosse remplie. Les fermiers et les éleveurs de la région de Regina, qui n'avaient pu compenser les pertes de la crise agricole de 1929-36 que ces dernières années, doivent maintenant faire face à une nouvelle perte considérable par suite de cette épidémie. On considère, à Ottawa, la possibilité d'un subside spécial pour atténuer la perte de bestiaux d'élevage. On voit ici les bêtes contaminées qui se rendent au trépas, une partie des 1,350 boeufs et vaches, 190 porcs et 140 moutons.

Reynaud tentera de former un cabinet

PARIS, 29. (P.C.) — M. Paul Reynaud, premier ministre de France au début de la deuxième guerre mondiale, fervent partisan des plans de défense occidentale, a consenti ce soir à essayer de former un gouvernement pour remplacer celui de M. Edgar Faure.

Le président de la république française, M. Vincent Auriol, a convoqué d'urgence M. Reynaud pour lui demander de prendre la direction de la bataille visant à obtenir la puissance militaire et la solvabilité économique, problème qui a causé l'effondrement du cabinet, tôt ce matin, et la discorde au sein de l'Assemblée nationale.

Député de l'aile droite des républicains indépendants et chef de plusieurs ministères dans le passé, M. Reynaud venait justement de prononcer un discours à Londres relativement au projet d'une armée européenne unifiée quand il a reçu l'appel de M. Auriol.

C'est M. Reynaud qui dirigeait la barque en France lors des durs premiers mois de la deuxième guerre mondiale. Le maréchal Pétain lui avait succédé et les Allemands avaient jeté M. Reynaud en prison.

Le cabinet du premier ministre Faure a démissionné tout aujourd'hui quand l'Assemblée nationale, après avoir promis à la France les fonds nécessaires pour honorer les engagements pris envers l'Organisation du Pacte Atlantique, a refusé catégoriquement d'approuver la proposition de M. Faure demandant une majoration de taxes de 15 pour cent afin de s'assurer que le plein montant serait prélevé.

Engagements respectés

Cependant, dans les milieux gouvernementaux français, personne n'est prêt à admettre que la France manquera à ses engagements envers l'OTAN y compris 12 des 50 divisions destinées à l'armée du

Le trésor est presque à sec, et une réunion spéciale des ministres intéressés a été convoquée pour étudier la possibilité d'emprunter 25,000,000,000 de francs, soit l'équivalent officiel de \$70,000,000, de la Banque de France, établie afin de défrayer les dépenses courantes.

Le cabinet du premier ministre Faure a démissionné tout aujourd'hui quand l'Assemblée nationale, après avoir promis à la France les fonds nécessaires pour honorer les engagements pris envers l'Organisation du Pacte Atlantique, a refusé catégoriquement d'approuver la proposition de M. Faure demandant une majoration de taxes de 15 pour cent afin de s'assurer que le plein montant serait prélevé.

Engagements respectés

Cependant, dans les milieux gouvernementaux français, personne n'est prêt à admettre que la France manquera à ses engagements envers l'OTAN y compris 12 des 50 divisions destinées à l'armée du

Le trésor est presque à sec, et une réunion spéciale des ministres intéressés a été convoquée pour étudier la possibilité d'emprunter 25,000,000,000 de francs, soit l'équivalent officiel de \$70,000,000, de la Banque de France, établie afin de défrayer les dépenses courantes.

Le cabinet du premier ministre Faure a démissionné tout aujourd'hui quand l'Assemblée nationale, après avoir promis à la France les fonds nécessaires pour honorer les engagements pris envers l'Organisation du Pacte Atlantique, a refusé catégoriquement d'approuver la proposition de M. Faure demandant une majoration de taxes de 15 pour cent afin de s'assurer que le plein montant serait prélevé.

La Russie s'offusque du doute soulevé sur la tuerie de Katyn

WASHINGTON, 29. (P.A.) — La Russie a aujourd'hui rejeté comme étant une "insulte à l'Union soviétique" l'invitation d'envoyer quelque émissaire raconter sa version du massacre des prisonniers de guerre polonais dans la forêt de Katyn au début de la seconde guerre mondiale.

L'ambassade soviétique à Washington a publié une note qui a été envoyée au secrétaire d'Etat américain s'élevant contre l'invitation qu'elle rejette. L'invitation avait été envoyée par un comité spécial de la Chambre des représentants sous la présidence de M. Ray J. Madden (démocrate-Indiana). Ce comité cherche à éclaircir le mystère du massacre de la forêt de Katyn.

La tuerie a été découverte quand, en 1942, les Allemands ont fait voir à des correspondants étrangers les tombes de 10,000 militaires polonais dans la forêt de Katyn, non loin de Smolensk, en Russie.

Les Allemands accusent les Russes de ce massacre et les Russes accusent les Allemands.

Des Polonais et des Américains ont témoigné devant le comité et ont déclaré que les Russes ont commis ce crime dans le but de porter un coup de mort à l'intelligentsia polonaise.

L'enquête sera continuée le mois prochain à la lumière de deux documents accusant les Russes du massacre. Ces documents ont été récemment découverts par l'armée des Etats-Unis.

La note russe d'aujourd'hui mande qu'une enquête d'une Commission officielle soviétique a eu lieu dès 1944 et "qu'il a été établi que le massacre de la forêt de Katyn était l'oeuvre des criminels nazis."

"Le gouvernement des Etats-Unis ne s'est nullement opposé aux conclusions de la Commission durant huit années, jusqu'à ces derniers temps", ajoute la note russe.

L'ambassade trouve aujourd'hui nécessaire de déclarer que le fait de soulever la question de Katyn huit ans après que la Commission a tiré ses conclusions ne peut avoir qu'un but, celui de calomnier l'Union soviétique tout en réhabilitant les criminels hitlériens généralement reconnus comme tels.

M. Madden a récemment fait parvenir une lettre à l'ambassade russe par l'entremise du secrétaire d'Etat demandant que des représentants soviétiques témoignent devant le comité.

En accusant réception de la lettre au secrétaire d'Etat aujourd'hui l'ambassade a fait dire que l'autorisation du gouvernement américain d'entreprendre une enquête, de même que l'invitation faite à la Russie, constituent une violation aux standards universellement adoptés en fait de relations internationales.

M. Madden a déclaré qu'il est navré que la Russie ait rejeté son invitation. Il a déclaré à des reporters : "Les Russes doivent être en possession de quelque preuve sans quoi ils n'auraient pas accusé les Allemands du massacre."

Veine d'uranium découverte au nord du Manitoba

LE PAS, Manitoba, 29. (P.C.) — On a découvert, dans le nord du Manitoba, ce qui pourrait être une veine d'uranium.

Plus de 350 claims ont été enregistrés dans la région du lac Wewak, à environ 50 milles au nord-ouest de Winnipeg, près de la frontière de la Saskatchewan.

Les claims sont dispersés sur la rive est du lac Wewak entre trois champs qui avoisinent les lacs Herb, Osborne et Watch. On a confirmé officiellement la nouvelle de la découverte d'une veine possible d'uranium, après qu'un journal hebdomadaire du Pas, le Northern Mail, ait mentionné la découverte de dépôts près du lac Watch.

Un syndicat minier de Flin Flon, situé à 40 milles au nord du Pas, a publié un communiqué qui dit que des travaux d'exploration ont démontré, l'automne dernier, la présence d'un vaste dépôt d'uranium, chargée d'uranium et de radium.

Bruntjen, arrivé à Ottawa, est envoyé aux laboratoires de Hull

OTTAWA, 29. (P.C.) — Willi Bruntjen, ce jeune immigrant allemand qu'on soupçonne d'avoir apporté la fièvre aphteuse au Canada, est arrivé aujourd'hui à Ottawa par avion et a été transporté en vitesse aux laboratoires du ministère de l'Agriculture à Hull.

Il portait le même habit, a-t-il dit aux journalistes, que quand il a travaillé sur une ferme de la Saskatchewan où la maladie a été découverte. Naturellement il parlait par l'entremise d'un interprète car il ne parle qu'allemand.

Il porte un habit brun, une cravate rouge et des chaussures noires ainsi qu'un imperméable.

Les enneigés de la Gaspésie

La guigne s'acharne sur la locomotive "7614"

ANSE-DU-CAP, Québec, 29. (P.C.) — Décidément, la locomotive "7614" semble destinée à se greffer dans le paysage de cette région de la péninsule gaspésienne; elle s'entête en effet à s'y enlever. C'est sa deuxième panne du genre depuis deux semaines.

Et le train qu'elle tire transporte 58 passagers y compris une femme enceinte. On ne prévoit pas que le convoi pourra se remettre en marche avant demain.

La semaine dernière la locomotive en question faisait six voyages transportant 38 passagers.

La Russie s'offusque du doute soulevé sur la tuerie de Katyn

WASHINGTON, 29. (P.A.) — La Russie a aujourd'hui rejeté comme étant une "insulte à l'Union soviétique" l'invitation d'envoyer quelque émissaire raconter sa version du massacre des prisonniers de guerre polonais dans la forêt de Katyn au début de la seconde guerre mondiale.

L'ambassade soviétique à Washington a publié une note qui a été envoyée au secrétaire d'Etat américain s'élevant contre l'invitation qu'elle rejette. L'invitation avait été envoyée par un comité spécial de la Chambre des représentants sous la présidence de M. Ray J. Madden (démocrate-Indiana). Ce comité cherche à éclaircir le mystère du massacre de la forêt de Katyn.

La tuerie a été découverte quand, en 1942, les Allemands ont fait voir à des correspondants étrangers les tombes de 10,000 militaires polonais dans la forêt de Katyn, non loin de Smolensk, en Russie.

Les Allemands accusent les Russes de ce massacre et les Russes accusent les Allemands.

Des Polonais et des Américains ont témoigné devant le comité et ont déclaré que les Russes ont commis ce crime dans le but de porter un coup de mort à l'intelligentsia polonaise.

L'enquête sera continuée le mois prochain à la lumière de deux documents accusant les Russes du massacre. Ces documents ont été récemment découverts par l'armée des Etats-Unis.

La note russe d'aujourd'hui mande qu'une enquête d'une Commission officielle soviétique a eu lieu dès 1944 et "qu'il a été établi que le massacre de la forêt de Katyn était l'oeuvre des criminels nazis."

"Le gouvernement des Etats-Unis ne s'est nullement opposé aux conclusions de la Commission durant huit années, jusqu'à ces derniers temps", ajoute la note russe.

L'ambassade trouve aujourd'hui nécessaire de déclarer que le fait de soulever la question de Katyn huit ans après que la Commission a tiré ses conclusions ne peut avoir qu'un but, celui de calomnier l'Union soviétique tout en réhabilitant les criminels hitlériens généralement reconnus comme tels.

M. Madden a récemment fait parvenir une lettre à l'ambassade russe par l'entremise du secrétaire d'Etat demandant que des représentants soviétiques témoignent devant le comité.

En accusant réception de la lettre au secrétaire d'Etat aujourd'hui l'ambassade a fait dire que l'autorisation du gouvernement américain d'entreprendre une enquête, de même que l'invitation faite à la Russie, constituent une violation aux standards universellement adoptés en fait de relations internationales.

M. Madden a déclaré qu'il est navré que la Russie ait rejeté son invitation. Il a déclaré à des reporters : "Les Russes doivent être en possession de quelque preuve sans quoi ils n'auraient pas accusé les Allemands du massacre."

Veine d'uranium découverte au nord du Manitoba

LE PAS, Manitoba, 29. (P.C.) — On a découvert, dans le nord du Manitoba, ce qui pourrait être une veine d'uranium.

Plus de 350 claims ont été enregistrés dans la région du lac Wewak, à environ 50 milles au nord-ouest de Winnipeg, près de la frontière de la Saskatchewan.

Les claims sont dispersés sur la rive est du lac Wewak entre trois champs qui avoisinent les lacs Herb, Osborne et Watch. On a confirmé officiellement la nouvelle de la découverte d'une veine possible d'uranium, après qu'un journal hebdomadaire du Pas, le Northern Mail, ait mentionné la découverte de dépôts près du lac Watch.

Un syndicat minier de Flin Flon, situé à 40 milles au nord du Pas, a publié un communiqué qui dit que des travaux d'exploration ont démontré, l'automne dernier, la présence d'un vaste dépôt d'uranium, chargée d'uranium et de radium.

Bruntjen, arrivé à Ottawa, est envoyé aux laboratoires de Hull

OTTAWA, 29. (P.C.) — Willi Bruntjen, ce jeune immigrant allemand qu'on soupçonne d'avoir apporté la fièvre aphteuse au Canada, est arrivé aujourd'hui à Ottawa par avion et a été transporté en vitesse aux laboratoires du ministère de l'Agriculture à Hull.

Il portait le même habit, a-t-il dit aux journalistes, que quand il a travaillé sur une ferme de la Saskatchewan où la maladie a été découverte. Naturellement il parlait par l'entremise d'un interprète car il ne parle qu'allemand.

Il porte un habit brun, une cravate rouge et des chaussures noires ainsi qu'un imperméable.

Les enneigés de la Gaspésie

La guigne s'acharne sur la locomotive "7614"

ANSE-DU-CAP, Québec, 29. (P.C.) — Décidément, la locomotive "7614" semble destinée à se greffer dans le paysage de cette région de la péninsule gaspésienne; elle s'entête en effet à s'y enlever. C'est sa deuxième panne du genre depuis deux semaines.

Et le train qu'elle tire transporte 58 passagers y compris une femme enceinte. On ne prévoit pas que le convoi pourra se remettre en marche avant demain.

La semaine dernière la locomotive en question faisait six voyages transportant 38 passagers.

"Depuis Pasteur, on ne tue pas les bêtes malades: on les soigne et on les guérit"

En marge de l'épidémie de fièvre aphteuse qui a frappé les immenses troupeaux de vaches de l'Ouest du pays, M. Guy Tanguay, vétérinaire français au pays depuis quelques mois, nous a fait part de la lutte que l'on fait en France à cette maladie. Dans son texte, il mentionnait une école de médecine vétérinaire qui pourrait, selon lui, enrayer l'épidémie. Cette école nous a fait parvenir une mise au point dans laquelle elle se dégageait de toute responsabilité "en cette affaire, qui relève strictement d'Ottawa".

M. Tanguay nous a fait parvenir un deuxième texte qu'il appuie de témoignages recueillis sur place. "Le Canada est un pays assez vaste pour que l'on sente l'expérience de la guérison du bétail. De plus, quel que par une mise au point, une école de vétérinaires prétende "refuser de partager ce point de vue", il est simplement évident que cette expérience dans un endroit isolé ne pourrait être, à mon avis, pour les vétérinaires qu'une source honorable de gloire sur le grand service rendu à la nation canadienne par des vétérinaires, contre cette épidémie."

Théorie de Pasteur

"La théorie que je vous ai rapportée ne m'appartient nullement, elle est celle du grand savant Pasteur."

"Epoque parfaite" envoyée en prison pour cinq ans

VERSAILLES, 29 (P.A.) — Mme Amélie Rabilloud, que des voisins avaient qualifiée d'"époque parfaite", a aujourd'hui été condamnée à cinq ans d'emprisonnement pour avoir assassiné son mari et coupé son cadavre en 47 morceaux.

Elle avait lancé un couteau comprenant la tête de son mari par-dessus un mur dans un jardin où il a été retrouvé par un promeneur. Plus tard, 29 autres couteaux contenant différentes parties du cadavre ont été retrouvés.

Mme Rabilloud prétend que son mari, Georges Rabilloud, l'avait brutalisée, menacée, appliquant une stricte discipline militaire au foyer et gardant sous clef les provisions de la famille.



Un bon vieux huissier-audience de la Cour supérieure, qui a crié "Vive le Roi!" pendant près d'un demi-siècle, ne peut s'habituer à dire "Dieu sauve la Reine" à l'ouverture des audiences.

Ces jours derniers son "Dieu sauve le Roi" était une prière du souvenir. Mais il se reprenait aussitôt pour sauver la Reine à son tour.

Le brave homme a connu la reine Victoria, Edouard VII, George V, Edouard VIII, George VI et il va s'habituer à Elizabeth II, notre si gracieuse petite reine, qui a laissé au Canada le souvenir impérissable de son charme et de son sourire.

Tout arrive... Un témoin du Palais quitte l'imposant immeuble, au pas de course, se colle sur la pierre de la rotonde, sous la Coupole, dos au soleil, et pose le geste qui a posé avant lui Adam, Noé, pen-

Gosselinades

(Suite de la neuvième page) puisse annoncer cette décision aux spectateurs, qui eux ont payé pour voir une joute complète. Donc, on oublie totalement de demander une limite de temps.

La partie commence et les manches se suivent à la normale. C'est une partie assez serrée. Tellement serrée qu'à la fin de la neuvième manche, le score est égal, 3 à 3. Et il est dix heures et demie. L'officiel du Newark commence à être nerveux. Sa nervosité augmente quand après le dixième le compte n'a pas changé. Puis arrive l'imprévu. A la onzième le receveur de son club est frappé par un lancer à la tête. Le joueur s'écroule au marbre. Il a perdu connaissance.

Il est onze heures et le train part à minuit de la gare Centrale. En plus de la partie qui n'est pas terminée, il s'agit d'entrer ce joueur à l'hôpital.

Je vins en aide au confrère de Newark en lui aidant à faire entrer le blessé à Notre-Dame. Puis j'entraînai en communication avec le "Station Master" de la gare, qui promit de retenir le train quelques minutes, mais pas plus qu'une demi-heure. Le jeu avait recommencé. Et ce n'est qu'à la douzième manche que Montréal s'assura la victoire.

Pour une fois le Secrétaire du Newark devait être heureux d'avoir perdu, car une manche de plus et son club aurait manqué son train, et comme son groupe avait remis ses chambres à l'Hôtel Mont-Royal, il aurait eu un autre intéressant problème sur les bras.

La partie prit fin à 11 heures et 25. On les attendit à la station. Je me demandai si le secrétaire le route à ce temps de prendre un rafraîchissement à la gare avant de partir. Après tous ces événements il méritait mieux qu'un verre d'eau glacée du train.

AVIS AUX EMPLOYES DE BUREAU
pour application ou renseignement sur
ASSOCIATION PROVINCIALE
DES
EMPLOYES DE BUREAU
ecrite ou appeler siège social
55 OUEST, RUE ST-JACQUES BE. 5505
ASSOCIATION INDEPENDANTE DE L'ET. BILINGUE

teur. De son temps aussi on abat les animaux sans chercher à les soigner et à les guérir et il n'y a pas à avoir honte d'appliquer ces méthodes. Les savants canadiens en faisant ces recherches, avec les moyens modernes actuels, auraient peut-être l'honneur d'arriver à faire mieux que ce qui se fait en France."

"Les hommes compétents des services fédéraux d'Ottawa ne refuseront pas de tenter une expérience. Votre pays magnifiquement riche, très riche, mais l'expérience que je vous propose n'est pas une folie, vous avez ici au Canada les hommes et le matériel nécessaire pour la tenter. A quel vous servira-t-il dans six mois ou dans un an de donner les chiffres que donnent les Américains? Serez-vous fiers de dire comme eux: nous avons abattu 1,000,000 de bestiaux? et d'indiquer comme une victoire que ce la a coûté la dépense de 122,000,000 de dollars?" et d'avoir comme eux que l'épidémie n'est pas totalement disparue. Preuve que l'abatage en masse, pratiqué comme au Mexique pendant un an, n'est pas la solution au problème qui reste à résoudre."

"Les Américains vous demandent de leur vendre du bétail en bonne santé, sans aucune maladie. Si vous trouvez des animaux malades dans un délai de 6 à 8 semaines et le fléau totalement enrayé, devant ces résultats, obtenus rapidement et pour quelques dollars, ces Américains viendraient se rendre compte pour connaître votre méthode si peu coûteuse et ils seraient sûrement désireux de l'employer au Mexique plutôt que d'abattre des animaux valant des millions de dollars."

Construire, non pas détruire
"Le Canada se doit de construire et non pas de détruire. Les compétences de ses services ne sont pas mises en doute et l'expérience que je vous propose ne les déshonorerait pas, bien au contraire."

"Je suis certain de ce que j'affirme: la fièvre aphteuse, quand elle est soignée, n'est pas plus grave qu'un rhume. Je ne puis vous garantir tout ce qui précède et si l'on adoptait ma suggestion, en trois jours je vous montrerais comment dant et après le déluge, et tous les humains.

Des éleveurs en jettent les hauts cris mais le monsieur tout à son aise, turcote l'air connu: "Qu'ils sont heureux les chiens."

Une pigeonne scandalisée le vit, du haut de son nid, et lui donna à sa façon une leçon de savoir-vivre, en roulant un œuf encore chaud, qui vint tomber sur le feutre neuf du visiteur, et s'y écrasa en toute flânte.

Un avocat matinal, toujours assis dans le fauteuil bourré du jardin de nuit. Une faubourienne arrive, approche, et demande: "C'est vous le juge Un Tel?"

—Madame, je ne suis que l'avocat Autre Tel.

La visiteuse ajoute alors: "Je vous prendrais pour un juge. Vous avez l'air si sympathique."

L'avocat en question, un célibataire, marche dans les nuages depuis cet incident.

Mars... Le 3 fait le mois, disent les anciens.

Si mars entre en lion, il repart en mouton.

Tout ceci en guise de préambule pour la reprise de l'enquête sur le vice commercialisé que recommence le 3 mars, sous la présidence de l'honorable juge François Caron de la Cour supérieure.

D'un côté, Mes Pax Plante et Jean Drapeau. De l'autre, Me Lucien Béliveau, c.r., qui représente le directeur Albert Langlois, avec Me Ubald Boisvert.

Que nous réserve mars à l'enquête de la police?

Attendez, tout en songeant aux dictons des vieux.

Dilemme... Un détective à voix puissante sort de la salle d'audience des enquêtes judiciaires, présides cette semaine par le juge Willie Proulx, et appelle un inculpé: "Paul Lequel?... Paul Lequel..."

Les curieux se regardent, haussent les épaules, et personne ne présente...

J'ai vu organiser ce service de lutte contre l'épidémie. Si j'ai raison, il ne vous en coûtera que \$5,000. Si j'ai tort, j'accepte volontiers d'aller en prison."

C'est avec cette fin plutôt dramatique que se termine la déclaration de M. Tanguay.

Autres témoignages
Quelques témoignages nous sont parvenus pour appuyer ses dires à l'effet qu'il existe un vaccin préventif et une méthode de guérison des animaux frappés de la fièvre aphteuse.

M. Fernand Filpot, éleveur normand maintenant installé sur sa ferme à St-Hubert, ancien maire de Lasson, dans le Calvados, nous dit qu'en effet, à l'occasion des épidémies, une police sanitaire appliquée des mesures énergiques et atténue de beaucoup les effets du mal.

"Le vaccin préventif est fréquemment employé. S'il n'empêche pas entièrement le mal dans tous les cas, il réduit considérablement le nombre des vaches atteintes et celles-ci sont beaucoup moins affectées. Le sérum que l'on prépare au moyen du sang de vaches atteintes de la fièvre est moins efficace que le vaccin mais donne quand même des résultats appréciables."

M. Filpot nous dit cependant qu'il comprend bien les mesures énergiques prises par le gouvernement canadien à l'occasion de l'épidémie actuelle. "C'est sans doute le meilleur moyen pour empêcher l'épidémie de se répandre. Vous n'avez pas de vaccin sous la main et il vaut probablement mieux tuer quelques animaux plutôt que de voir le mal se propager." Il n'en demeure pas moins qu'un remède existe et qu'il ne serait peut-être pas inutile de l'étudier.

Un autre intéressant témoignage nous vient d'un Hongrois, aujourd'hui restaurateur mais docteur en agronomie dans son pays. Comme il a quitté son pays à cause du communisme, il préfère que l'on taise son nom et ne nous livre que ses initiales P.H.

M. P.H. nous signale que la fièvre aphteuse est très redoutée. Dès qu'un cas se signale, le village est immédiatement mis en quarantaine. Il est interdit d'y pénétrer ou d'en sortir. Les animaux infectés sont mis à l'écart et sous observation. "Tuer tous les animaux ne tue pas le microbe qui reste dans la terre. Il faut procéder à une prophylaxie complète de la ferme et de ses terres. Les vétérinaires qui y travaillent prennent toutes les précautions que les médecins pour les opérations seulement les précautions s'appliquent particulièrement aux pieds qui peuvent transporter le germe d'une terre à l'autre."

Ces précautions extrêmement sévères ont servi aux communistes qui ont, par ce moyen, de la quarantaine, empêché le peuple de se rendre aux assemblées auxquelles le primat de l'Eglise de Hongrie attirait d'immenses foules.

La chambre de C. souhaite des réductions

OTTAWA, 29 (P.C.) — La Chambre de Commerce canadienne, l'organisme national d'affaires du Canada, a recommandé aujourd'hui au gouvernement de réduire les taxes afin de stimuler les entreprises privées et corporations.

Une délégation dirigée par M. Herbert H. Lank, de Montréal, président du comité exécutif de la Chambre, a dit au ministre des Finances, M. Abbott, et au ministre du Revenu, M. McLean, que les taux de l'impôt sur le revenu personnel sont trop lourds pour permettre le développement du pays.

La Chambre est d'avis que le taux élevé de l'impôt sur le revenu personnel et les taxes des corporations sont une entrave à la participation canadienne dans le développement extraordinaire des ressources disponibles au pays. On devrait fournir aux Canadiens de meilleures opportunités de participer à ce développement, dit le mémoire.

La délégation a aussi pris à partie les taux élevés de l'accise de même que d'autres taxes et a souligné le fait qu'elles sont rendues au point de ruiner les revenus. Elle a aussi soulevé la question des multiples articles destinés aux consommateurs en soulignant que leur coût élevé contribue largement à l'augmentation du coût de la vie.

Du même coup, la Chambre a félicité le gouvernement et la Banque du Canada pour leur politique antinflationniste, monétaire et touchant au crédit.

Parcours à la minute près de l'aéroposte autour de la terre

VANCOUVER, 29. — Un avion des Canadian Pacific Air Lines file en ce moment vers Vancouver, venant de Tokyo, et portant dans ses sacs de courrier la première de huit lettres expédiées par avion autour du monde dans le but d'abréger le calcul exact à la minute près, du temps requis pour une lettre pour faire le tour du monde, par l'intermédiaire des lignes commerciales de transport aérien.

Le trajet de cette première lettre sera de Tokyo à Vancouver, New-York, Londres, Rome, Calcutta et retour à Tokyo.

Il s'agit d'un concours organisé par un journal japonais et à la suite duquel des sommes d'argent substantielles seront remises en prix aux gagnants. Appuyé par le ministère des Postes du gouvernement japonais et par l'Agence Aéronautique Civile, le Concours marque le 75ième anniversaire de l'admission du Japon à l'Union Postale Universelle.

Au Windsor le 4



L'hon. Gaspard Fauteux, lieutenant-gouverneur de la province de Québec, sera le conférencier invité lors du prochain déjeuner-casualité de la Chambre de Commerce de Montréal, le 4 mars, à midi et trente, à l'hôtel Windsor.

Alexander, membre du Conseil privé

LONDRES, 29 (Reuter) — Le maréchal vicomte Alexander, jusqu'à ces derniers temps gouverneur général du Canada a été aujourd'hui assermenté comme membre du Conseil privé.

Les conseillers présents étaient: le rev. Geoffrey Fisher, archevêque de Canterbury; le premier ministre Winston Churchill; Lord Woolton, lord président du Conseil; le secrétaire d'Etat au ministère de l'Intérieur, sir David Maxwell Fyfe; et le secrétaire d'Etat aux Colonies M. Oliver Lyttleton.

Lord Alexander est maintenant ministre de la Défense dans le cabinet britannique.

Avant son départ du Canada, il a été créé membre du Conseil privé canadien.

L'Aga Khan terrassé par une crise cardiaque

NICE, France, 29 (P.A.) — L'Aga Khan est revenu de l'Inde aujourd'hui et on a dû le descendre sur une civière. Son fils, Ali Khan, était à l'aéroport pour accueillir le riche chef des Musulmans de l'Inde.

Reynaud tentera de former un cabinet

(Suite de la première page)

L'Assemblée nationale avait approuvé ce budget par un vote de 312 contre 104.

Projet de Faure rejeté
Cependant, l'Assemblée a voté à 309 voix contre 253 le projet de majorer les taxes de 15 pour cent.

Le projet de loi n° 10, qui prévoit la suppression de la taxe de 15 pour cent sur les importations, a été rejeté à 253 voix contre 309.

Le projet de loi n° 11, qui prévoit la suppression de la taxe de 15 pour cent sur les importations, a été rejeté à 253 voix contre 309.

Le projet de loi n° 12, qui prévoit la suppression de la taxe de 15 pour cent sur les importations, a été rejeté à 253 voix contre 309.

Le projet de loi n° 13, qui prévoit la suppression de la taxe de 15 pour cent sur les importations, a été rejeté à 253 voix contre 309.

Le projet de loi n° 14, qui prévoit la suppression de la taxe de 15 pour cent sur les importations, a été rejeté à 253 voix contre 309.

Le projet de loi n° 15, qui prévoit la suppression de la taxe de 15 pour cent sur les importations, a été rejeté à 253 voix contre 309.

Le projet de loi n° 16, qui prévoit la suppression de la taxe de 15 pour cent sur les importations, a été rejeté à 253 voix contre 309.

Le projet de loi n° 17, qui prévoit la suppression de la taxe de 15 pour cent sur les importations, a été rejeté à 253 voix contre 309.

Le projet de loi n° 18, qui prévoit la suppression de la taxe de 15 pour cent sur les importations, a été rejeté à 253 voix contre 309.

Le projet de loi n° 19, qui prévoit la suppression de la taxe de 15 pour cent sur les importations, a été rejeté à 253 voix contre 309.

Le projet de loi n° 20, qui prévoit la suppression de la taxe de 15 pour cent sur les importations, a été rejeté à 253 voix contre 309.

Le projet de loi n° 21, qui prévoit la suppression de la taxe de 15 pour cent sur les importations, a été rejeté à 253 voix contre 309.

Le projet de loi n° 22, qui prévoit la suppression de la taxe de 15 pour cent sur les importations, a été rejeté à 253 voix contre 309.

Le projet de loi n° 23, qui prévoit la suppression de la taxe de 15 pour cent sur les importations, a été rejeté à 253 voix contre 309.

Le projet de loi n° 24, qui prévoit la suppression de la taxe de 15 pour cent sur les importations, a été rejeté à 253 voix contre 309.

Le projet de loi n° 25, qui prévoit la suppression de la taxe de 15 pour cent sur les importations, a été rejeté à 253 voix contre 309.

Le projet de loi n° 26, qui prévoit la suppression de la taxe de 15 pour cent sur les importations, a été rejeté à 253 voix contre 309.

LA PERSONNALITÉ DE LA SEMAINE

Depuis 48 heures et pour la première fois depuis la Cession, le représentant personnel de la reine (ou du roi) du Canada au Canada est un Canadien. Et malgré les appréhensions d'une minorité, l'accession de M. Vincent Massey à sa haute fonction n'a pas fait s'abattre de catastrophe sur le Canada et encore moins sur le Royaume-Uni.

Il semble que les Canadiens soient plus que jamais attachés à la Couronne, ce magnifique symbole d'unité dans la diversité des nations du Commonwealth. Parce que ni le regretté George VI ni Whitehall n'ont vu d'anomalie dans le choix de M. Massey. Il semble que même les rares "républicains" canadiens soient disposés à renoncer à leur rêve, temporairement du moins.

C'est que M. Saint-Laurent, avec une sagesse digne de la grande tradition politique de l'Angleterre, a recommandé comme successeur de lord Alexander un homme devant lequel tous les partis et toutes les factions doivent ou devront s'incliner.

Les deux principaux porte-parole de l'opinion anglaise, le "Manchester Guardian" et le "Times" de Londres ont reconnu qu'on ne pouvait souhaiter à la Couronne de meilleur représentant au Canada.

À Montréal le "Star" et la "Gazette", à Toronto le "Globe and Mail", et ailleurs au pays d'autres journaux opposés à la présence d'un Canadien à Rideau Hall ont admis que M. Massey était hautement qualifié.

Les nationalistes de la province de Québec se sont réjouis naturellement de sa nomination et les Canadiens français de toutes nuances d'opinion savent qu'ils ont un ami (comme d'habitude d'ailleurs) à Rideau Hall.

Les industriels et les financiers voient en M. Massey l'un des leurs et ceux qu'il faut bien appeler les intellectuels n'ont que respect, estime et admiration pour l'homme qui présida la Commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, lettres et sciences au Canada.

Dès lors, donc, que le Canada reste attaché à la Couronne et qu'en 1952 son gouvernement recommande au roi (ou à la reine) de se faire représenter par un Canadien, le Canada idéal est celui que M. Saint-Laurent et ses collègues ont recommandé et qui entrera en fonction jeudi.

Le remarquable Canadien que le "Times" et le "Daily Telegraph" de Londres considèrent avec la presque totalité de ses compatriotes comme "the man best qualified to fill the post" à Rideau Hall est né le 20 février 1887 à Toronto, du mariage de Chester Daniel et Ann (Vincent) Massey. Sa mère était Américaine, ce qui ne saurait déplaire à nos voisins du sud et sa famille paternelle est établie au pays depuis plus de 300 ans (comme la plupart des familles de la province de Québec).

Le grand père du gouverneur général, M. Massey, est le fondateur de la grande manufacture Massey-Harris, de réputation internationale, et de la Massey Foundation qui a puissamment encouragé l'enseignement universitaire.

M. Massey a fréquenté le St.

Andrew's College de Toronto et l'Université de Toronto où il a particulièrement étudié l'histoire, qu'il devait enseigner à son alma mater après un séjour de quelques années à Oxford. Au cours de la première guerre mondiale il servit dans l'armée comme instructeur avant de faire partie du secrétariat du gouvernement de guerre et en 1918 on le nomma secrétaire du comité national de rapatriement.

En 1919, M. Massey entra au service de l'entreprise industrielle de sa famille à titre de secrétaire et de directeur. Il en devint président en 1921, à l'âge de 34 ans, et il fut l'une des sommités du monde industriel du Canada jusqu'en 1925, alors qu'il céda à la tentation d'une carrière politique.

M. Mackenzie King lui confia un ministère sans portefeuille et M. Massey se départit de tous ses intérêts financiers. Il ne réussit pas à se faire élire député de Durham en Ontario.

À l'automne de 1926, le gouvernement décida d'accréditer un ministre plénipotentiaire du Canada à Washington et y envoya M. Massey qui assista à la Conférence impériale de Londres quelques mois plus tard.

Le 28 juillet 1930 M. Massey était nommé haut commissaire du Canada à Londres, mais quand il fut possible de se rendre dans la capitale du Royaume-Uni, les conservateurs étaient au pouvoir depuis le 7 août et M. Bennett, devenu lord par la suite, lui demanda de résigner son nouveau poste. M. Bennett, on l'a vu depuis, devait remplir des promesses électorales; M. Howard G. Ferguson fut haut commissaire à la place de M. Massey et M. W. D. Herridge, beau-frère de M. Bennett, fut envoyé à Washington.

Pendant quelque temps, M. Massey fut président de la Fédération libérale nationale, entre 1930 et 1935. Toujours depuis sa jeunesse, le gouverneur général s'est intéressé aux Arts, aux sciences et aux Lettres. La liste serait longue de toutes ses initiatives et de ses dons pour encourager et stimuler la vie intellectuelle sous toutes ses formes au

Canada. A cet égard il n'est pas de millionnaire canadien qui ait employé plus intelligemment sa fortune.

En 1915 M. Massey épousa Alice Stuart Parkin, fille de feu sir George Parkin, un autre universitaire. Veuf depuis moins d'un an, le gouverneur général a deux fils, Lionel, né en 1917, et Hart, né en 1919. L'aîné, architecte de grand talent, a épousé Lillian Ahearn, fille de M. et Mme T. F. Ahearn, d'Ottawa, et Mme Hart Vincent Massey, née Melodie O'Connor, est la fille du colonel et de Mme H. Willis O'Connor, d'Ottawa.

Haut Commissaire du Canada à Londres de 1935 à 1946, M. Massey (avec Mme Massey) s'est lié d'amitié avec la famille royale et surtout il a su gagner le cœur d'innombrables Canadiens qui ont traversé l'Atlantique pendant la guerre. Au Beaver Club et à d'autres "country clubs", M. et Mme Massey ont témoigné à nos combattants une attachante sollicitude.

Depuis sa très brève aventure politique, M. Massey plane au-dessus de la mêlée électorale. L'un de ses cousins, Denton, a été député conservateur de Toronto pendant plusieurs années et le critique financier de l'opposition conservatrice aux Communes, M. James Macdonnell, est son beau-frère. Dans le très beau livre qu'il publiait en 1948 "On Being Canadian", M. Massey, nonobstant son amitié personnelle pour MM. Mackenzie King et Saint-Laurent, a critiqué plusieurs aspects de la politique extérieure du Canada en toute indépendance d'esprit.

Le travail du nouveau gouverneur général à la présidence de la commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, lettres et sciences au Canada, de 1949 à 1951, est encore présent à toutes les mémoires.

Le gouvernement n'a pas fini de donner suite aux recommandations de ce rapport, mais selon la coutume, la responsabilité des commissaires s'arrête à la présentation de leurs conclusions. Le gouvernement est libre de les accepter ou de les rejeter, et tout projet de loi désormais présenté à la suite de ce rapport peut être pleinement discuté sans que l'on manque d'arguments. M. Massey, gouverneur général du Canada, est son collègue de la Commission, le T. R. P. Georges-Henri Lévesque, O.P., MM. Arthur Surveyn et Norman A. M. Mackenzie, et Mlle Hilda Neatby.

Au moment de sa nomination au poste de gouverneur général du Canada, M. Massey était chancelier de l'Université de Toronto, qui doit beaucoup à sa famille.

Grand et mince, toujours impeccablement vêtu, frère d'apparence, M. Massey est un bourgeois de travail et un homme d'une inlassable curiosité intellectuelle.

Une quinzaine d'universités ont décerné à notre gouverneur général des doctorats honorifiques.

Comme la Reine et tous les Anglais cultivés, M. Massey parle un français châtié.

Willie CHEVALIER



Son Excellence le gouverneur général du Canada, le très honorable Vincent Massey, et son frère, le célèbre acteur Raymond Massey, photographiés jeudi à Ottawa, entre deux cérémonies officielles.

Andrew's College de Toronto et l'Université de Toronto où il a particulièrement étudié l'histoire, qu'il devait enseigner à son alma mater après un séjour de quelques années à Oxford. Au cours de la première guerre mondiale il servit dans l'armée comme instructeur avant de faire partie du secrétariat du gouvernement de guerre et en 1918 on le nomma secrétaire du comité national de rapatriement.

En 1919, M. Massey entra au service de l'entreprise industrielle de sa famille à titre de secrétaire et de directeur. Il en devint président en 1921, à l'âge de 34 ans, et il fut l'une des sommités du monde industriel du Canada jusqu'en 1925, alors qu'il céda à la tentation d'une carrière politique.

M. Mackenzie King lui confia un ministère sans portefeuille et M. Massey se départit de tous ses intérêts financiers. Il ne réussit pas à se faire élire député de Durham en Ontario.

À l'automne de 1926, le gouvernement décida d'accréditer un ministre plénipotentiaire du Canada à Washington et y envoya M. Massey qui assista à la Conférence impériale de Londres quelques mois plus tard.

Le 28 juillet 1930 M. Massey était nommé haut commissaire du Canada à Londres, mais quand il fut possible de se rendre dans la capitale du Royaume-Uni, les conservateurs étaient au pouvoir depuis le 7 août et M. Bennett, devenu lord par la suite, lui demanda de résigner son nouveau poste. M. Bennett, on l'a vu depuis, devait remplir des promesses électorales; M. Howard G. Ferguson fut haut commissaire à la place de M. Massey et M. W. D. Herridge, beau-frère de M. Bennett, fut envoyé à Washington.

Pendant quelque temps, M. Massey fut président de la Fédération libérale nationale, entre 1930 et 1935. Toujours depuis sa jeunesse, le gouverneur général s'est intéressé aux Arts, aux sciences et aux Lettres. La liste serait longue de toutes ses initiatives et de ses dons pour encourager et stimuler la vie intellectuelle sous toutes ses formes au

Canada. A cet égard il n'est pas de millionnaire canadien qui ait employé plus intelligemment sa fortune.

En 1915 M. Massey épousa Alice Stuart Parkin, fille de feu sir George Parkin, un autre universitaire. Veuf depuis moins d'un an, le gouverneur général a deux fils, Lionel, né en 1917, et Hart, né en 1919. L'aîné, architecte de grand talent, a épousé Lillian Ahearn, fille de M. et Mme T. F. Ahearn, d'Ottawa, et Mme Hart Vincent Massey, née Melodie O'Connor, est la fille du colonel et de Mme H. Willis O'Connor, d'Ottawa.

Haut Commissaire du Canada à Londres de 1935 à 1946, M. Massey (avec Mme Massey) s'est lié d'amitié avec la famille royale et surtout il a su gagner le cœur d'innombrables Canadiens qui ont traversé l'Atlantique pendant la guerre. Au Beaver Club et à d'autres "country clubs", M. et Mme Massey ont témoigné à nos combattants une attachante sollicitude.

Depuis sa très brève aventure politique, M. Massey plane au-dessus de la mêlée électorale. L'un de ses cousins, Denton, a été député conservateur de Toronto pendant plusieurs années et le critique financier de l'opposition conservatrice aux Communes, M. James Macdonnell, est son beau-frère. Dans le très beau livre qu'il publiait en 1948 "On Being Canadian", M. Massey, nonobstant son amitié personnelle pour MM. Mackenzie King et Saint-Laurent, a critiqué plusieurs aspects de la politique extérieure du Canada en toute indépendance d'esprit.

Le travail du nouveau gouverneur général à la présidence de la commission royale d'enquête sur l'avancement des arts, lettres et sciences au Canada, de 1949 à 1951, est encore présent à toutes les mémoires.

Le gouvernement n'a pas fini de donner suite aux recommandations de ce rapport, mais selon la coutume, la responsabilité des commissaires s'arrête à la présentation de leurs conclusions. Le gouvernement est libre de les accepter ou de les rejeter, et



A tous les vents
PAR FERNAND LACROIX

— Connais-tu la dernière ?
La "dernière", c'était une bonne histoire et celui qui vous posait ainsi cette question n'était nul autre qu'Henri Letondal, lorsqu'il était parmi nous, chaque fois qu'il rencontrait un copain. Voici donc sa dernière, directement d'Hollywood. Letondal présente le singe Cheta, le nouveau chimpanzé des aventures de Tarzan, au dîner mensuel de l'Association des correspondants étrangers à Hollywood, dont les invités d'honneur sont Arlene Dahl et Ezio Pinza.

— J'ai le privilège, de dire Letondal, de vous présenter un animal fort intelligent qui est aussi un acteur et qui vient de faire ses débuts. Le singe que j'ai dans les bras personnelle une femme. C'est le plus grand imitateur de femmes à Hollywood, y compris Arthur Blake (en vedette l'an dernier chez Paré, à Montréal). Mais à l'encontre de Blake, ce singe ne s'intéresse nullement à Talulah Bankhead (l'une des meilleures imitations de Blake). Je vous présente donc Cheta, "the chimpanzee with a lady's future". Incidemment, les deux prochains films de notre compatriote sont "The Big Sky" et "What Price Glory".

On comprend fort bien que le téléphone soit devenu pour certains un instrument qu'il faut fuir, surtout depuis que le prix de l'abonnement monte en flèche. Mais ce n'est pas une raison pour les usagers de pousser la répugnance jusqu'à refuser de l'approcher du cornet à plus d'un pied. Ce n'est pas ainsi que les conversations peuvent devenir engageantes. De nombreux hommes d'affaires se plaignent de ne pouvoir entendre ceux qui les appellent. Et les techniciens de la société Bell appellent ceux qui veulent obtenir le plein rendement de leurs appareils doivent parler à — tenez-vous bien! — un quart de pouce de l'embouchure. Un petit rapprochement entre les abonnés et leurs appareils ne fera pas de tort à personne... Puisque nous en sommes au téléphone, à noter que le prochain échange sera Raymond et desservira le quartier nord-est de la ville, aux environs de Ville St-Michel.

Il y a déjà plusieurs candidats au poste de membre de la Commission Athlétique, devenu vacant par la mort de M. Israël Morin. Alfred Gagliardi, Marcel Despatie, Elzéar Simard et Bruno Lapine. Bonne chance et vive le sport!... Plusieurs conseillers municipaux ont l'intention de demander prochainement la suppression des automobiles mises à la disposition des chefs de services de l'hôtel de ville, sous prétexte qu'elles seraient trop à leur service tout le temps... D'autres conseillers pousseront l'indiscrétion jusqu'à demander si le prochain budget comportera des prévisions pour défrayer les voyages en Europe de ceux qui y ont pris goût et de ceux qui voudraient bien y prendre goût. Le monde est si méchant! Nous notons toutefois pour ces voyageurs que la mise en service des nouvelles rampes du métro parisien depuis quelques jours, constitue un prétexte tout indiqué pour pousser une pointe dans la Ville Lumière. Il faut bien se renseigner, que diable!...

M. A. P. Taylor, président du conseil d'administration des Canadian Breweries — et qui doit assumer bientôt la présidence de la National Breweries — est actuellement à Nassau pour se reposer de la campagne de réélection en faveur du General Hospital de Toronto, à laquelle il a participé également. Par pure coïncidence — comme on dit à Carte blanche — M. H. de M. Molson y est également, à bord de son yacht. On se demande s'ils consentiront à prendre un verre de bière ensemble et, dans l'affirmative, quelle bière boiront-ils?...

Tout indique que le prix du boeuf baissera, à Montréal du moins. C'est l'avis d'un personnage de Canada Packers qui s'y connaît. Il s'attend à ce que les prix actuels tombent d'environ le tiers d'ici une semaine... Les Amis du Devoir ne sont pas superstitieux pour dix cents, ils se réuniront le 13.

Le dix-neuvième carnaval de la Ligue Dépression aura lieu le 10 mars. Nous connaissons au moins un amateur qui s'est fait coller 220 billets dans un moment de légitime enthousiasme, mais qui voudrait bien les partager (enthousiasme et billets) avec quelques autres. Il s'agit de Philippe Beauchamp. Une bonne main d'espèces sonnantes vous vaudra une bonne main de billets...

Dans un café, un chaud partisan discute de politique à l'égard et d'un tout égaré avec un copain silencieux. Ce monologue tapé sur les nerfs d'un voisin de table. Excédé, n'en pouvant plus, le dernier interrompt le bavard:

— Des menteries, rien que des menteries! Vous me faites penser à un arracheur de dents.

— Comment, comment!...

— Oui, monsieur, à un arracheur de dents.

— Mais je suis dentiste. Oui, monsieur, dentiste!

Alors l'autre, goguenard:

— Ça ne m'étonne pas. Des gars qui font des ponts! Pouah! Y tombent tous. Quand votre parti ne fera plus faire ses ponts par des dentistes, j' voterai pour vous autres...

Authentique.

Mlle Sansom aurait été enlevée lors de son passage à Montréal

STANLEY, N.B., 29 (P.C.) — Le lieutenant Elizabeth Sansom, garde-malade de l'armée qui a donné signe de vie mardi dernier après avoir été portée disparue depuis la veille de Noël, prétend que son corps a été "accosté" et poussé dans une automobile le 26 décembre à Montréal et qu'après cela, elle n'a plus eu conscience de rien.

Elle est de retour à Stanley, 40 milles au nord-est de Fredericton, et son père a donné les premiers renseignements au sujet de sa mésaventure dix jours après son arrivée aujourd'hui.

Mais plusieurs questions demeurent sans réponse. Agée de 26 ans, la garde-malade aurait été victime d'annexion, selon ce qui a été rapporté quand elle a donné signe de vie à New-York, mardi dernier. Elle est la nièce du lieutenant-général E.W. Sansom, ancien combattant outre-mer lors de la seconde guerre mondiale.

Mlle Sansom était disparue depuis la veille de Noël alors qu'elle avait quitté Kingston, Ontario dans le but de se rendre chez une parente à Sherbrooke où elle n'est pas parvenue.

Le père de Mlle Sansom, M. Herbert Sansom, a remis ce soir à la Presse Canadienne pour publication un passage de la lettre qu'il a reçue de sa fille disparue. La lettre a été jetée à la poubelle le 25.

M. Sanson a écrit le 25: "On y lit: 'La dernière chose dont je me souviens, j'étais en route pour la gare de Montréal, dans le but de retourner à Kingston quand j'ai été accostée et poussée dans une automobile. Depuis lors, j'ai perdu toute conscience de ce qui m'est arrivé. Quand les choses ont commencé à me revenir à l'esprit, je me suis rendu compte que j'étais dans un poste de l'Armée du Salut à New-York. Je vous écris tout de suite afin de vous rassurer et vous dire à quel endroit je me trouve."

M. Sanson a refusé de commenter le contenu de la lettre. Il a simplement ajouté qu'après avoir lu la lettre il a communiqué avec les autorités de l'Armée. La garde-malade est arrivée à Fredericton, hier.

Après avoir subi un examen médical au quartier général de l'Armée, elle a obtenu deux semaines de permission. L'Armée, lui a permis de prendre plus longtemps de congé si elle le désire.

M. Sanson a déclaré que sa fille ne se souvient pas encore où elle a passé la période entre la veille de Noël et le moment de son enlèvement. Il a ajouté que la garde-malade a perdu du poids mais qu'elle se porte bien et semble très gaie. Elle n'est pas sous les soins d'un médecin en ce moment. Elle s'est rendue de Fredericton à Stanley aussitôt que l'été de la route ennuyée le lui a permis aujourd'hui.

M. Sanson ne sait pas de quel poste de l'Armée du Salut à New-York il s'agit. Il n'a pas voulu discuter de l'enlèvement de sa fille à Montréal, se contentant de dire: "Je n'ai rien d'autre à dire pour l'instant."

La mystérieuse disparition du lieutenant Sanson a déclenché une vaste campagne de recherches tant de la part de l'Armée que de la police civile de plusieurs villes.

Au dîner annuel des Hommes d'affaires du Nord



Au dîner annuel de l'Association des Hommes d'affaires du Nord de Montréal, qui a eu lieu cette semaine au Cercle Universitaire, M. Richmond Pelletier, ex-président de l'association et qui est actuellement gouverneur et conseiller honoraire, a été nommé chevalier de l'Ordre de Ste-Marie-de-Beilhem par M. A. Dini, grand officier de l'Ordre en Amérique. Cet ordre militaire et hospitalier a été fondé, en 1459 par le pape Pie II, qui avait demandé une croisade contre le sultan Mahomet II (celle-ci n'a pas eu lieu). On nomme membres de cet ordre des hommes qui sont reconnus pour leur activité et leur zèle envers les œuvres de charité religieuses et civiles. On voit ci-haut, de gauche à droite: M. Frédéric Pelletier, président de l'association, M. C. Houde, maire de Montréal, M. Raoul Delorme, président du comité des fêtes et réceptions, organisateur du dîner, M. A. Dini, grand officier de l'Ordre de Ste-Marie-de-Beilhem pour l'Amérique, qui remet à M. Pelletier l'insigne de chevalier, M. Richmond Pelletier, le nouveau chevalier de l'Ordre, et Me Yvon Back, directeur général de l'association, tenant le parchemin accompagnant la médaille de chevalier remise à M. Pelletier.

Le tragédie de Petawawa

Le soldat "Frenchy" Lanoie condamné à 15 ans de bagne

PEMBROKE, Ont., 29 (P.C.) — Le soldat Joe (Frenchy) Lanoie, 36 ans, de Welland, Ont., a été trouvé coupable d'homicide involontaire aujourd'hui par un jury de la Cour suprême d'Ontario et condamné à 15 ans de prison.

Le procureur de Lanoie, Me Joseph Greene, a affirmé hier soir dans son plaidoyer que l'accusé était trop ivre le matin du meurtre pour savoir ce qu'il faisait. Il a imputé à l'alcool, beaucoup d'alcool, cette tragédie.

Greene a rappelé que la mère de Lanoie était morte peu après la naissance de son fils qui son père abandonna alors qu'il était à peine âgé de trois semaines. Lanoie fut aussi blessé grièvement au combat durant la deuxième guerre mondiale.

"Revenu au pays, Joe est passé d'un emploi à l'autre, abrutissant finalement dans une fonderie, un endroit bien mal approprié à ses blessures. Il revint donc au seul métier dans lequel il ait jamais bien fait: les armes", a dit l'avocat de la défense.

"A cause des guerres, il y aura toujours des types comme Joe Lanoie. Joe est un produit de notre époque et du train où vont les choses, les Joe Lanoie seront probablement beaucoup plus nombreux dans 25 ans."

Me Greene a ensuite invoqué l'absence d'intention de tuer en faveur de son client. Auparavant, l'avocat de la poursuite avait souligné le fait que Lanoie devait avoir des projets quand il prit le revolver dans le tiroir de son supérieur. Il ajouta aussi que Lanoie ne pouvait être aussi ivre que le dit la défense, car autrement comment aurait-il pu avoir la main assez sûre pour tuer deux hommes en tirant seulement trois balles?

La distribution du lait est un service public

"Notre système actuel de distribution du lait donne aux consommateurs les avantages d'un service d'utilité publique, sans les inconvénients du monopole", a déclaré aujourd'hui M. Albert Chartrand, président de l'Association des Distributeurs de lait de la province de Québec, Inc., au terme d'une réunion d'étude des représentants de cette importante industrie de notre province, tenue à St-Jean, (Québec).

"Aussi indispensable que les services d'électricité et d'eau courante, la distribution du lait est non moins sûre et économique", a affirmé M. Chartrand. "La laiterie doit fournir le lait de la meilleure qualité à tout le monde qui en demande, en tout temps de l'année, envers et contre tous les éléments. Pour assurer aux consommateurs des approvisionnements sûrs et réguliers, notre industrie doit balancer la production avec la consommation, en tenant compte du cycle des hausses et des baisses dans le rendement des troupeaux, ajuster le tout avec les hausses et les baisses toujours difficiles à prévoir dans la consommation du lait."

"Comme pour les lignes de transmission d'électricité ou les conduites d'eau, la laiterie doit surveiller constamment ses lignes d'approvisionnement pour que le consommateur ne manque jamais de lait. On ne saurait trouver service plus indispensable."

M. Chartrand a fait grand état du fait que ce service est assuré par une organisation qui est à l'opposé du monopole. "Notre industrie est faite d'entreprises moyennes et petites. Sur 170 laiteries, dans la province, 7 sont des compagnies à capital-actions, 12 des compagnies à caractère privé, 6 des coopératives, et 145 des entreprises à propriété unique, sans aucun lien ou affiliation entre eux. Sous l'angle de l'organisation, nous trouvons que 40% des laiteries du Québec sont des entreprises à caractère familial et six seulement peuvent être cataloguées comme "grandes entreprises". Ce "service indispensable" est donc assuré par des centaines d'entreprises privées, aussi jalouses de leur indépendance et de leur autonomie que les autres."

Le lieutenant-général sir Otto Lund, commissaire-en-chef de la Brigade Ambulancière St-Jean, en Grande-Bretagne, a déclaré hier soir à Montréal qu'adventant une guerre mondiale, Montréal serait sans doute la cible d'un bombardement atomique et qu'en prévision d'un tel désastre, il importe de décentraliser le personnel médical en dehors de la zone métropolitaine.

De cette façon a-t-il déclaré au cours d'une conférence de presse, ce personnel médical pourrait accomplir une fois le raid terminé et ne risquerait pas d'être décimé avant d'avoir pu rendre service. Il est essentiel, a-t-il dit, d'entraîner ce personnel médical, de sorte qu'un grand nombre de citoyens soit en mesure d'apporter les premiers secours, en étroite collaboration avec les forces de la défense civile.

Sir Otto a déclaré, en outre, qu'adventant une guerre, les unités de la Brigade Ambulancière se fusionneraient avec celles de la Croix-Rouge pour accroître l'efficacité des secours.

Sir Otto quittera Montréal aujourd'hui pour rentrer en Grande-Bretagne. Il a visité plusieurs régions asiatiques où les unités de la Brigade avaient été affectées par la deuxième guerre mondiale. Il s'est dit heureux de constater que celles-ci se raniment rapidement et pourront prochainement reprendre leur rang dans cet organisme humanitaire, qui compte plus de 200,000 membres, sans compter le nombre des auxiliaires.

Enfin, le commissaire en chef a fait savoir que l'organisme qu'il dirige nécessite une publicité plus considérable.

La lutte de M. G. Lapalme n'est pas seulement celle des libéraux

Nombreuses entrevues de M. Lapalme dans le district de Québec

Le chef du parti libéral provincial, M. Georges Lapalme, a passé la semaine dans le district de Québec, où il a conféré avec un grand nombre d'organismes libéraux.

Demain, dimanche, il prononcera sa causerie radiophonique hebdomadaire sur un réseau de postes s'étendant à toute la province. A Montréal, on pourra l'entendre demain après-midi, à 4 h. 30, sur les ondes de CKVL.

Au cours du mois de mars, M. Lapalme participera à différentes manifestations publiques, entre autres, le 10 au soir, à Joliette, à un grand dîner de l'Association libérale de l'endroit, et le 22 mars au soir, à Verchères, à un grand banquet en l'honneur de M. Arthur Dupré, député du comté de Verchères à l'Assemblée législative.

Quête dans les églises
C'est dans les églises que commencent dimanche prochain, le 2 mars, la campagne annuelle de la Croix-Rouge, annonce aujourd'hui M. Jacques Forget, président conjoint de la campagne dans la région de Montréal.

Les prédicateurs, à Montréal et dans le reste du pays, parleront de la Croix-Rouge du haut de la chaire, ce qui témoigne de l'intérêt très vif qu'attachent aux problèmes humanitaires les membres du clergé de toutes les dénominations religieuses.

Appel aux citoyens?

Le cas des employés de la Cité d'Outremont qui sont sans emplois

Les employés manuels de la Cité d'Outremont connaissent présentement une situation qui est pire que "durant les années de crise", alors que "la Cité s'efforçait de garder ses employés pour ne pas en faire des chômeurs et pour donner aux citoyens d'Outremont le service auquel ils s'attendaient".

Les membres de la Fraternité canadienne des employés municipaux, local no 2 d'Outremont, signalent que "depuis quelque temps les autorités de la Cité d'Outremont, sans raisons apparentes et contrairement à la pratique suivie depuis des années, ont démis de leurs fonctions un nombre considérable d'employés temporaires et réguliers."

Les unionistes ont demandé à leurs procureurs, Mes Desaulniers et Lussier de se mettre en communication avec le Conseil de ville d'Outremont, pour tous les ouvriers qui ont ainsi à souffrir de chômage, mais en particulier pour 31 d'entre-eux: MM. D. Pillegrino, E. Tremblay, L. Aumont, O. Beauchamps, C. Desormeaux, A. Desormeaux, Z. Pesant, A. Grenon, A. Klimek, G. Gohier, V. Guilbault, H. Thibault, L. Poitras, A. Lessard, R. Forget, R. Vandewalle, J. Poitras, F. D'Alfonso, E. Desroches, P. Urbano, B. Chwonecki, J. Kybuck, P. Yakimeczuk, V. Lathowski, P. Charbonneau, P. Piché, S. Hénault, U. Deschambault, P. Tremblay, O. Turcotte et R. Richer.

Après la sentence arbitrale
Les procureurs signalent aussi qu'aujourd'hui, sans que rien ne laisse prévoir un tel acte des autorités et surtout après la publication d'une sentence arbitrale assurant aux employés une augmentation de salaire, justifiée par l'augmentation du coût de la vie, des employés de 10, 15, 25 et 35 ans de service se trouvent sans emplois, dans une position financière telle-

ment précaire, que bientôt leurs épouses et leurs enfants en souffriront considérablement."

Demande est aussi faite à la Cité d'Outremont qu'elle paie les loyers de ses employés forcement chômeurs et même les factures pour les achats essentiels. "Considérant le nombre d'années de service des employés concernés par des renvois", les procureurs demandent au Conseil, "étant donné qu'il n'existe pas à Outremont une loi pour les indigents, de voir à payer pour ses employés leur loyer et leurs comptes pour les choses nécessaires à la vie pour les empêcher de tomber dans le dénuement complet."

Un appel aux citoyens
La demande des employés va plus loin, il s'agit même d'un appel à tous les citoyens de la Cité d'Outremont, si le Conseil de cette ville ne donne pas suite à l'état de choses qui existent présentement.

"A moins que le Conseil de la Cité d'Outremont ne prenne des dispositions pour empêcher les familles des employés de tomber dans un dénuement complet, la Fraternité canadienne des employés municipaux, local no 3 d'Outremont, se verra forcée de faire appel aux citoyens de la Cité d'Outremont, pour lui demander de fournir à ces employés l'aide nécessaire pour répondre au strict nécessaire des familles de ces derniers," a-t-on fait dire au Conseil de ville de la Cité d'Outremont.

"Le Canada" a été le premier quotidien à signaler (dans son édition du 20 février) le renvoi indéfini de ces employés.

Un des procureurs de la Fraternité a signalé, à quelques jours, que les "autorités de la Cité d'Outremont semblent user de représailles contre ses employés manuels, alléguant qu'elle n'a plus d'argent pour les payer."

Les Communes saisies de vingt-cinq projets de loi

OTTAWA, 29 (P.C.) — Des députés cherchant à obtenir des allocations familiales plus élevées et un projet de loi des droits de l'homme ont porté 25 propositions et bills à l'ordre du jour de la session qui vient de s'ouvrir.

Ces mesures dont la discussion aura lieu plus tard durant la session, sont en quelque sorte utilisées par les députés qui entendent porter leurs projets de prédilection à l'attention du Parlement.

Dans l'une des propositions, M. Hazen Argue (CCF-Alberta) recommande que les allocations familiales soient augmentées afin de compenser la hausse du coût de la vie depuis que la loi à ce sujet a été passée en 1945. L'allocation actuelle est de \$5 à \$8 par enfant de moins de 16 ans.

M. John Diefenbaker (Progressiste-conservateur-Lake Centre), préconise à nouveau un projet de déclaration des droits de l'homme afin d'assurer entre autres les libertés de religion, de parole, de presse et de radio.

Une proposition à peu près analogue est soumise par M. David Croll (Libéral-Toronto) Spadina qui suggère que le bill des droits de l'homme soit incorporé à la constitution.

Le rév. Dan McVior (Libéral-Port William) et M. Lionel Bertrand (Libéral-Terrebonne) préconisent la collaboration provinciale-fédérale afin d'assurer une pension aux personnes handicapées incapables de gagner leur vie.

M. Bona Arsenault (Libéral-Bonaventure) propose un bill relatif au droit en anglais "Confederation Day" au lieu de "Dominion Day" en ce qui concerne la fête du 1er juillet.

M. J. L. MacDougall (Libéral-Vancouver Burrard) a repris la défense du bill voulant que les fêtes de la reine Victoria et de la Confédération soient célébrées les lundis les plus rapprochés du 24 mai et du 1er juillet. Ce bill est déposé à l'ordre du jour lors de la première session.

M. Philéas Côté (Libéral-Matapédia-Matane) a soumis un projet incitant le gouvernement à prendre les mesures nécessaires à ce que le pays soit reconnu comme étant le "Royaume du Canada".

M. Stanley Knowles (CCF-Winnipeg North Centre) essaiera à nouveau d'obtenir que les cas de divorce du Québec de Terre-Neuve — seules provinces n'ayant pas de cours de divorce — soient soumis à la Cour de l'Échiquier plutôt qu'au Parlement.

Annulation de l'impôt
Dans une proposition, M. Knowles soumet le projet de faire en sorte que tous les frais occasionnés par des traitements médicaux soient retranchés des impôts sur le revenu. On ne peut actuellement retrancher que le montant dépassant l'équivalent de quatre pour cent du salaire de l'individu, en ce qui a trait aux soins médicaux.

M. Knowles présente aussi un bill selon lequel un employé pourra exiger de son employeur que ses contributions à son syndicat soient retenues sur sa paye.

Une autre mesure d'urgence est soumise par Mme Ellen Fairclough (progressiste-conservatrice) seule femme aux Communes. Selon ce projet il serait défendu à un employeur de refuser d'embaucher qu'il soit cause de sa race, de sa couleur ou de sa religion.

M. Argue, lui-même cultivateur de blé, appuie un projet de loi visant à autoriser le gouvernement à payer les cultivateurs pour le grain qu'ils entassent sur leur ferme plutôt que dans les éleveurs.

M. A. Wesley Stuart (Libéral-Charlotte) recommande une enquête sur les pêcheries en vue d'une législation destinée à prêter assistance à cette industrie.

Réélu vice-président



M. Louis-René Beaudoin, libéral de Vaudreuil-Soulanges, qui a de nouveau été désigné aux fonctions de vice-président des comités de la Chambre des Communes.

Au congrès de la langue

L'hon. G. Fauteux et Mgr Roy, les patrons d'honneur

QUEBEC, 29 (P.C.) — Le lieutenant-gouverneur Gaspard Fauteux de la province de Québec et S. Exc. Mgr Maurice Roy, archevêque de Québec, ont accepté d'être patrons conjoints du troisième Congrès de la langue française qui aura lieu du 18 au 24 juin.

Le comité d'honneur a été annoncé ce soir par le comité organisateur du Congrès qui aura lieu à Québec, Trois-Rivières et Montréal.

Voici la liste des autres officiers d'honneur:

Présidents: le très hon. Louis St-Laurent, premier ministre du Canada; l'hon. Maurice Duplessis, premier ministre de la province de Québec.

Vice-présidents: S. E. Mgr Paul-Emile Léger, archevêque de Montréal; le très hon. Thibault Rinfret, juge en chef du Canada; Mgr Ferdinand Vaudry, recteur de l'Université Laval; l'hon. E. Michaud, juge en chef de la Cour Suprême du Nouveau-Brunswick; l'hon. Henri T. Ledoux, de la Nouvelle-Angleterre.

Membres: S. E. Mgr Arthur Béliveau, archevêque de St-Basile; S. E. Mgr Alexandre Vachon, archevêque d'Ottawa; S. E. Mgr Norbert Robichaud, archevêque de Moncton; S. E. Mgr Philippe Desranleau, archevêque de Sherbrooke; S. E. Mgr Charles-Eugène Parent, archevêque de Rimouski; S. E. Mgr Arthur Douville, évêque de St-Hyacinthe; S. E. Mgr Georges-Léon Pelletier, évêque des Trois-Rivières; S. H. le maire Lucien Borne de Québec; S. H. le maire Camillien Houde de Montréal.

Nommé curé de la paroisse Ste-Bernadette Soubirou
Le P. Simon Chénervet, o.m.i., vient d'être nommé curé de la paroisse Ste-Bernadette Soubirou. Il succède au P. Albiny Provost.

Décoré par les Pays-Bas



M. A. Sevenster, consul général des Pays-Bas à Montréal et doyen du corps consulaire de notre ville, ci-haut, à gauche, épingle au veston de M. T. M. Verster la Croix des Pays-Bas pour service méritoire. Mme Verster accompagne son mari. M. Thomas-Matthijs Verster, originaire de Rotterdam et habitant maintenant Montréal, a été un membre actif de l'organisation hollandaise anti-nazie pendant l'occupation allemande de son pays. Presque surpris par l'occupant, il a réussi à s'enfuir en Grande-Bretagne où il a servi dans les forces hollandaises libres. (Photo "Le Canada", par Robitaille)

OFFRE SPÉCIALE
Réfrigérateur GENERAL ELECTRIC
Grandeur 9 1/2 pds
GARANTIE 5 ANS
Rég. \$499. pour
\$369.00 COMPTANT
CHANTIGNY ELECTRIC
1111 est, Demontigny CH. 9032

À LOUER OU À VENDRE

Magasin moderne de 36 pieds par 83 pieds dans le centre des affaires de Sept Îles, Québec

Pour renseignements: le jour, de 9 h. à midi, DO. 8937
Le soir, entre 6 h. et 8 h.

Le Canada pour
tous les Canadiens

Le Canada

Journal du matin
fondé en 1903

Le Canada est publié par la
Société de Publication du Canada
Ltee, 5221, De Gaspe, Montréal
GRavelle 3551

Bernard Tailleux
Administrateur et gérant général

René Décarie, sec.-trés.

TARIF DES ABONNEMENTS

Livraison à domicile: \$0.30 par semaine, \$6.50 par mois,
\$12.00 par année. En dehors de la zone de livraison à
domicile — Montréal, Banlieue, et Province de Québec
\$10.00 par année, \$5.50 pour 6 mois, \$2.75 pour 3 mois.
Etats-Unis et Empire Britannique: \$15.00 par année. Union
Postale: \$18.00 par année.

Membre de la Canadian Press
Membre de la Canadian Daily
Newspaper Association
Membre de l'Audit Bureau of
Circulation

Autorisé comme envoi postal de
la deuxième classe, Ministère
des Postes, Ottawa

SAMEDI, 1er MARS 1952

Le problème des Doukhobors n'est pas insoluble

Il n'est plus guère question du groupe fanatique des Doukhobors de la Colombie-Britannique, depuis que le problème a été remis entre les mains de deux comités composés de professeurs de l'université de la province. Un bon nombre de Canadiens inclineraient à croire que si les Fils de la Liberté ne veulent pas se soumettre à la loi, il n'y a qu'à les expulser du pays. La chose n'est pas aussi simple que cela. D'abord, aucun autre Etat ne consent à les recevoir. De plus, en agir ainsi serait ignorer certains faits liés à notre politique de colonisation. Un professeur de l'Université de Toronto, apparemment issu des premiers Doukhobors venus dans l'Ouest il y a un demi-siècle, M. Nicholas Ignatieff, les rappelle dans un article du *Saturday Night*.

Tous les gouvernements canadiens qui se sont succédés, jusqu'à nos jours, ont fait appel aux étrangers pour aider à peupler les vastes régions de la Prairie. On a ouvert aux Doukhobors non seulement pour les soustraire à la persécution russe, mais parce qu'on avait besoin de paysans robustes pour une tâche particulièrement difficile. C'est pour la même raison que sont venus dans le même temps les Mennonites et les Hutterites.

Quelques Canadiens croient que ce fut une erreur de laisser se former ces groupements qui ont retardé l'assimilation. M. Ignatieff estime au contraire, avec beaucoup de bons esprits, que la nation canadienne doit se distinguer non par l'uniformité, mais par la diversité; non par l'absorption de tous les groupes ethniques par une race dominante, mais par l'édification

d'un nouveau type de nation où tous les éléments collaboreraient.

Il y en a qui voient un désastre national et une source de faiblesse dans le fait que les Canadiens français, les Mennonites et les Doukhobors ne deviendront jamais des Canadiens anglo-saxons. A M. Ignatieff il apparaît, au contraire, comme "l'un des signes de l'originalité canadienne et d'un signe de force". Le collaborateur de *Saturday Night* va jusqu'à dire: "Si nous continuons de soutenir que tous les peuples doivent finalement accepter soit le mode de vie américain, soit le mode de vie soviétique, avant de pouvoir jouir d'un monde civilisé et pacifique, il est très probable qu'au lieu d'obtenir ce résultat, nous nous détruirons nous-mêmes."

Après tout, la tolérance des Canadiens envers les Doukhobors n'a pas si mal réussi. Sur les 17,000 adhérents de cette croyance au pays, 10,000 sont classés comme indépendants, ne gardant que des liens spirituels aux principes de leur foi; 5,000 autres sont des Doukhobors orthodoxes, intégrés dans la vie économique et sociale de leur nouvelle patrie. Il reste une petite minorité fanatique de 2,500 Fils de la Liberté, dont la rage de destruction s'est exercée contre les propriétés de leurs frères orthodoxes et indépendants, aussi bien que contre les écoles publiques.

Le problème le plus urgent pour les deux comités d'universitaires de la Colombie-Anglaise consiste donc à trouver une autre région de la province où placer ces turbulents incorrigibles. Encore ne devront-ils pas y être abandonnés à eux-mêmes, si l'on veut qu'ils tirent un profit salubre de cette migration.

S'aider soi-même en aidant une très belle oeuvre

La campagne annuelle de la Société canadienne de la Croix-Rouge commence dans la région de Montréal. Et l'objectif en est fixé à \$750,000. C'est une somme impressionnante de prime abord, mais elle paraît minime quand on songe à tous les services que rend la Croix-Rouge à quelques minutes d'avis.

Ces services, les citoyens de Rivière des Prairies, par exemple, ont eu l'occasion de les apprécier il n'y a pas un an. Et que dire de la population de Rimouski et de Cabano, qui fut victime de si terribles incendies? Demain, peut-être, c'est vous-mêmes, lecteur ou lectrice de ces lignes, qui bénéficierez du dévouement efficace des équipes de volontaires de la Croix-Rouge. Car ces deux fléaux, l'incendie et l'inondation, frappent trop souvent au moment où l'on s'y attend le moins et il est presque impossible de les prévenir.

Ce qui est possible, cependant, c'est d'atténuer les effets d'un désastre, c'est de contenir la propagation des flammes, c'est de limiter les ravages d'une épidémie, d'une explosion ou d'une autre catastrophe. Ce qui est possible, puisque la Croix-Rouge le réussit souvent, c'est d'épargner de précieuses vies humaines, c'est de soulager

promptement la misère humaine. La Croix-Rouge y parvient parce qu'elle est au service de tous, à toute heure du jour et de la nuit, et qu'elle peut compter sur le dévouement et la compétence d'innombrables volontaires. Ces derniers donnent leur temps gratuitement, mais les médicaments et les appareils de sauvetage, les instruments divers dont se sert la Croix-Rouge pour remplir sa mission, coûtent beaucoup d'argent.

C'est pourquoi chaque année cette société indispensable à Montréal et à beaucoup d'autres centres et régions doit faire appel au public pour combler ses déficits. Il est nécessaire que la Croix-Rouge puisse continuer à accomplir dans notre milieu comme ailleurs son oeuvre humanitaire. Il faut qu'elle puisse, au prochain désastre collectif ou individuel, fournir à ceux qui en auront besoin des vivres, des vêtements, un abri, des soins médicaux, du réconfort matériel et moral. Il faut qu'elle reste capable de limiter au minimum les souffrances et les pertes de vies.

Il ne s'agit pas tellement de savoir si nous pouvons aider la Croix-Rouge mais, plutôt, de déterminer comment, dans quelle mesure, nous l'aiderons à nous aider au besoin et à aider notre prochain.

Une institution sociale qui a atteint son but

Depuis l'établissement des allocations familiales en 1948, les versements effectués à cette fin par le gouvernement d'Ottawa se sont élevés à un milliard et demi de dollars. Très peu de familles ont dû être poursuivies pour fraude. Sur tout près de deux millions de familles canadiennes qui ont reçu des chèques mensuels en 1951, 371 seulement ont été jugées coupables d'avoir abusé de la confiance mise en elles.

Cette constatation, tirée du rapport de l'administration des allocations familiales, démontre la fausseté des sombres prédictions faites par leurs adversaires, lorsque la mesure fut présentée au Parlement. La plupart des mères, disait-on, gaspilleraient ces gratifications, "car les gens pauvres ne savent pas employer l'argent". Quelqu'un déclarait que les allocations familiales éloigneraient bien des pères de familles du travail et du désir d'améliorer leur situation; il ajoutait que le nombre des familles "imprévoyantes" augmenterait, aux dépens des citoyens "supérieurs".

L'expérience a démontré que ces critiques

n'étaient pas seulement non fondées, mais aussi injustes. Le dernier rapport l'indique: l'immense majorité des mères canadiennes utilisent les allocations honnêtement et efficacement, pour le bénéfice de leurs enfants — tel que le voulait la loi.

Les chèques d'allocations familiales sont reçus dans presque chaque foyer canadien où il y a des enfants au-dessous de seize ans, y compris ceux des Indiens et des Esquimaux. Leur but principal est d'aider à améliorer la santé et l'éducation des enfants. Depuis l'établissement des allocations familiales, on a pu noter des progrès sérieux dans l'assistance scolaire. La loi stipule que des chèques ne peuvent être émis pour les enfants qui, physiquement capables de se rendre à l'école, n'y vont pas et ne reçoivent pas une formation équivalente à la maison. C'est ainsi que les allocations familiales ont relevé le niveau de l'assistance scolaire à travers tout le pays. Du même coup, elles ont probablement réduit le danger du travail des enfants au Canada.

Un groupement politique à tendances fascistes

On veut croire qu'il y a de braves gens et de bons démocrates dans les rangs de l'"Union nationale", mais il est notoire et révélateur que dans ces rangs se trouvent à l'aise tout ce que la province de Québec compte de sympathisants du nazisme, du fascisme, du peronisme, du totalitarisme sous ses formes diverses. Les faibles pour qui la liberté est un épuisant fardeau et l'esprit critique une maladie intellectuelle sont naturellement heureux d'obéir aveuglément aux ordres de M. Duplessis et les slogans de l'"Union nationale" les dispensent de penser par eux-mêmes.

Il est donc normal que "Montréal-Matin", à la suite de M. Nil Larivière, député du Témiscamingue, et sous couleur de combattre l'"esprit de parti", parle des avantages d'un parti unique évidemment constitué de la (ou du) gang de l'"Union nationale". Et la petite feuille de nous raconter que les protecteurs de Charles-Émile

Poliquin, les persécuteurs du syndicalisme catholique, les insulteurs du curé Labelle, de la Compagnie de Jésus et de l'Ordre de Saint-Dominique, les maîtres-chanteurs qui visitent régulièrement les débits d'alcool pour alimenter la caisse de l'"Union nationale" sont des saints laïques "de toutes les couleurs politiques, animés unanimement du désir de servir d'abord leur Province" (sic).

Il faut rendre cette justice à "Montréal-Matin" que ses rédacteurs connaissent bien le personnel de l'"Union nationale" puisqu'ils parlent de gens qui administrent la province "à leur seul profit personnel, ou à peu près, sans aucune considération pour le bien public, pour l'intérêt général". Damage que cet esprit de parti qu'ils font mine de dénoncer les empêche de dire qu'il s'agit précisément de leurs maîtres. Mais ne désespérons pas; quand on réussit de telles définitions, on finit par savoir à qui les appliquer.

Place aux diabétiques dans l'armée du travail

Le diabète est une maladie assez répandue, qui a tendance à se propager. Les personnes qui en souffrent ne sont pas forcément condamnées à l'inaction et peuvent généralement, avec un régime alimentaire approprié, se livrer à la plupart des occupations que remplissent les individus en bonne santé. Cependant, une méconnaissance du caractère de cette maladie fait que dans beaucoup de cas, on écarte les diabétiques d'emplois qui leur conviennent parfaitement. Une autorité en la matière, le Dr I. M.

Rabinowitch, vient de s'élever très opportunément contre cet état de choses.

Des mesures devraient être prises pour faire l'éducation des employeurs et du public sur ce point. Il est certain que le diabète peut rendre invalide en certains cas et que les malades sont parfois sujets à souffrir des effets de l'insuline; mais en dehors de certains travaux comportant des risques spéciaux, les diabétiques recevant les soins médicaux appropriés peuvent accomplir leur tâche aussi bien que d'autres en parfaite santé et aussi bien qu'avant l'apparition de la maladie.

S'adapter aux circonstances

par Willie CHEVALIER



La diminution de la production du beurre dans le Québec aura sans doute des conséquences sérieuses sur le régime des hommes, femmes et enfants, qui sont incapables de suppléer à cette insuffisance de matières grasses de table par de la margarine, déclarent les autorités en matière d'hygiène.

La production de beurre au pays, en 1952, sera moindre qu'en 1951. Il y aura moins de lait et une plus grande proportion de ce lait sera probablement vendue sous forme liquide ou de crème et entrera dans la fabrication des produits concentrés et de la crème glacée, ce qui contribuera à diminuer la quantité de lait pour la fabrication du beurre.

Dans la province de Québec, la production du beurre a baissé de quelque 105 millions de livres en 1947, à 96 millions de livres en 1950. Et pourtant Québec est l'une des deux provinces canadiennes où la vente de la margarine est interdite. Alors que dans tout le Canada la consommation des matières grasses de table par personne s'est élevée à 32.8 lbs par année (23.6 de beurre et 9.6 de margarine), le Québécois moyen n'a consommé que 24.2 de beurre. Or, la consommation idéale de matières grasses de table devrait être annuellement de 36 lbs par personne.

La margarine offre une solution extrêmement précieuse à ce problème parce que si le beurre dépend entièrement du lait pour sa teneur en gras, la margarine, à base de lait, puise ses matières grasses des huiles végétales que l'on peut cultiver au Canada.

Selon les rapports du Ministère de l'Agriculture, à Ottawa, la production du lait, cette année, ne devrait guère dépasser les 16 milliards de livres. Cette tendance à la baisse remonte à 1945, bien que la diminution ait quelque peu ralenti l'an dernier, mais les informations disponibles à l'heure actuelle font prévoir une légère réduction en 1952.

Le Bureau de la Statistique, après une enquête sur la situation du bétail pour l'année se terminant au 1er juin l'an dernier, rapporte une diminution de 67 mille vaches laitières sur les fermes et une augmentation de 20 mille génisses laitières, soit une diminution nette de 47 mille bêtes.

Le rapport fait remarquer également que les nouvelles tendances dans l'utilisation du lait se poursuivront en 1952. L'accroissement de la population et le niveau élevé des revenus personnels auront peut-être pour résultat d'augmenter la vente du lait liquide et de la crème, malgré les prix de détail élevés exigés pour ces produits. On prévoit également une augmentation dans la quantité de lait requise pour la fabrication de

la crème glacée et des produits laitiers concentrés. On s'attend à peu de changements, en 1951, pour l'emploi du lait sur les fermes y compris le lait donné aux bestiaux et employé dans la production du beurre de laitier.

Étant donné que l'on prévoit une diminution de la production laitière, on peut s'attendre à ce qu'il y ait moins de lait disponible pour la fabrication du beurre et du fromage.

Au cours des dernières années, la consommation des produits laitiers au pays a dépassé graduellement la production du lait. Si on se base sur le prix du lait, les exportations des produits laitiers en 1951 furent approximativement égales aux importations. En 1952, le marché domestique absorbera probablement plus de lait et de produits laitiers qu'en 1951. On ne prévoit aucun changement dans les prix des produits du lait pour cette année. Le prix du lait liquide augmentera peut-être légèrement au cours de l'année, mais les prix des produits manufacturés resteront généralement au niveau de 1951.

La consommation globale du lait liquide et de la crème s'est accrue légèrement l'an dernier. La perspective d'un embauchage record en 1952 devrait stimuler encore cette augmentation, bien que la hausse des prix du lait, permise au cours du dernier trimestre 1951, puisse forcer le consommateur à réduire légèrement sa consommation de lait.

A ce sujet il est intéressant de noter que si la production laitière est à la baisse au Canada, la culture des graines oléagineuses augmente rapidement. Parmi les plantes qui fournissent des huiles comestibles, le soja est certainement la plante la plus importante, au pays, bien que l'on récolte également de petites quantités de tournesols. Le sud de l'Ontario a pris l'initiative dans ce domaine et a produit l'an dernier la récolte la plus abondante jamais vue dans cette province. La fève soja qui entre dans la fabrication de l'huile à salade, la margarine, les pâtes à bestiaux, etc., sert également, en quantité considérable, à la fabrication des peintures et des vernis.

Pour ce dernier emploi, la demande sera sans doute accrue par suite de l'augmentation des prix de l'huile d'olive et autres huiles d'Orient ou par suite de la diminution de leurs importations. Cette perspective a déjà motivé la mise au point de projets destinés à accroître considérablement la production canadienne de soja. On s'attend, cette année, à une récolte assez considérable dans les provinces centrales.

La culture du soja, entreprise sur une petite échelle, a très bien réussi dans le Québec. On estime que si la fabrication de la margarine devenait une industrie québécoise, la culture de la fève soja y prendrait immédiatement des proportions impressionnantes. Pres de trois quarts de million d'acres de notre province seraient alors à la culture rémunératrice de cette légumineuse.

Ottawa et les universités

par Louis-Philippe ROY

Nos universités sont dans un grand besoin d'argent. Et seuls les pouvoirs publics ont assez de ressources pour leur venir en aide efficacement. Mais voilà! Une discussion s'est élevée autour de cette assistance de l'Etat, les uns soutenant que seul le Provincial doit accorder cette aide, d'autres acceptant les secours du gouvernement central, au nom de la "culture générale" bien que l'éducation "académique" soit de juridiction provinciale.

Sur la recommandation de la Commission Massey, et pour manifester sa reconnaissance aux universités pour les immenses services d'ordre culturel rendus au pays, le gouvernement fédéral a voté une loi accordant des subventions aux universités qui les avaient sollicitées.

Quoi que puissent en penser quelques-uns, on doit considérer cette loi comme valide tant et aussi longtemps que nos tribunaux ne l'auront pas déclarée inconstitutionnelle.

Si cette loi est constitutionnelle, si cette loi respecte l'autonomie des provinces — et jusqu'à preuve du contraire, on peut le penser sans tomber dans l'hérésie —

pourquoi nos universités refusent-elles d'en bénéficier?

Elles devraient pourtant faire le sacrifice de ces avantages si la loi permettait à l'Etat fédéral de s'ingérer indûment dans leurs affaires, ce qui ne semble pas le cas pour la loi actuelle. Si l'an prochain, le législateur ambitionne, viole l'autonomie, il sera encore temps pour le Provincial de s'opposer et pour les universités, de refuser. Une telle attitude comporte des risques, mais il faut savoir les prendre quand c'est nécessaire.

Voilà notre opinion. Nous ne l'imposons à personne, mais nous l'exprimons avec autant de sincérité et de patriotisme que quiconque.

(1) Témoignant devant la Commission Massey, le secrétaire de la Survivance française avait déclaré: "L'éducation académique relève des provinces. Cependant à côté de l'éducation académique il y a l'éducation ou CULTURE générale et c'est le domaine sur lequel vous êtes appelés à faire enquête. Nous estimons que cette culture générale est aussi un sujet d'intérêt fédéral et même international".

(L'Action catholique)

Pénurie d'ingénieurs

Depuis une dizaine d'années, les salaires du personnel technique au Canada accusent une tendance marquée à la hausse.

Un récent rapport de la Division du personnel technique du ministère du Travail donne les résultats d'un questionnaire adressé à 27,000 ingénieurs, architectes et hommes de science, membres des associations et instituts professionnels. D'après les réponses obtenues, on a pu établir des chiffres basés sur plus de 13,000 salaires annuels indiqués.

Le rapport démontre que le salaire annuel médian du personnel technique débutant en emploi a presque doublé depuis 1941. A cette date, le salaire initial médian était de \$1,600 par année; en 1946, il était monté à \$2,150 et en 1949, à \$2,550, pour atteindre près de \$3,000 en 1951. Des salaires initiaux types sur lesquels a porté le relevé, 35 p. 100 le dépassaient et 43 p. 100 dépassaient en deca.

Malgré les perspectives de salaires beaucoup plus élevés et malgré la multiplication des occasions d'emploi pour les diplômés dans les domaines techniques des pénuries d'ingénieurs et d'hommes de science continuent de se faire sentir au Canada.

Il est difficile d'estimer exactement la pénurie actuelle; mais il existe certainement plusieurs centaines d'ouvertures dans le moment. Bien que quelques centaines d'hommes et de femmes ne représentent qu'une bien faible proportion du total de l'effectif ouvrier au Canada, on réclame surtout à l'heure actuelle des travailleurs indispensables, ingénieurs et hommes de science possédant de l'expérience dans un domaine précis, pour exécuter certains projets spéciaux.

On espère remédier à cette pénurie à mesure que le grand nombre des étudiants récemment diplômés, y compris les anciens combattants, acquerront de l'expérience et pourront remplir des postes comportant des responsabilités.

Il se pose un autre problème peut-être plus grave encore; il s'agit de l'approvisionnement en personnel technique, et particulièrement en ingénieurs, pour longtemps à venir. D'après une estimation prudente, notre pays aura besoin d'environ 2,000 diplômés en génie chaque année.

Dans les années d'après-guerre, les anciens combattants retournés aux études ont fait monter le chiffre des inscriptions en génie bien au-dessus de la normale; toutefois, le rendement des cours s'est rapidement à mesure que les anciens combattants complètent leur formation. On estime qu'à partir de 1954, on ne comptera guère que de 1,000 diplômés en génie chaque année.

On pourra remédier à ces pénuries, dans une certaine mesure grâce à l'immigration et à la redistribution des tâches au sein même des entreprises du génie. La seule véritable solution, cependant, se trouve dans une augmentation des inscriptions en première année de génie. Il ne s'agit pas évidemment d'encourager les étudiants à s'inscrire à moins qu'ils ne possèdent de réelles aptitudes et qu'ils n'éprouvent de l'attrait pour le génie.

Toutefois, il se trouve sans doute présentement un grand nombre d'étudiants dans les écoles secondaires qui pourraient devenir d'excellents ingénieurs, mais qui ne songent pas à ces cours à moins que quelqu'un ne les oriente dans ce sens. Les personnes et groupes qui entrent en contact avec les étudiants, notamment les organisations professionnelles, les éducateurs et les industriels, pour-

Le pour et le contre

Que pensez-vous d'une augmentation du prix des billets de tramway?

Photo-reportage d'Yves JASMIN

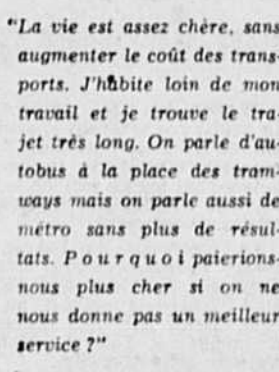
Il n'a pas été difficile de trouver cinq personnes qui ont exprimé un avis défavorable à cette suggestion de la Commission du Transport. Nous avons tenté de trouver au moins un personnage qui soit en faveur, mais peine perdue. Un automobiliste a déclaré cyniquement que plus les tramways demanderaient cher, plus l'économiste sur sa voiture mais il a refusé de se laisser photographier et de laisser son nom.

Mlle MUGUETTE LACOSTE, midinette de son métier et charmante dans son petit manteau bleu, semble ne pas aimer voyager en tramway. Elle prend le tram tous les matins à la petite gare de la rue Crémazie où il faut parfois attendre longtemps, le parcours du St-Laurent étant semé d'embûches.



"Le prix des billets est déjà assez élevé comme ça. Ils nous font attendre des heures, on manque de place pour revenir de la ville et on circule à une lenteur impossible. Quant à l'idée de 8 billets pour 25¢ sans correspondance, je trouve cela très injuste. Quelques-uns en profiteront mais beaucoup y perdront; précisément ceux qui dépendent le plus sur les transports publics."

M. RENE BELLEMARE, apprenti plâtrier, songe à se marier mais réalise les difficultés causées par la hausse constante du coût de la vie. C'est avec cette préoccupation en mémoire qu'il nous dit:



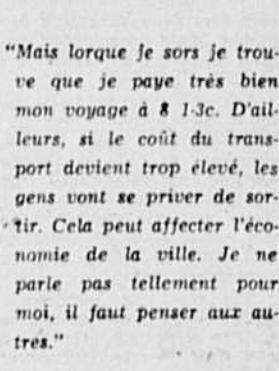
"La vie est assez chère, sans augmenter le coût des transports. J'habite loin de mon travail et je trouve le trajet très long. On parle d'autobus à la place des tramways mais on parle aussi de métro sans plus de résultats. Pourquoi paierions-nous plus cher si on ne nous donne pas un meilleur service?"

M. PIERRE BASCHIER ne trouve pas amusant du tout d'avoir à voyager en tramway. Il est jeune, il est vaillant, mais il trouve le temps long dans "les boîtes à sardines de Concordia". Que dire des vieillards et de ceux qui travaillent?



"A deux billets pour 25¢, si c'est ça que les autorités du transport se proposent d'appliquer, un homme y gagnerait à s'acheter une auto. Pensons aussi à ceux qui ont une famille. La suggestion de vendre 8 billets pour 25¢ ne me paraît pas très sensée. Il y en a tant qui ont besoin de ce moyen de transport. L'autobus serait peut-être une solution il peut circuler tellement plus librement."

Mlle PIERRETTE REBTS ne se plaint pas trop violemment. Elle ne travaille pas et aide sa mère à l'entretien de la maison.



"Mais lorsque je sors je trouve que je paye très bien mon voyage à 8 1/3¢. D'ailleurs, si le coût du transport devient trop élevé, les gens vont se priver de sortir. Cela peut affecter l'économie de la ville. Je ne parle pas tellement pour moi, il faut penser aux autres."

M. JEAN PAQUETTE est un ancien constable. Aujourd'hui restaurateur, il ne voyage pas souvent et sort presque toujours en auto. Son opinion est cependant très au point:



"Je crois qu'une augmentation du prix des billets de tramway serait injuste. A moins que le revenu additionnel ainsi obtenu serve à l'achat d'autobus. Avec des autobus à essence (pas des trolleybus) la circulation serait améliorée cent fois. On pourrait en compter deux sortes: local et express. Personne ne s'objecterait à payer si le service était en conséquence."

Le comté de Kent au Royaume-Uni et les Etats-Unis

"The American Congressman who was surprised to learn that Canada is not one of the possessions of this country which could be sold to the United States might recall the speech made in the House of Commons in 1782 by Sir James Marriot, who presided in the Court of Admiralty. He told the House that although it has been frequently pretended that the inhabitants of the Colonies were not represented in Parliament that was quite mistaken. The first colonization was the establishment of Virginia, whose grants and charters were the pattern for all those which followed, as, for instance, to have and to hold of the King's Majesty as part and parcel of the manor of East Greenwich, within the county of Kent. So the inhabitants of America were, in fact, represented in Parliament by the Knights of the Shire for the county of Kent."

(Ministère fédéral du Travail)

(The Manchester Guardian)

Petits Films

Le comble...

— Jean, as-tu la poudre? — Oui, mon beau Lucien. Voilà le dialogue que nous entendrons, à l'été, si la mode inexorable continue à faire des siennes. De New-York arrive la dépêche. C'est la firme Fashion Foundation of America qui lance ce nouvel atout des armes masculines. Allons-y donc pour la poudre, en attendant que madame, elle, nous reçoive avec le rouleau à pâte. Cette idée a du bon. Un peu de poudre de riz, et là, enlèvera les empreintes de lèvres étrangères, même celle du fatidique Rouge Baiser. GABADADI

Washington Carrousel

par Drew PEARSON

WASHINGTON — M. Truman s'est expliqué franchement l'autre jour, au sujet de Franco, avec le "congressman" Clement Zablocki, un catholique. Le parlementaire du Wisconsin avait commenté par faire savoir sans ambages au président qu'il désapprouvait son attitude sur l'Espagne. M. Truman lui a répondu que ses critiques s'adressaient uniquement à Franco et à son régime et non pas du tout au peuple espagnol. Il tient Franco responsable de l'intolérance dont souffre "cette minorité particulièrement minoritaire", les quelque 30,000 Espagnols protestants.

"En quelques parties de l'Espagne, dit M. Truman, les protestants ne peuvent même pas entrer leurs morts en plein jour ni leur élever de pierre tombale par crainte de manifestations hostiles. Les dictatures encouragent ces sortes de choses."

Zablocki fut d'accord pour déplorer cette situation mais signala que, les Etats-Unis en ont de semblables. "Malheureusement, c'est vrai", admettait le président qui ajouta cependant qu'à titre officiel il fait tout en son pouvoir pour mettre fin à l'intolérance et à ses manifestations, tandis que Franco ne bouge pas.

"Comme président des Etats-Unis, dit-il, je ne puis accepter de compromis avec ceux qui persécutent les minorités, soit en notre pays soit à l'étranger". Zablocki opina que la situation serait corrigée plus rapidement en Espagne si ce pays était admis dans l'Alliance atlantique, mais Truman ne fut pas d'accord. Il doute que Franco, aussi longtemps qu'il sera dictateur, fasse quoi que ce soit en faveur de la tolérance religieuse.

A l'adresse de M. Saint-Laurent

Montréal, 19 février, 1952. Honorable Louis St-Laurent, Premier Ministre du Canada, Ottawa.

Monsieur St-Laurent, Bravo... Mille fois Bravo! Je salue bien que nous n'avons pas besoin de dictature d'aucune sorte pour vivre en harmonie au Canada malgré toutes nos différences de race, de religion, d'ambition, etc.

Si, comme je le crois, la véritable diplomatie consiste à servir les intérêts de tous sans nuire à personne, vous êtes le plus grand diplomate de notre temps, et celui sur un plan mondial... Merveilleux!

Et maintenant...! Avons-nous, Canadiens, assez de maturité pour réclamer et obtenir un drapeau vraiment canadien?... Je l'espère! C'est aussi, j'en suis sûr, le vœu le plus cher, le plus légitime des Canadiens de toutes nationalités.

Il faut qu'il soit beau, M. St-Laurent; oui, très, très beau, comme toute la nature canadienne.

A mon choix, il serait vert, avec une grande feuille d'érable d'autour entourée de dix belles étoiles d'or.

Le vert indiquerait assez bien la jeunesse du pays, jeunesse qui se prolongera, j'en suis sûr, vu les trésors insoupçonnés que renferment ses monts et ses plaines.

La feuille d'érable d'autour avec ses chaudes et riches nuances de vert, d'or et de rouge représenterait la multiplicité de nos ressources naturelles.

Les dix étoiles d'or en cercle prouveraient l'harmonieuse unité d'ambition qu'on toutes les provinces, sans exception, de faire du Canada un pays merveilleux, pacifiquement actif, où il fait très bon vivre.

Ce sujet peut-être être discuté à la prochaine session? Je le voudrais, pour que sa Majesté la Reine l'approuve au plus tôt. Avec le reste du pays, "I cross my fingers" afin d'avoir très bientôt le grand bonheur de saluer avec fierté le drapeau vraiment canadien.

O Canada, mon pays, mes amours. Sincèrement Canadien! Jeanne TURGEON 7031 Clark Montréal, Qué.

Voilà! Henri de Rochefort, journaliste du siècle dernier, avait infiniment d'esprit.

Un jour, il pénétra dans un salon ami, s'accroche à la cheminée, bâille deux ou trois fois avec ostentation et dit: — Aujourd'hui, vous me trouvez moins intelligent que d'habitude. Je viens de rencontrer N... et nous avons procédé à un échange de vues.

"Bright Victory", au Palace, film émouvant sur la cécité

Pieurs films excellents ont été tournés sur l'adaptation des œuvres de guerre. Mentionnons entre autres, "The Best Years of Our Lives" et "The Men". Un troisième, aussi émouvant que les deux autres, vient de prendre l'affiche du cinéma Palace. Il s'agit de "Bright Victory", mettant en vedette Arthur Kennedy et Peggy Dow.

"Bright Victory" traite d'un sujet très pathétique en lui-même, la cécité. L'intrigue tourne autour d'un sergent qui a perdu la vue sur le champ de bataille. Il est fils unique et est sur le point de se marier avec une jeune fille très riche. Comment pourra-t-il faire face à la vie? Comment l'acceptera-t-on dans son milieu? Voilà deux des nombreuses questions qui le tourmentent. Evidemment la première chose qu'on lui apprend à l'hôpital c'est d'avoir confiance en lui-même. Pour lui inculquer cette confiance, on lui fera subir des "tests" qui lui prouveront qu'il est un être normal, qu'il peut avoir les mêmes activités que les autres, comme aller à la banque, signer un chèque, se promener sur la rue. Dès qu'il a acquis cette confiance, il peut retourner dans sa famille. Mais le plus dur n'est pas fait. Tant qu'il n'a pas lutté contre lui-même, c'est facile; mais quand il a à lutter contre les autres, c'est plus difficile. Ces mutilés de guerre veulent la sympathie du public et non la pitié. Et c'est justement ce qu'ils ont à combattre. Très sensibles, ils veulent être traités comme les autres. Voilà pourquoi, lorsque le riche père de la jeune fille qu'il doit épouser lui fait sentir que c'est par pitié qu'il le prendra à son emploi, il s'offusquera et abandonnera ses projets de mariage avec elle.

Mark Robson, a fait une mise en scène soignée, pleine de sensibilité; il est habile et sait heureusement briser une tension dramatique par une scène légère et comique. Il a également su éviter le gros mélodrame.

"Bright Victory" est un film émouvant; le scénario est solide, en effet. Quant au dialogue, il est intense et naturel.

L'interprétation est excellente. Soulignons tout particulièrement celle d'Arthur Kennedy, qui personnifie Larry, l'aveugle. Il joue avec un naturel remarquable, une très grande sensibilité et une émotion vraie. C'est un rôle difficile et il s'en tire merveilleusement.

Au Loew's — "I'll See You in My Dreams"

"I'll See You in My Dreams", qui vient de prendre l'affiche du Loew's, est un film des studios Warner Bros. qui fait revivre quelques épisodes de la vie du parolier Gus Kahn, l'auteur de plusieurs chansons de succès. "I'll See You in My Dreams" est un film bien fait et bien joué par Danny Thomas, qui incarne le rôle du compositeur. L'action débute au moment où un jeune homme, Gus Kahn, soumet une chanson à un éditeur de musique en feuille et se voit fermer la porte au nez. Son allure rustre et sa détermination lui attirent la sympathie d'une jeune fille, Doris Day, qui est à l'emploi de l'éditeur. Cette sympathie se métamorphosera en amour; elle écrira la musique de sa première chanson. Après un "hit", il composera plusieurs chansons qui n'auront aucunement la faveur du public. Il devra se résigner à trouver un compositeur autre que sa femme pour mettre en musique les couplets qu'il écrit. Il aura la bonne fortune d'en trouver un et avec lui, composera une foule de chansons dont l'une des plus célèbres est "Memories".

Danny Thomas joue le rôle de Gus Kahn avec beaucoup de spontanéité et de vie, sachant bien faire ressortir les côtés pittoresques de ce personnage. Doris Day lui donne agréablement la réplique. Ces deux artistes sont entourés d'une excellente distribution, parmi laquelle on retrouve James Gleason et Frank Lovejoy.

Il va sans dire que ce film regorge de chansons, les plus jolies que Gus Kahn ait écrites.

Au Princess — "Red Skies of Montana"

Ce film qui vient de prendre l'affiche du cinéma Princess n'est peut-être pas extraordinaire, mais il devrait être vu par tous ceux qui vont dans la forêt et qui, par mégarde, distraction ou négligence, sont responsables de feux de forêts.

"Red Skies of Montana", une production des studios Twentieth Century Fox, nous montre comment les gardes-forestiers américains luttent contre les feux de forêts de l'Ouest des Etats-Unis. Ce film, qui est techniquement bien fait, regorge de scènes spectaculaires et se termine d'une saisissante façon.

L'intrigue est construite autour de Richard Widmark qui est dépeché sur les lieux d'un incendie avec six sapeurs. Un coup de vent fait subitement changer la marche de l'incendie et tous meurent excepté lui. Le fils de l'une des victimes croit que Widmark est responsable de l'accident et se met dans la tête de lui faire un mauvais parti. Il faudra que Widmark accomplisse un acte d'héroïsme au cours d'un autre feu de forêt pour rentrer dans ses bonnes grâces et affirmer son autorité auprès de ceux qui l'accusent.

Widmark joue son rôle avec autorité et conviction, mais ce qui reste dans l'esprit du spectateur en sortant du Princess sont les impressionnantes scènes d'incendie.

Au Princess — "Red Skies of Montana"

Ce film qui vient de prendre l'affiche du cinéma Princess n'est peut-être pas extraordinaire, mais il devrait être vu par tous ceux qui vont dans la forêt et qui, par mégarde, distraction ou négligence, sont responsables de feux de forêts.

"Red Skies of Montana", une production des studios Twentieth Century Fox, nous montre comment les gardes-forestiers américains luttent contre les feux de forêts de l'Ouest des Etats-Unis. Ce film, qui est techniquement bien fait, regorge de scènes spectaculaires et se termine d'une saisissante façon.

L'intrigue est construite autour de Richard Widmark qui est dépeché sur les lieux d'un incendie avec six sapeurs. Un coup de vent fait subitement changer la marche de l'incendie et tous meurent excepté lui. Le fils de l'une des victimes croit que Widmark est responsable de l'accident et se met dans la tête de lui faire un mauvais parti. Il faudra que Widmark accomplisse un acte d'héroïsme au cours d'un autre feu de forêt pour rentrer dans ses bonnes grâces et affirmer son autorité auprès de ceux qui l'accusent.

Widmark joue son rôle avec autorité et conviction, mais ce qui reste dans l'esprit du spectateur en sortant du Princess sont les impressionnantes scènes d'incendie.

Roland COTE

Plusieurs films excellents ont été tournés sur l'adaptation des œuvres de guerre. Mentionnons entre autres, "The Best Years of Our Lives" et "The Men". Un troisième, aussi émouvant que les deux autres, vient de prendre l'affiche du cinéma Palace. Il s'agit de "Bright Victory", mettant en vedette Arthur Kennedy et Peggy Dow.

"Bright Victory" traite d'un sujet très pathétique en lui-même, la cécité. L'intrigue tourne autour d'un sergent qui a perdu la vue sur le champ de bataille. Il est fils unique et est sur le point de se marier avec une jeune fille très riche. Comment pourra-t-il faire face à la vie? Comment l'acceptera-t-on dans son milieu? Voilà deux des nombreuses questions qui le tourmentent. Evidemment la première chose qu'on lui apprend à l'hôpital c'est d'avoir confiance en lui-même. Pour lui inculquer cette confiance, on lui fera subir des "tests" qui lui prouveront qu'il est un être normal, qu'il peut avoir les mêmes activités que les autres, comme aller à la banque, signer un chèque, se promener sur la rue. Dès qu'il a acquis cette confiance, il peut retourner dans sa famille. Mais le plus dur n'est pas fait. Tant qu'il n'a pas lutté contre lui-même, c'est facile; mais quand il a à lutter contre les autres, c'est plus difficile. Ces mutilés de guerre veulent la sympathie du public et non la pitié. Et c'est justement ce qu'ils ont à combattre. Très sensibles, ils veulent être traités comme les autres. Voilà pourquoi, lorsque le riche père de la jeune fille qu'il doit épouser lui fait sentir que c'est par pitié qu'il le prendra à son emploi, il s'offusquera et abandonnera ses projets de mariage avec elle.

Mark Robson, a fait une mise en scène soignée, pleine de sensibilité; il est habile et sait heureusement briser une tension dramatique par une scène légère et comique. Il a également su éviter le gros mélodrame.

"Bright Victory" est un film émouvant; le scénario est solide, en effet. Quant au dialogue, il est intense et naturel.

L'interprétation est excellente. Soulignons tout particulièrement celle d'Arthur Kennedy, qui personnifie Larry, l'aveugle. Il joue avec un naturel remarquable, une très grande sensibilité et une émotion vraie. C'est un rôle difficile et il s'en tire merveilleusement.

Au Loew's — "I'll See You in My Dreams"

"I'll See You in My Dreams", qui vient de prendre l'affiche du Loew's, est un film des studios Warner Bros. qui fait revivre quelques épisodes de la vie du parolier Gus Kahn, l'auteur de plusieurs chansons de succès. "I'll See You in My Dreams" est un film bien fait et bien joué par Danny Thomas, qui incarne le rôle du compositeur. L'action débute au moment où un jeune homme, Gus Kahn, soumet une chanson à un éditeur de musique en feuille et se voit fermer la porte au nez. Son allure rustre et sa détermination lui attirent la sympathie d'une jeune fille, Doris Day, qui est à l'emploi de l'éditeur. Cette sympathie se métamorphosera en amour; elle écrira la musique de sa première chanson. Après un "hit", il composera plusieurs chansons qui n'auront aucunement la faveur du public. Il devra se résigner à trouver un compositeur autre que sa femme pour mettre en musique les couplets qu'il écrit. Il aura la bonne fortune d'en trouver un et avec lui, composera une foule de chansons dont l'une des plus célèbres est "Memories".

Danny Thomas joue le rôle de Gus Kahn avec beaucoup de spontanéité et de vie, sachant bien faire ressortir les côtés pittoresques de ce personnage. Doris Day lui donne agréablement la réplique. Ces deux artistes sont entourés d'une excellente distribution, parmi laquelle on retrouve James Gleason et Frank Lovejoy.

Il va sans dire que ce film regorge de chansons, les plus jolies que Gus Kahn ait écrites.

Au Princess — "Red Skies of Montana"

Ce film qui vient de prendre l'affiche du cinéma Princess n'est peut-être pas extraordinaire, mais il devrait être vu par tous ceux qui vont dans la forêt et qui, par mégarde, distraction ou négligence, sont responsables de feux de forêts.

"Red Skies of Montana", une production des studios Twentieth Century Fox, nous montre comment les gardes-forestiers américains luttent contre les feux de forêts de l'Ouest des Etats-Unis. Ce film, qui est techniquement bien fait, regorge de scènes spectaculaires et se termine d'une saisissante façon.

L'intrigue est construite autour de Richard Widmark qui est dépeché sur les lieux d'un incendie avec six sapeurs. Un coup de vent fait subitement changer la marche de l'incendie et tous meurent excepté lui. Le fils de l'une des victimes croit que Widmark est responsable de l'accident et se met dans la tête de lui faire un mauvais parti. Il faudra que Widmark accomplisse un acte d'héroïsme au cours d'un autre feu de forêt pour rentrer dans ses bonnes grâces et affirmer son autorité auprès de ceux qui l'accusent.

Widmark joue son rôle avec autorité et conviction, mais ce qui reste dans l'esprit du spectateur en sortant du Princess sont les impressionnantes scènes d'incendie.

Roland COTE

Plusieurs films excellents ont été tournés sur l'adaptation des œuvres de guerre. Mentionnons entre autres, "The Best Years of Our Lives" et "The Men". Un troisième, aussi émouvant que les deux autres, vient de prendre l'affiche du cinéma Palace. Il s'agit de "Bright Victory", mettant en vedette Arthur Kennedy et Peggy Dow.

"Bright Victory" traite d'un sujet très pathétique en lui-même, la cécité. L'intrigue tourne autour d'un sergent qui a perdu la vue sur le champ de bataille. Il est fils unique et est sur le point de se marier avec une jeune fille très riche. Comment pourra-t-il faire face à la vie? Comment l'acceptera-t-on dans son milieu? Voilà deux des nombreuses questions qui le tourmentent. Evidemment la première chose qu'on lui apprend à l'hôpital c'est d'avoir confiance en lui-même. Pour lui inculquer cette confiance, on lui fera subir des "tests" qui lui prouveront qu'il est un être normal, qu'il peut avoir les mêmes activités que les autres, comme aller à la banque, signer un chèque, se promener sur la rue. Dès qu'il a acquis cette confiance, il peut retourner dans sa famille. Mais le plus dur n'est pas fait. Tant qu'il n'a pas lutté contre lui-même, c'est facile; mais quand il a à lutter contre les autres, c'est plus difficile. Ces mutilés de guerre veulent la sympathie du public et non la pitié. Et c'est justement ce qu'ils ont à combattre. Très sensibles, ils veulent être traités comme les autres. Voilà pourquoi, lorsque le riche père de la jeune fille qu'il doit épouser lui fait sentir que c'est par pitié qu'il le prendra à son emploi, il s'offusquera et abandonnera ses projets de mariage avec elle.

Mark Robson, a fait une mise en scène soignée, pleine de sensibilité; il est habile et sait heureusement briser une tension dramatique par une scène légère et comique. Il a également su éviter le gros mélodrame.

"Bright Victory" est un film émouvant; le scénario est solide, en effet. Quant au dialogue, il est intense et naturel.

L'interprétation est excellente. Soulignons tout particulièrement celle d'Arthur Kennedy, qui personnifie Larry, l'aveugle. Il joue avec un naturel remarquable, une très grande sensibilité et une émotion vraie. C'est un rôle difficile et il s'en tire merveilleusement.

Dans les cinés français...

AU SAINT-DENIS

"Le Rossignol et les Cloches" que le public attendait avec impatience, prend aujourd'hui l'affiche au Saint-Denis. Cette nouvelle production canadienne, réalisée dans les studios de Québec Productions, met en vedette le jeune soprano du Québec à la voix d'or Gérard Barbeau et notre délicieuse artiste Nicole Germain. Pour faire écho aux nombreuses tournées de concerts de Gérard Barbeau, aussi bien dans notre province qu'à l'étranger, voici qu'un film de classe vient prolonger la présence de ce garçonnet qui a parcouru pendant trois ans nos meilleures salles de concert, depuis le Plateau de Montréal jusqu'au théâtre des Champs-Élysées de Paris. Le scénario de "Le Rossignol et les Cloches" est original et conçu de façon à mettre en valeur le talent et la voix de Gérard Barbeau qui y joue le rôle de soliste d'une petite chorale paroissiale. Afin de donner à ce choeur d'enfants une pleine valeur artistique, on a groupé avec beaucoup de succès deux de nos meilleures manœuvres: Les Petits Chanteurs du Bon Dieu de Montréal, et Les Petits Chanteurs de Granby. On a entouré le jeune rossignol de nos comédiens les mieux réputés: Clément Latour, Juliette Huot, et plusieurs autres. Tant d'artistes de premier plan dans un même film ne contribuent pas peu à faire connaître et apprécier notre culture canadienne. En définitive, cette réalisation est comme une consécration des persévérants efforts et des brillants succès d'un jeune Canadien français qui, tout en demeurant un simple petit garçon sans prétention, a su se révéler au public comme une jeune vedette qui a fait son chemin.

AU CINEMA DE PARIS

Lorsqu'un film est présenté au public, c'est celui-ci qui doit en faire la critique. Aucune explication, aucune justification préliminaire ne peuvent modifier les réactions des spectateurs. Et tous ceux qui ont vu "Maitre après Dieu" au Cinéma de Paris, sont unanimes à dire que c'est un grand film, humain, pathétique, et que l'interprétation de Pierre Brasseur est vraiment exceptionnelle.

Dans ce travail commun exigé pour la réalisation d'un film, l'attente et la compréhension, entre réalisateurs et acteurs sont indispensables, mais cela ne suffit pas. Certains comédiens demeureront toute leur vie de fidèles et parfaits interprètes d'autres sont des "créateurs". C'est à cela qu'on reconnaît les grands comédiens. Et pour y parvenir, il faut une nature, une sensibilité d'une richesse dépassant le réel, mais sans lesquels on ne peut parvenir à faire vivre humainement un personnage.

Pierre Brasseur a "créé" le rôle du capitaine Joris Kuipers dans "Maitre après Dieu". Il compose avec un art admirable l'un des personnages les plus pittoresques et les plus émouvants rarement vus au cinéma. Ce capitaine de navire,

sans foi ni loi, brutal, colérique, qui n'a de respect pour rien, se transforme lentement et devient tendre, humain, charitable lorsqu'il apprend avec stupeur les malheurs des passagers qui l'entourent. Il s'apitoie sur leur sort, les soigne, les console et est prêt à tous les sacrifices pour les sauver. "Maitre après Dieu" est une oeuvre puissante et d'une excellente distribution.

AU CHAMPLAIN

"2000 Femmes", une comédie dramatique jouée par Phyllis Calvert, Patricia Roc, Flora Robson, Renée Houston, Réginald Purdell, Anne Crawford, Jean Kent, passe à l'écran du Champlain, en grande nouveauté, la version anglaise originale n'ayant pas été donnée au Canada.

Deux milles Anglaises, surprises en France lors de l'occupation allemande, sont rassemblées dans un Palace de Vittel, et gardées par les Allemands. Venant de tous les milieux sociaux, elles doivent cependant vivre en commun. Une nuit, un avion de bombardement de la R.A.F. touché par la D.C.A. allemande, tombe en flammes. Les aviateurs ont sauté en parachute. Deux d'entre eux, le pilote et son mécanicien, se retrouvent dans le parc du palace et se cachent dans l'hôtel, un troisième les rejoint.

Avec la complicité de quelques femmes qui organisent une soirée théâtrale pour occuper les gardiens allemands, les trois hommes réussissent à s'évader avec la voiture du commandant allemand, aidés en cela par le propriétaire du palace, un Français qui, sous les allures distantes, est un pur résistant.

Au même programme, "Sarabande", avec Stewart Granger, Joan Greenwood et Françoise Rosay, est une somptueuse production en couleurs faisant revivre fidèlement une époque brillante, avec une tragédie intrigue sentimentale autour du célèbre aventurier Koenigsmark. Bien photographiée, Joan Greenwood interprète avec sensibilité son rôle émouvant. Stewart Granger joue avec aisance et Flora Robson possède une grande richesse d'expressions. Françoise Rosay est une altière électrique et Anthony Quayle un curieux garde du corps.

A LA SCALA

Devant le succès fait cette semaine, au cinéma La Scala, aux films "Le Maître de Poste" et "Hymne à la Neige", la direction a décidé de les conserver à l'affiche pour une seconde semaine.

Pouchkine est l'un des grands noms de la littérature russe. Deux de ses oeuvres, "Boris Godounov" et "Rousslan et Ludmilla", ont inspiré des musiciens. Quant à son "Maitre de Poste", il y avait là le sujet tout indiqué pour un beau film, d'abord par l'histoire émouvante qu'il y raconte, ensuite par sa peinture très observée de la société russe sous le régime tsariste.

L'histoire est celle d'un vieil et pauvre homme, le Maître de Poste d'un village isolé dans les neiges, à qui un voyageur beau parleur enlève sa fille unique, Katia, pour l'entraîner dans la vie brillante de Saint-Petersbourg. Son désespoir

le pousse à la suivre dans la capitale, à la suite de bruits fauchés qui courent sur son compte. On essaye de rouler le pauvre homme au moyen d'un mariage simulé, mais la fatalité joue contre les deux protagonistes apportant au film un dénouement d'une implacable logique.

"Hymne à la Neige" met en vedette Luis Trenker dans une idylle amusante, au milieu de paysages de neige de toute beauté et des savantes évolutions de skieurs experts.

A L'ELECTRA

Tous ceux qui ont vu "Le Mystère de la maison Harmon" ne manqueront pas d'aller voir "Le Mystère du Château Maudit", ou de nouveau sont réunis Bob Hope et Paulette Goddard. Ce film, comme le précédent, a ceci d'original qu'il mêle constamment les scènes de terreur aux scènes du plus irrésistible comique. Et ce contraste est d'autant plus saisissant qu'il est extraordinairement mis en valeur par les deux principaux interprètes.

Il se déroule dans un vieux Château de province dont les immenses corridors sombres et glacés sont peuplés de gigantesques armures moyenâgeuses et où, la nuit se produisent d'étranges phénomènes. Ces fantômes terrifiants ne sont point des envoyés de l'au-delà, comme on pourrait le croire, mais bien plus simplement des hommes en chair et en os qui poursuivent un but bien défini, s'il est ténébreux.

Paulette Goddard, plus belle que jamais, est ici la séduction en personne et ravira les spectateurs autant par sa grâce que par son jeu spirituel et son malicieuse entrain. Quand à Bob Hope, il déploie avec un admirable desinvolture et une maîtrise souveraine ses prodigieux dons de comique. Et c'est toujours à l'instant où l'on frissonne que Bob Hope trouve le moyen de faire éclater de rire toute une salle.

En complément de programme "L'Odysée du Dr Wassell".

LA SCALA

PAPINEAU-BEAUBIEN VI.2921

Le MAÎTRE de POSTE

Une tragédie d'amour que vous ne pouvez plus oublier

LA SCALA

PAPINEAU-BEAUBIEN VI.2921

Le MAÎTRE de POSTE

Une tragédie d'amour que vous ne pouvez plus oublier

LA SCALA

PAPINEAU-BEAUBIEN VI.2921

Le MAÎTRE de POSTE

Une tragédie d'amour que vous ne pouvez plus oublier

LA SCALA

PAPINEAU-BEAUBIEN VI.2921

Le MAÎTRE de POSTE

Une tragédie d'amour que vous ne pouvez plus oublier

LA SCALA

PAPINEAU-BEAUBIEN VI.2921

Le MAÎTRE de POSTE

Une tragédie d'amour que vous ne pouvez plus oublier

LA SCALA

PAPINEAU-BEAUBIEN VI.2921

Le MAÎTRE de POSTE

Une tragédie d'amour que vous ne pouvez plus oublier

LA SCALA

PAPINEAU-BEAUBIEN VI.2921

Le MAÎTRE de POSTE

Une tragédie d'amour que vous ne pouvez plus oublier

LA SCALA

PAPINEAU-BEAUBIEN VI.2921

sans foi ni loi, brutal, colérique, qui n'a de respect pour rien, se transforme lentement et devient tendre, humain, charitable lorsqu'il apprend avec stupeur les malheurs des passagers qui l'entourent. Il s'apitoie sur leur sort, les soigne, les console et est prêt à tous les sacrifices pour les sauver. "Maitre après Dieu" est une oeuvre puissante et d'une excellente distribution.

AU CHAMPLAIN

"2000 Femmes", une comédie dramatique jouée par Phyllis Calvert, Patricia Roc, Flora Robson, Renée Houston, Réginald Purdell, Anne Crawford, Jean Kent, passe à l'écran du Champlain, en grande nouveauté, la version anglaise originale n'ayant pas été donnée au Canada.

Deux milles Anglaises, surprises en France lors de l'occupation allemande, sont rassemblées dans un Palace de Vittel, et gardées par les Allemands. Venant de tous les milieux sociaux, elles doivent cependant vivre en commun. Une nuit, un avion de bombardement de la R.A.F. touché par la D.C.A. allemande, tombe en flammes. Les aviateurs ont sauté en parachute. Deux d'entre eux, le pilote et son mécanicien, se retrouvent dans le parc du palace et se cachent dans l'hôtel, un troisième les rejoint.

Avec la complicité de quelques femmes qui organisent une soirée théâtrale pour occuper les gardiens allemands, les trois hommes réussissent à s'évader avec la voiture du commandant allemand, aidés en cela par le propriétaire du palace, un Français qui, sous les allures distantes, est un pur résistant.

Au même programme, "Sarabande", avec Stewart Granger, Joan Greenwood et Françoise Rosay, est une somptueuse production en couleurs faisant revivre fidèlement une époque brillante, avec une tragédie intrigue sentimentale autour du célèbre aventurier Koenigsmark. Bien photographiée, Joan Greenwood interprète avec sensibilité son rôle émouvant. Stewart Granger joue avec aisance et Flora Robson possède une grande richesse d'expressions. Françoise Rosay est une altière électrique et Anthony Quayle un curieux garde du corps.

A LA SCALA

Devant le succès fait cette semaine, au cinéma La Scala, aux films "Le Maître de Poste" et "Hymne à la Neige", la direction a décidé de les conserver à l'affiche pour une seconde semaine.

Pouchkine est l'un des grands noms de la littérature russe. Deux de ses oeuvres, "Boris Godounov" et "Rousslan et Ludmilla", ont inspiré des musiciens. Quant à son "Maitre de Poste", il y avait là le sujet tout indiqué pour un beau film, d'abord par l'histoire émouvante qu'il y raconte, ensuite par sa peinture très observée de la société russe sous le régime tsariste.

L'histoire est celle d'un vieil et pauvre homme, le Maître de Poste d'un village isolé dans les neiges, à qui un voyageur beau parleur enlève sa fille unique, Katia, pour l'entraîner dans la vie brillante de Saint-Petersbourg. Son désespoir

le pousse à la suivre dans la capitale, à la suite de bruits fauchés qui courent sur son compte. On essaye de rouler le pauvre homme au moyen d'un mariage simulé, mais la fatalité joue contre les deux protagonistes apportant au film un dénouement d'une implacable logique.

"Hymne à la Neige" met en vedette Luis Trenker dans une idylle amusante, au milieu de paysages de neige de toute beauté et des savantes évolutions de skieurs experts.

A L'ELECTRA

Tous ceux qui ont vu "Le Mystère de la maison Harmon" ne manqueront pas d'aller voir "Le Mystère du Château Maudit", ou de nouveau sont réunis Bob Hope et Paulette Goddard. Ce film, comme le précédent, a ceci d'original qu'il mêle constamment les scènes de terreur aux scènes du plus irrésistible comique. Et ce contraste est d'autant plus saisissant qu'il est extraordinairement mis en valeur par les deux principaux interprètes.

Il se déroule dans un vieux Château de province dont les immenses corridors sombres et glacés sont peuplés de gigantesques armures moyenâgeuses et où, la nuit se produisent d'étranges phénomènes. Ces fantômes terrifiants ne sont point des envoyés de l'au-delà, comme on pourrait le croire, mais bien plus simplement des hommes en chair et en os qui poursuivent un but bien défini, s'il est ténébreux.

Paulette Goddard, plus belle que jamais, est ici la séduction en personne et ravira les spectateurs autant par sa grâce que par son jeu spirituel et son malicieuse entrain. Quand à Bob Hope, il déploie avec un admirable desinvolture et une maîtrise souveraine ses prodigieux dons de comique. Et c'est toujours à l'instant où l'on frissonne que Bob Hope trouve le moyen de faire éclater de rire toute une salle.

En complément de programme "L'Odysée du Dr Wassell".

LA SCALA

PAPINEAU-BEAUBIEN VI.2921

Le MAÎTRE de POSTE

Une tragédie d'amour que vous ne pouvez plus oublier

LA SCALA

PAPINEAU-BEAUBIEN VI.2921

Le MAÎTRE de POSTE

Une tragédie d'amour que vous ne pouvez plus oublier

LA SCALA

PAPINEAU-BEAUBIEN VI.2921

Le MAÎTRE de POSTE

Une tragédie d'amour que vous ne pouvez plus oublier

LA SCALA

PAPINEAU-BEAUBIEN VI.2921

Le MAÎTRE de POSTE

Une tragédie d'amour que vous ne pouvez plus oublier

LA SCALA

PAPINEAU-BEAUBIEN VI.2921

Le MAÎTRE de POSTE

Une tragédie d'amour que vous ne pouvez plus oublier

LA SCALA

PAPINEAU-BEAUBIEN VI.2921

Le MAÎTRE de POSTE

Une tragédie d'amour que vous ne pouvez plus oublier

LA SCALA

PAPINEAU-BEAUBIEN VI.2921

Le MAÎTRE de POSTE

Une tragédie d'amour que vous ne pouvez plus oublier

LA SCALA

PAPINEAU-BEAUBIEN VI.2921

Le MAÎTRE de POSTE

Une tragédie d'amour que vous ne pouvez plus oublier

LA SCALA

PAPINEAU-BEAUBIEN VI.2921

Le MAÎTRE de POSTE

Une tragédie d'amour que vous ne pouvez plus oublier

LA SCALA

PAPINEAU-BEAUBIEN VI.2921



Walter Pidgeon et Paula Raymond, dans une scène du film "The Sell Out", que le cinéma Imperial vient de mettre à l'affiche.

HORAIRES DE NOS SPECTACLES

CAPITOL — "Two Tickets to Broadway", 10.30, 12.40, 2.45, 5.10, 7.30, 9.35.
LA SCALA — "Le Maître de Poste", 12.30, 2.35, 4.40, 6.45, 8.50, 11.00.
CHAMPLAIN — "Sarabande", 12.30, 2.35, 4.40, 6.45, 8.50, 11.00.
CINEMA DE PARIS — "Maitre après Dieu", 11.45, 1.50, 4.00, 6.10, 8.15, 10.20.
ELECTRA — "L'Odysée du Dr Wassell", 11.45, 1.50, 4.00, 6.10, 8.15, 10.20.
IMPERIAL — "The Sell Out", 11.15, 1.35, 3.40, 5.45, 7.50, 9.55.
PRINCESS — "Red Skies of Montana", 12.30, 2.40, 4.50, 7.00, 9.10.

Réjane Cardinal en récital cet après-midi

Après-midi à 3 heures, l'Ecole Vincent-d'Indy présentera comme artiste invitée, Réjane Cardinal, mezzo-soprano, ancienne élève de l'Ecole.

Les oeuvres au programme sont les suivantes: Jardin Nocturne — Il m'est cher, Amour, le bandeau — de Fauré; Chants populaires de Ravel; Schubert; Elegy — Gleich und Gleich — Day and Night de Medtner; Le temps des Saintes — En Mai de Ropartz; Trois poèmes de Paul Fort de Honegger.

Au piano d'accompagnement: Rolande Lefebvre-Laurin.

A ce même concert, Patricia Gouin, pianiste, nous fera entendre les Variations sur un thème de Haendel de Brahms et le Nocturne en la bémol de Fauré.

Jocelyne Beaudoin, pianiste, interprétera le Concerto en do mineur (1er mov.) de Beethoven. Au piano résument l'orchestre: Thérèse Trudel.

le pousse à la suivre dans la capitale, à la suite de bruits fauchés qui courent sur son compte. On essaye de rouler le pauvre homme au moyen d'un mariage simulé, mais la fatalité joue contre les deux protagonistes apportant au film un dénouement d'une implacable logique.

"Hymne à la Neige" met en vedette Luis Trenker dans une idylle amusante, au milieu de paysages de neige de toute beauté et des savantes évolutions de skieurs experts.

A L'ELECTRA

Tous ceux qui ont vu "Le Mystère de la maison Harmon" ne manqueront pas d'aller voir "Le Mystère du Château Maudit", ou de nouveau sont réunis Bob Hope et Paulette Goddard. Ce film, comme le précédent, a ceci d'original qu'il mêle constamment les scènes de terreur aux scènes du plus irrésistible comique. Et ce contraste est d'autant plus saisissant qu'il est extraordinairement mis en valeur par les deux principaux interprètes.

Plusieurs enfants? Mais qu'en faire?

Les statistiques ont parfois une candeur!... Dernièrement, on nous apprenait, par la voix des journaux que ce qu'on appelait, il y a quelques trente ans et avec une fierté si justifiée "les belles familles canadiennes-françaises" n'existe plus. Ou du moins si rarement...

Comment, le vous le demande, comment de nos jours ferait-on pour élever douze, quinze ou dix-huit enfants, en ville surtout? Je vois d'ici (et vous aussi) de quelle façon un propriétaire recevrait le père de famille qui annoncerait son intention de louer un logement destiné à être si bien peuplé...

Et puis d'ailleurs, des grands logements, où en reste-t-il? Les gens qui ont le moyen de payer le prix exagéré qu'on demande à l'heure actuelle pour la location de logements ou d'appartements s'arrangent, en se mariant, pour réduire leur famille à sa plus simple expression. Un enfant, ça va, il n'y a trop rien à dire, "ça s'endure" mais quand un deuxième s'annonce, l'événement prend un air de catastrophe.

Est-ce la faute des jeunes ménages? Sûrement pas. Et comme il ne sert à rien de chercher la petite bête et d'accuser Pierre pour tacher d'innocenter Paul, il vaut mieux se mettre en face des faits et constater que la vie de famille devient, en ville, de plus en plus difficile.

Combien de fois est-il arrivé à des parents de plusieurs enfants de se faire refuser un logement parce qu'on trouvait leur famille trop nombreuse? Alors, quand on a des enfants, que faut-il en faire? Les tuer, les semer aux quatre coins de la ville ou tacher de les perdre dans la montagne, comme firent ceux du Petit Poucet?

Nous vivons en une telle période d'égoïsme que personne ne veut plus obliger personne. Or, ce n'est pas absolument dans tous les foyers que les enfants, pour nombreux qu'ils soient, ne reçoivent aucune éducation et se comportent comme de petits sauvages. Il y en a tout de même, qui ne démentent pas les escaliers et ne percent pas les murs. Ils ne croient pas tout non plus comme des écorchés, mais cela, on ne veut pas le savoir.

Alors, que faire?... Justement ce qui permet de nous apprendre que les "belles familles" ne seront bientôt plus que souvenir du passé... Triste...

Odette OLIGNY



M. Roger Labrie, L.S.C., et Mme Labrie, mariés récemment. La mariée est la fille de M. et de Mme Georges Misérany et le marié est le fils de M. et de Mme Vital Labrie.



LA JOURNÉE ASTRALE
par STELLA

Si c'est votre fête aujourd'hui:

La nature vous a doué de l'habileté d'un directeur et en même temps d'un bon juge. Toutefois, les études vous ont gratifié de nombreux talents que, d'ailleurs, vous n'utilisez pas toujours. Vous savez comment travailler, mais ce travail doit porter sur quelque chose qui vous intéresse grandement. Ce défaut de production régulière retardera votre succès. A moins que vous n'appreniez à travailler avec régularité on ne pourra pas compter sur vous. Vous êtes peut-être trop facilement influencé par ceux que vous affectionnez. Que vos affections ne constituent pas vos actes. L'amour tient une place dans la vie mais non dans les affaires. Il est donc facile de comprendre que votre nature soit affective, vous serez donc plus heureux si vous fondez votre propre cercle de famille et votre foyer. Vous possédez une talent de talents musicaux et artistiques, mais pour obtenir des succès, il faut que vous appreniez à vous discipliner. Actuellement, vous avez une bonne tête d'affaires et il est probable que vous gagnerez paisiblement d'argent.

Pour savoir ce que les étoiles vous réservent aujourd'hui, consultez le signe sous lequel vous êtes né. Il apparaît ci-dessous avec les dates qu'il domine.

Poissons — 20 fév. au 21 mars — Préparez de nouveaux plans ce matin. Votre cercle familial vous inspirera. Des contrats sociaux prendront aussi de l'importance.

Bélier — 22 mars au 20 avril — Si vous vous proposez d'entreprendre un voyage de visite à des parents, partez sans crainte ce matin.

Taureau — 21 avril au 21 mai — Des activités religieuses vous apporteront de grandes joies et augmenteront votre prestige.

Gémeaux — 22 mai au 22 juin — Allez à l'église ce matin et recherchez des lumières spirituelles, si vous voulez conserver votre idéal.

Cancer — 23 juin au 23 juillet — Une journée de prières, de méditation et de repos. Pratiquez un sport d'extérieur.

Lion — 24 juillet au 23 août — Les heures de la matinée sont favorables à tous vos projets. Profitez-en. Les activités paroissiales sont importantes.

Vierge — 24 août au 22 sept — Cette journée offre de nouveaux espoirs pour la réalisation de vos projets futurs.

Balance — 23 sept. au 23 oct. — Augmentez votre degré de spiritualité en assistant à vos services religieux. Voyez à ce que votre idéal et vos idées soient maintenus bien haut.

Scorpion — 24 oct. au 22 nov. — Que ce soit une journée de repos et de détente. Emmagasinage des énergies pour la semaine qui vient.

Sagittaire — 23 nov. au 22 déc. — Un matin idéal pour accomplir vos devoirs religieux. Surveillez votre santé.

Capricorne — 23 déc. au 20 janv. —

Cours de psychologie

Lundi le 4 février, à 8 heures précises, dans l' amphithéâtre de l'Ecole Menagère Provinciale, 3420 rue Berri (angle Sherbrooke), M. Louis Chatel, psychologue, traitera de la "Psychologie du Mariage". La jeunesse, est-ce un poison ou un stimulant?

POUR QUELQUE CHOSE DE BON - Buvez

Coca-Cola

Chef Canadien hautement récompensé



M. Gaby Richard, chef cuisinier et nouveau président de la Mutuelle des Cuisiniers et Pâtisseries Professionnels, à la suite des succès qu'il remporta en novembre dernier lors de l'exposition culinaire tenue au Grand Central Palace de New-York, sous les auspices de la Société Culinaire Philanthropique, où il obtint le premier prix pour Gâteau Artistique fut invité par le Pacific Northwest Chef Assn. à participer au Salon Culinaire qui avait lieu le 15 février dernier à Seattle, Washington. M. Richard conscient de l'honneur que l'on faisait au Canada en général et au Canada français en particulier, ne regarda ni le labeur ni les obstacles et prépara pour cette exposition un magnifique gâteau, qu'il expédia par avion à Seattle, via Vancouver, au nom de la Mutuelle des Cuisiniers et Pâtisseries Professionnels. Son travail fut reconnu par les juges de l'exposition de qualité exceptionnelle et comme celui méritant la médaille d'or. Le 21 février dernier cette haute récompense était confirmée à M. Richard, par M. Paul Muellet, l'organisateur de l'exposition culinaire. Le Colonel Joseph Primeau, Directeur du Club Rainier de Seattle et natif de Montréal, accepta la médaille d'or au nom de M. Richard, lors d'un dîner spécial offert aux lauréats dans une semaine ou deux. Le gâteau de M. Richard et la médaille d'or qu'il a gagnée sont présentement en montre dans un important magasin de Seattle. Ces succès remportés par M. Richard, autant dans l'est que dans l'ouest des Etats-Unis, sont de nature à mettre en relief les talents culinaires de nos Chefs du Canada, et servent hautement la cause de la publicité faite à notre pays par nos gouvernements.

Chez les Infirmières de Saint-Luc

Ces jours derniers, les membres de l'Association des Infirmières diplômées de l'Hôpital Saint-Luc se réunissaient à la résidence des gardes-malades de cette institution. On procéda à l'élection d'un nouveau comité exécutif. Mlle Claire Beaulac, garde-malade diplômée de Saint-Luc, récemment revenue d'un séjour prolongé aux Etats-Unis et en Amérique latine, communiqua ses impressions de voyage à ses compagnes. Celles-ci apprécièrent beaucoup la causerie de garde Beaulac. Un vin d'honneur termina la soirée. Garde Dubé, surintendante des gardes-malades de l'Hôpital Saint-Luc, s'adressa au groupe. Nous donnons les noms des membres du nouveau conseil: Madeleine Courtois, présidente; Elianne Lefebvre, vice-présidente; Céline Duval, secrétaire; Madeleine Geoffroy, trésorière; conseillères: Marguerite

Carignan, Thérèse Gauthier, Rose Berthe Bourdon, Marie-Thérèse Bernard, Marie-Paule Duval, M. Gélina. Les membres ont aussi élu un comité de réception: Mme Michel Brunet, présidente; Mme Newman, vice-présidente; Mme Brosseau, secrétaire.

Revue de modes des infirmières de Ste-Jeanne d'Arc

L'Association des Infirmières diplômées de l'Hôpital Ste-Jeanne d'Arc invite le public à une revue de modes, agrémente d'une exhibition de Ballet du Studio l'Enclos sous la direction de Mme G. Cousineau-Lamarre et de Mme Steppings. Louis Bourdon, baryton, exécutera quelques pièces vocales de son répertoire. Ce défilé aura lieu lundi le 3 mars 1952 à 3 h. 30 p.m. en matinée et 8 h. 30 p.m. en soirée, dans la salle du Gesù.

Côtelettes de porc farcies braisées

1 boîte de 10 onces de soupe crème, de tomates condensée non diluée, 1 tasse de lait, 2 tasses de chapelure de pain, 2 c. à soupe d'oignon haché, 1/4 c. à thé de sel, 1/4 c. à thé de poivre, 1/4 c. à thé d'assaisonnement pour volaille, 6 côtelettes de porc épaisses, fendues pour être farcies.

Mélangez la soupe et le lait. Mélangez la chapelure, l'oignon, le sel, le poivre et l'assaisonnement pour volaille. Mélangez à fond. Ajoutez juste assez du mélange de soupe pour humecter la farce. Garnissez les côtelettes de porc de cette farce. Faites-les rissoler des deux côtés dans une poêle. Versez le reste du mélange de soupe sur les côtelettes de porc. Couvrez hermétiquement. Continuez la cuisson à feu doux ou à four modéré (350° F.) pendant 40 minutes. Calculez une côtelette par personne. Servez, comme sauce, ce qui reste de soupe épaissie dans la poêle. 6 portions.

Les oeufs à l'italienne

Voici quelques autres petits conseils culinaires:

Des oeufs préparés à l'italienne sont exactement ce qu'il faut pour un déjeuner de fin d'hiver. Placez des oeufs pochés sur des rôties beurrées, servant deux oeufs par personne. Ajoutez une sauce-tomate italienne, un peu de fromage parmesan râpé. Placez ensuite sous le grill pendant quelques minutes pour permettre de brunir, et servez immédiatement.

Ne servez pas le même légume trop souvent et apprêtez de la même façon. Par exemple, faites quelques mélanges intéressants. Des haricots se présentent très bien avec du céleri et des carottes. Coupez les légumes en fins morceaux de même grosseur, et faites cuire dans une petite quantité d'eau bouillante, jusqu'à ce qu'ils deviennent tendres, tout en demeurant croustillants. Ne jetez pas le bouillon. Il contient des vitamines dont vous avez besoin. Servez-vous-en pour faire de la soupe.

Le gâteau marbré

Comme dessert, vous pouvez servir un gâteau marbré, qui fera les délices de votre famille.

Assurez-vous d'avoir les ingrédients suivants: 3/4 de tasse de sucre, 1/4 de tasse de beurre, 2 oeufs battus, une demi-c. à thé de vanille, une tasse et trois-huitièmes de farine tamisée, 3 c. à thé de poudre à pâte, 1/4 de c. à thé de sel, 3/4 de tasse de lait.

Tamisez et mesurez la farine, la poudre à pâte et le sel, soit les ingrédients secs; déposez le beurre en crème, ajoutez le sucre graduellement, les oeufs, et battez pour obtenir un mélange crémeux.

Incorporez les ingrédients secs et aromatisés. A une moitié de ce mélange, ajoutez un carré et demi de chocolat, un quart de tasse de lait, un quart de c. à thé de soda. Versez alternativement une c. de pâte brune et une de pâte claire dans un moule graissé et fariné.

Cuire 40 minutes dans un four modéré.



Comme quoi on a raison de conseiller aux jeunes filles de ne pas croire que "chagrin d'amour dure toute la vie"

Q.—Je ne sais pas si vous vous souvenez de moi. Je vous ai écrit il y a à peu près quatre mois pour vous dire mon chagrin d'amour. Je signais "S'il me revenait". Vous ne m'avez pas menagée et en premier lieu, votre réponse m'a un peu piquée, puis, à force de la relire, je me suis rendu compte que vous aviez raison et j'ai suivi votre conseil. Vous m'avez mis du plomb dans la tête, comme on dit. Et je vous en remercie sincèrement. J'ai rencontré depuis un jeune homme qui n'est pas une carte de modes mais qui est bon et à cause de votre réponse, je me suis mise à l'étudier. Il me respecte et je suis sûre de l'aimer, car il a été dix jours sans me téléphoner et c'est ainsi que je ne suis rendu compte de la place qu'il tenait dans ma vie. Nous allons nous marier en juin prochain. Voulez-vous m'aider aussi pour ma toilette de mariage?

Merci, trois fois merci

R.—Je suis bien heureuse d'avoir pu être utile, ma chère enfant. Et c'est bien aimable de votre part de m'avoir si gentiment exprimé. Je vois que la reconnaissance n'est pas toujours un vain mot et surtout, que notre travail n'est pas toujours fait à vide.

Bien des jeunes filles ne comprennent pas la raison et quand on leur dit que "chagrin d'amour ne dure pas toute la vie" elles croient que l'on se moque d'elles, qu'on plaisante ou bien elles pensent que nous parlons comme des personnes qui n'ayant plus vingt ans, sont revenues de tout et ne croient plus à rien. Mais c'est justement ce qui fait la force des personnes qui prennent l'immense responsabilité de conseiller tant d'inconnus. C'est leur expérience et leur vision juste des choses, basée sur une connaissance aussi complète qu'elle peut l'être (l'est-elle jamais?) de l'être humain et de ses faiblesses, de ses beautés et de ses forces.

Comme vous avez bien fait de chercher en votre futur mari non pas seulement un beau spécimen d'humanité, mais un garçon aux bons sentiments, qui soit bon, loyal, sincère et qui vous aime vraiment. Vous verrez que vous serez heureuse si vous savez bien mener votre barque et comprendre que vous entrez, par le mariage dans une vie toute nouvelle, où il vous est interdit de penser au singulier. Si ne faudra plus dire "je", mais "nous" et c'est une chose qui donne, croyez-moi, beaucoup d'intérêt à la vie. Je vous souhaite d'être heureuse en rendant votre mari heureux et vous le pourrez, car vous êtes intelligente et sensible.

Pour votre autre question, celle de la toilette de mariée. Je suppose que vous allez faire un mariage intime. En ce cas, la toilette blanche n'est pas de saison. Et d'ailleurs, elle demande tant d'efforts que l'on a raison d'y penser à deux fois avant de la choisir, car il faut que tout soit parfait pour un cortège blanc soit réussi.

La robe longue bleue, que vous suggérez est certes très bien, mais pourquoi ne choisissez-vous pas tout simplement une jolie robe d'après-midi, ou mieux encore, un tailleur, qui vous permet de partir en voyage sans changer de toilette. La réception pourra avoir lieu chez vos parents ou dans un hôtel. En principe, ce sont les parents de la mariée qui la paient. Je vous souhaite bonne chance.

Réponse à G.L. — Comme vous le suturez sur un poêle. Comment enlever le bout grillé des poils?

Marcelle

R.—Si le manteau est seulement rouillé, c'est peu de choses, et un coup de brosse enlèvera le grillé, mais si la brûlure est profonde, il faudra faire réparer le manteau. Pour votre autre question: ce courrier est absolument gratuit.

Liette

R.—La robe cocktail ne convient pas à la toilette de mariée. Vous voulez dire une robe longueur balmaine. Je suppose que vous aurez une robe sans épaulettes, munie de

Pour écrire à Odette:

LE COURRIER D'ODETTE
"LE CANADA"
5221, rue de GASPE, MONTREAL

son boléro, ce qui permet de porter par la suite, la robe de mariée comme toilette du soir. Oui, votre fiancé pourra porter le complet bleu ou l'ensemble bleu et blanc. Cela se fait de plus en plus.

Q.—Je me marie prochainement, dans l'intimité. Cependant, au retour de notre voyage de noces, mes parents aimeraient recevoir les deux familles et quelques invités. Ce serait une soirée avec buffet, vers minuit. Sera-ce dans la note?

Louis

R.—Oui, si on veut, mais ce qui serait encore mieux, ce serait de recevoir les parents de votre mari à un dîner et les autres invités pour la soirée, ce qui n'empêcherait pas le buffet vers minuit.

Q.—J'ai brûlé mon manteau de



Le lieutenant gouverneur de la province de Québec et Mme Gaspard. Fauteux rehausseront de leur présence le bal de la Chirurgie dentaire qui aura lieu ce soir, dans les salons de l'hôtel Windsor.

MONDANITÉS

Fiançailles

On annonce les fiançailles de Mlle Monique Martineau, fille de M. Jean-C. Martineau, C.R., décédé, et de Mme Martineau, avec M. Michel Clerk, fils de M. et de Mme Edouard Clerk, de Saint-Hilaire.

Bal de la Saint-Patrice

Le bal annuel de la Société Saint-Patrice organisé pour venir en aide à l'Orphelinat Saint-Patrice aura lieu le vendredi 14 mars, en l'hôtel Windsor et le comité chargé de la vente des billets est composé des personnes suivantes: Mlle Dorothy Almond, M. et Mme E. J. Cooney, M. Gilbert Carroll, M. et Mme A. J. Campbell, Mlle Valerie Cahoon, M. L. D. Cleary, M. et Mme S. Corcoran, Mlle Ainslie Cotton, Patricia Cogan, MM. et Mmes J. L. Daley, Edgar Doyle, J. G. Fisher, J. F. Fox, Mlle Eileen Gogarty, Eleanor Hart, MM. et Mmes Gerald Jones, Emmet Kierans, W. P. Kierans, John King.

Mlle Elaine Laprés, MM. et Mmes R. J. Lukeman, J. P. Lyness, A. F. Marnell, Austin Murphy, M. Leo J. McKenna, M. et Mme J. H. McMahon, Mlle Moira McAllindon, M. Paul MacDonald, le Dr et Mme L. P. Neilligan, M. P. McDonald, M. et Mme J. E. Cahoon, Mlle Betty Quinlan, MM. et Mmes Clarence Quinlan, F. O. Reynolds, J. B. Shanahan, G. H. Tessier, Mlle Ann Timmoult, MM. et Mmes Clarence F. McCaffrey, Dennis E. Brien, E. A. Walsh et Mlle Pearl Webber.

Déplacements

Mme Séverin Létourneau, avenue Bernard, est revenue de Baltimore, où elle a passé trois semaines, l'invitée de son gendre et de sa fille, M. et Mme Robert Lee Smith. En route, Mme Létourneau a fait un court séjour à New-York.

Mme Conrad Manseau est partie pour un voyage de quelques mois en Californie.

M. et Mme J.-A. Prud'homme sont partis pour la Floride.

M. et Mme Hubert Pelletier sont partis pour un séjour de deux mois à Miami, Floride.

Lady Eaton, arrivée de Toronto, est descendue au Ritz-Carlton. Elle prendra l'avion, demain, pour l'Angleterre.

Le vice-amiral Rollo Mainy, d'Ottawa, est de passage à Montréal.

M. et Mme R. E. Stavert reviendront le 12 mars de Vancouver et Victoria.

Conseils de beauté

Notre conseil de beauté d'aujourd'hui concerne la façon d'appliquer le rouge à lèvres avant d'utiliser le bâton de rouge, appliquez un peu d'huile ou de crème faciale sur vos lèvres, ce qui donnera à votre rouge une apparence plus douce et empêchera les lèvres de gercer.

merci à la Croix-Rouge
merci à VOUS

disent ces 338 familles du Québec

Au cours de la désastreuse inondation qui a résulté du

débordement de la Rivière-des-Prairies cet hiver, plus de 338 familles et près de 2,240 personnes ont été secourues par la Croix-Rouge. La Croix-Rouge vient en aide chaque année à des milliers de sinistrés, dans le Québec et partout au Canada. Chaque jour, elle dispense son aide charitable. Et c'est grâce à l'aide financière que vous lui fournissez que la Croix-Rouge peut toujours se porter immédiatement au secours de ceux qui souffrent.

OBJETIF POUR LE CANADA: \$5,222,000
OBJETIF POUR LE QUÉBEC: \$1,000,000
CAMPAGNE 1952

LA Croix-Rouge
vous remercie d'avance de votre généreux don

QUARTIER GÉNÉRAL DE LA CAMPAGNE: CH. 141, ÉDIFICE SUN LIFE — UN. 6-9581

AVIS
AVIS est par les présentes, donné que MARGARET E. HEAL, de la ville de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la session prochaine, ou si sa demande n'est pas alors entendue, à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, HUNTER RODRICK REDPATH, agent d'immobilier, de la ville de Québec, pour cause d'adultère.
Montréal, le 24 janvier 1952.
L. G. MacGREGOR,
Procureur de la requérante.

AVIS
AVIS est par les présentes donné que LAURA JULIETTE AU-RENT MacDONALD, ménagère, de la ville de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à la session prochaine, ou si sa demande n'est pas alors entendue, à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son mari, ERNEST STEWART MacDONALD, vendeur, de la ville de Québec, pour cause d'adultère.
Montréal, le 18 février 1952.
WALKER, MARTINEAU,
CHAUVIN, WALKER
& ALLISON,
Procureurs de la requérante.
414 ouest, rue St-Jacques,
Montréal, P.Q.

AVIS
AVIS est par les présentes donné que DAME ANNIE TERESA NASH, commise, de la ville de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à la session prochaine, ou si sa demande n'est pas alors entendue, à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, ALLAN ROY PELLTARI, machiniste, de la ville de Québec, pour cause d'adultère.
Montréal, le 6e jour de février 1952.
JACOBS & JACOBS,
Procureurs de la requérante.
Radio City Building, suite 360,
265 ouest, rue Craig,
Montréal, P.Q.

AVIS
AVIS est par les présentes donné que JOSEPH WILFRID ERNEST SENECA, agent, de la ville de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la session prochaine, ou si sa demande n'est pas alors entendue, à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son épouse, BERNICE BIGUE SENECA, ménagère, de la ville de Québec, pour cause d'adultère.
Montréal, le 18 février 1952.
WALKER, MARTINEAU,
CHAUVIN, WALKER
& ALLISON,
Procureurs de la requérante.
414 ouest, rue St-Jacques,
Montréal, P.Q.

AVIS
AVIS est par les présentes donné que JEAN LESLY MACFARLANE CAMERON, sténographe, de la ville de Québec, s'adressera au Parlement du Canada, à la session prochaine, ou si sa demande n'est pas alors entendue, à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son mari, ALLAN CAMERON, classificateur, du village de Mont-Laurier, district de Labelle, dans la province de Québec, pour cause d'adultère.
Montréal, le 18 février 1952.
WALKER, MARTINEAU,
CHAUVIN, WALKER
& ALLISON,
Procureurs de la requérante.
414 ouest, rue St-Jacques,
Montréal, P.Q.

AVIS
AVIS est par les présentes donné que DAME IRENE MARY JOHNSON, ménagère, de la ville de Québec, s'adressera au Parlement du Canada à la session prochaine, ou si sa demande n'est pas alors entendue, à la session suivante, afin d'obtenir un bill de divorce d'avec son époux, CLARK THOMAS MUIRHEAD, ingénieur, de la ville de Québec, pour cause d'adultère.
Montréal, le 7e jour de février 1952.
FENDER & WEST,
Procureurs de la requérante.
620, rue Cathcart,
Montréal 2, P.Q.

Cartes Professionnelles

AVOCATS
Geoffrion & Prud'homme
AVOCATS ET PROCUREURS
J.-A. Prud'homme, C.R.
C. Antoine Geoffrion, L.L.
Guillaume Geoffrion, L.L.
Luc Parent, B.C.L.
112 ouest, rue Saint-Jacques
Adresser télégraphiquement : "Geoffrion"
Tél. : HURON 8177 MONTREAL

BEAUDOIN, RIEL & GOUIN
AVOCATS
Louis-René Beaudoin, M.P.
Maurice Riel — Lomer-M. Gouin
Suite 33, Edifice Le Sauvage
152, Notre-Dame est Montréal

Médecin
Dr. M. BRISEBOIS
CLINIQUE PRIVEE
Généraliste, gynécologue, pédiatre
Fam. : ang., fran., esp., portug.
Électro-médecine, rayons-X
Nécessaires des femmes, vérolisme,
maladies des hommes, impuissance, stérilité
816 est, rue Sherbrooke - FR. 5232
de 9 h. à 8 p.m.

Le cauchemar des éleveurs de Regina peut durer douze mois

REGINA, (P.C.) — Les agriculteurs de la région de Regina n'ont certes pas la consolation de s'éveiller pour mettre fin à leur cauchemar.
A cause de l'épidémie de l'effroyable fièvre aphteuse qui s'est déclarée parmi les troupeaux de la région, nombreux sont les agriculteurs qui dorment peu pendant quelque temps. Il est aussi possible que leur cauchemar dure de neuf mois à un an.
Ces agriculteurs qui ont peine à attendre la fin de la période de 1929 à 1936 quand la sécheresse a transformé le sud de la Saskatchewan en véritable désert de poussière ont maintenant la perspective de voir les superbes troupeaux qu'ils ont élevés avec grands soins frappés par la maladie pour être détruits à brève échéance.
Ils ont pu sortir de cette malheureuse période de sécheresse pour jouir d'une période de prospérité pendant un certain temps, mais maintenant ils sont en face de la ruine partielle et totale dans certains cas.
Un cultivateur n'a pas fermé l'oeil la nuit dernière. Il est resté éveillé se demandant si son troupeau sera le prochain à être frappé par cette terrible maladie de la bouche et des pattes.
Pour d'autres cultivateurs, la période d'attente était finie. Ils

Troupes décimées par l'épidémie en Corée du Nord?

TOKYO, (P.A.) — La peste bubonique, le choléra et la petite vérole sèmeraient la mort parmi les troupes communistes, si on en croit les propagandistes communistes.
Cette nouvelle communiste serait l'explication d'une série de violentes accusations portées contre les Etats-Unis, voulant que leurs avions laissent tomber des microbes empoisonnés, derrière les lignes communistes, la guerre microbiologique, quoi. Ces accusations ont été lancées presque continuellement au cours des cinq derniers jours par le radio de Pékin.

Cette déduction qu'une épidémie sévirait vient de Wilfrid Burchett, correspondant communiste en Corée pour le compte du journal parisien "Ce Soir". Il ajoute qu'un vaste programme d'inoculations a été lancé parmi les forces communistes.
Jusqu'à hier soir le commandement des Nations Unies n'était pas au courant de ces accusations.
Ensuite, la voix radiophonique non officielle du commandement des Nations Unies a déclaré qu'elle avait des preuves suffisantes que les communistes tentent de camoufler une épidémie saisonnière d'hiver et s'en servent comme tactique pour ralentir les pourparlers d'armistice en lançant de fausses accusations.
Burchett prétend que des avions alliés, volant quelquefois en groupes de quatre, ont laissé tomber des cylindres de carton contenant des mouches, des puces, des grillons, des araignées, des poux, des mouches et des mites porteurs de microbes mortels.

Réunions de la Légion
Avis des réunions se terminant le 8 mars
Lundi, 3 mars
Zone centrale No 3. Edifice commémoratif de la Légion, 8 h. p.m. Succursale Etavaux (114). Mess des sergents, 175 est rue Craig, 8 h. p.m.
Mardi, 4 mars
Succursale A.N.A. (155). Edifice commémoratif de la Légion, 8 h. p.m. Zone de l'est, Edifice commémoratif de la Légion, 8 h. p.m.
Mercredi, 5 mars
Succursale Rowell-Sirois (109). Mess des sergents, 175 est rue Craig, 8 h. 15 p.m. Succursale Auclair (121). Salle de la Légion, rue Ferry, Otterburn Park, 8 h. 30 p.m. Club de déjeuner de la Légion canadienne, Edifice commémoratif de la Légion, 12 h. 30 p.m.
Jeudi, 6 mars
Succursale des Postes (72). Edifice commémoratif de la Légion, 8 h. 15 p.m.

AVIS DE PREMIERE ASSEMBLEE
Dans l'affaire de la faillite de :
FERNAND LAROSE & RENE HEBERT, faisant affaires ensemble sous les noms et raison sociale de "L'AROSE FOURRURE" au No 7057 rue St-Denis, Montréal, Qué.
AVIS est par les présentes donné que FERNAND LAROSE & RENE HEBERT a fait une cession le 14ème jour de février 1952, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 10ème jour de mars 1952, à 10 heures de l'avant-midi, au bureau de F. G. Coffin, C.R., le Séquestre Officiel, Chambre 31, au Palais de Justice, en la ville de Montréal, dans la province de Québec.
Daté à Montréal, ce 27ème jour de février 1952.
ALBERT LAMARRE, syndic.
Bureau de Lamarre & Inns
10 est, rue St-Jacques,
Montréal, Qué.

CITE DE MONTREAL
VENTE A L'ENCHERE
MERCREDI, LE 5 MARS 1952
à 10 h. 30 a.m., Chambre 310, Hôtel de Ville
LOTS VAGUES
Quartier Notre-Dame de Grâce — Cinq (5) lots à être vendus "En Bloc", situés sur l'avenue Beaconsfield, côté ouest, entre les voies du C.P.R. et le Chemin Upper Lachine.
Cad. Subd. Dimensions Superficie Mise à prix
165 342 200' x 91' 18200 p.c. \$3640.
343
344
345
346
Quartier Notre-Dame de Grâce — Deux (2) lots à être vendus "En Bloc", situés sur l'avenue Northcliffe, côté ouest, entre le Chemin de la Côte Saint-Antoine et la rue Sherbrooke.
Cad. Subd. Dimensions Superficie Mise à prix
184 534 68' x 88' 5084 p.c. \$4488.
535

CONDITIONS
1° L'adjudicataire devra payer 1% de droits du gouvernement.
2° Prix d'adjudication payable à l'option de l'acheteur, soit comptant à la passation du contrat ou 20% comptant et le solde en dix versements semestriels égaux, échéant les 30 avril et 31 octobre de chaque année, avec l'intérêt au taux de 5% l'an sur toute partie du solde dû, à compter de la date de la résolution qui sera adoptée par la Cité confirmant la vente, le premier versement à échoir le 31 octobre 1952.
3° Ces ventes sont sujettes à ratification par les autorités municipales.
4° Ces ventes seront de plus consenties aux autres conditions ordinaires de la Cité lesquelles seront lues à haute voix préalablement à la mise à l'enchère.
5° Un dépôt de 20% (au comptant ou par chèque certifié) de la mise à prix sera exigé de tout enchérisseur.
Pour plus amples renseignements concernant les conditions de ces ventes, s'adresser à M. L. J. Pariseau, surintendant, division de l'Administration des Immeubles, Chambre 310, Hôtel de Ville, P.L. 6111, Local 75.
Le Directeur des Finances,
LACTANCE ROBERGE.
Cabinet du Directeur,
Hôtel de Ville,
Montréal, le 23 février 1952.

ne leur restent maintenant qu'à regarder leurs troupeaux enterrés dans une grande fosse commune.
Konstantin et Jean Haun étaient assis dans leur maison de la banlieue de Regina aujourd'hui n'ayant rien à faire.
Ils avaient été avertis hier que leur troupeau de 40 bêtes à cornes devait être détruit.
A environ un mille de leur demeure, une puissante niveleuse allait et revenait dans le champ préparant la fosse des premières victimes de la fièvre aphteuse au Canada.
"Mes bêtes sont en bonne santé", a dit M. Haun en protestant avec

calme, sachant fort bien que les grands cris ne serviraient à rien.
"Je ne comprends pas pourquoi ils détruisent mon troupeau. J'ai nourri ces bêtes hier et j'ai appelé ma femme, Jean, pour lui faire voir avec quel appétit ces vaches mangeaient".
Haun est possesseur d'une jeune vache Jersey qu'il a payée \$600 il y a quelques mois, de même qu'une Holstein.
"Elles sont gentilles, comme deux bébés, dans l'étable. Et elles donnaient beaucoup de lait", a-t-il dit.
Du troupeau de Haun, 25 étaient des vaches laitières, donnant 600

livres de lait par jour, soit \$480 par quinzaine ou environ \$1000 par mois.
En se basant sur une valeur d'environ \$400 par tête, en moyenne, Haun estime que sa perte se chiffrait par \$16,000. En outre, ses revenus sont finis. Il ne pourra pas se livrer au commerce de l'industrie laitière pendant au moins neuf mois.
Cela fait une perte d'environ \$25,000 pour 1952.
"C'est un coup épouvantable, encore pire que la crise de 1930", a dit Mme Haun.
"Au cours de ces années, les pluies ne venaient pas. Nous atten-

dions, nous espérions voir poindre des nuages à l'horizon. Les tempêtes de poussière sont venues, mais sont passées".
Haun estime qu'il recevra environ un tiers de la valeur de chaque animal et dit que "\$100, ce n'est rien comparativement à leur valeur réelle".
Mme Haun a dit qu'ils ne pourraient pas reprendre leur commerce de l'industrie laitière avant neuf mois ou un an.
"A ce moment-là, je serai mort", a dit M. Haun. "Je vais demander ma pension de vieillesse. J'aurai 70 ans en juillet".
M. Haun est originaire de Russie et habite la région de Regina depuis 1913.
M. Ken Tracy, préposé à l'assistance aux agriculteurs des Prairies, de Moose Jaw, surveillait aujourd'hui les opérations de creusement de la fosse. Il a précisé que la gelée atteint une profondeur de cinq pieds. Ils ne peuvent se servir de dynamite et ont donc fait de grands feux pour creuser la fosse.

Cette fosse mesurera 200 pieds de longueur, 60 de largeur et 10 de profondeur. Il faut 14 pieds carrés pour enterrer un gros animal et cinq pieds carrés pour les veaux et les petites vaches.

BRIDGE-CONTRAT
Plan d'attaque
Le côté N-S a demandé la manche à sans atout au risque de chûter d'une levée et Ouest a entamé de son quatrième meilleur trèfle. Est a couvert de la Dame, mais avant de jouer à cette levée, le Déclarant doit examiner toutes les possibilités qui existent aux jeux combinés de son côté.
Sud compte une levée certaine à pique et si les adversaires décident d'attaquer eux-mêmes cette couleur, le Déclarant remportera une deuxième levée à pique, grâce à la combinaison A-V-10 à son côté. A coeur, Sud peut compter trois levées certaines et de faibles possibilités de remporter une quatrième levée avec le dernier coeur à son jeu, si les adversaires défaussent quelques cartes à coeur durant la marche du coup. A carreau, Sud ne peut compter qu'une levée certaine, mais une impasse heureuse ou la perte du contrôle de la main, si le Roi est au jeu d'Est, affranchira quatre ou cinq levées additionnelles. Quant à trèfle, Sud ne détient qu'un arrêt certain, à moins qu'il remporte la première levée avec le Roi et que la seconde attaque à cette couleur vienne d'Ouest.
Donneur : Sud.
Tous vulnérables.

Le 1er bataillon du 22e, prêt au départ
QUEBEC, 29. (P.C.) — Le brigadier Peter Bogart, commandant de la brigade canadienne en Corée, est arrivé à Québec hier midi, par avion, pour procéder à l'inspection du premier bataillon du Royal 22e Régiment qui partira en fin de semaine pour aller remplacer sur les champs de bataille de la Corée le deuxième bataillon de ce régiment actuellement sur la ligne de feu.
Le premier bataillon est à l'entraînement au camp de Valcartier sous le commandement du lieutenant-colonel Frémont Trudeau.

11 Mant. de Mouton de Perse Noir
(teint)
\$497
Faits pour se vendre à \$750 ...

12 Mant. de Chat Sauvage tondus
\$597
Faits pour se vendre à \$750 ...

5 Manteaux de Seal d'Hudson
(Rat musqué teint noir)
\$497
Faits pour se vendre à \$650 ...

18 Manteaux "en dos" de Rat Musqué du Nord
(teint Vison, Zibeline et Martre de baum)
\$397
Faits pour se vendre à \$550 ...

9 Mant. de Mouton teint brun
(Mouton tondus-traités)
\$187
Faits pour se vendre à \$250 ...

HOLT RENFREW
Sherbrooke et de la Montagne

HOLT RENFREW .. les premiers fourrurs au Canada depuis 1837



[A la demande des Femmes d'Affaires .. et des Messieurs qui désirent magasiner avec leur épouse]

... la grande vente de H.R. se continue aujourd'hui

Belles Fourrures

A des fractions de leurs prix antérieurs!

Holt Renfrew offre dans cette Vente Spéciale .. venant de ses propres Collections de Salon .. un grand nombre de Manteaux, Jaquettes, Capes et Etoles .. en toutes les fourrures les plus recherchées et fashionables .. comprenant plusieurs Manteaux Un-de-chaque-Sorte. En plus ..

DU SEUL AU LENDemain

Par PAUL PARIZEAU

Une grande victoire morale

Le spectateur non averti à la joute de jeudi soir au Forum aurait pu difficilement croire que les Red Wings de Detroit étaient déjà assurés de la première position du classement dans la Ligue Nationale. Rien, si ce n'est une catastrophe qui anéantirait l'entière équipe, ne peut empêcher le club de Tommy Ivan de gagner la trophée Prince de Galles pour une quatrième année consécutive. Dans leur joute contre les Canadiens, les Red Wings ont pourtant bataillé désespérément comme si leur destinée était en jeu. L'on aurait pu croire que la coupe Stanley dépendait de cette joute. En fait cette partie, d'une importance compréhensible pour les Canadiens qui bataillaient pour terminer en deuxième position, était aussi plus que l'on était porté à le croire pour les Red Wings. La victoire de 3 à 2 remportée par les Canadiens fut probablement leur plus importante de la saison. Non seulement a-t-elle permis aux Canadiens de s'assurer une avance de deux points sur les Leafs, mais elle a prouvé que les Red Wings, bien qu'ils aient fait la pluie et le beau temps durant cette saison, ne sont pas invincibles. Aucun club de la ligue ne veut de la troisième position du classement car la perspective d'une série contre les Red Wings dans la semi-finale de la coupe Stanley ne plaît à personne. De leur côté, les leaders aimeraient rencontrer tout autre club que les Canadiens dans la ronde finale et c'est vraisemblablement ce qui arrivera si le Tricolore se classe en deuxième place. En somme, il est certain que les Red Wings devront affronter les Canadiens dans l'une ou l'autre des séries et ils n'ont pas oublié la défaite qu'ils ont subie dans la série du printemps dernier dans laquelle ils s'étaient engagés avec la réputation d'être invincibles. Vainqueurs du championnat au cours des trois dernières années, les Red Wings n'ont pourtant pas réussi à gagner la coupe Stanley. L'histoire ne peut fort bien se répéter cette année.

Dès le début de la partie de jeudi soir il est clair que Tommy Ivan avait donné ordre à ses joueurs de tout faire pour ralentir les jeunes recrues. Paul Meger a été victime de plusieurs attaques brutales de la part de John Stastuk qui semblait avoir l'approbation de l'arbitre Red Storey. D'ailleurs St-Laurent a provoqué plusieurs fois qu'il n'avait pas froid aux yeux ne s'en laissant aucunement imposer par les adversaires. Floyd Curry a surveillé tellement étroitement Ted Lindsay que ce dernier n'a pas obtenu un seul lancer vers Gerry McNeil. Bert Olsens a suivi de près Gordie Howe comme une "tache de graisse" tandis que Johnny McCormack s'est avéré un second gardien de buts pour les Canadiens. George Hainsworth avait souvent l'habitude de dire que l'habile Aurèle Joliat était sa meilleure défense et McNeil pourrait en dire autant de McCormack. Le rôle d'un avant défensif est souvent aussi obscur que celui des joueurs de défense mais il n'en est pas moins d'une importance vitale dans les succès d'un club. D'ici la fin de la saison, aussi bien que dans les séries éliminatoires, le rôle des McCormack, Olsens, Modell et Curry sera essentiellement défensif. Leur tâche sera de tenir en échec les meilleures lignes adversaires. Les Canadiens peuvent se payer ce luxe car ils ont dans leur alignement plusieurs joueurs aux compteurs potentiels, tout particulièrement les jeunes recrues qui ont compté pas moins de 25 des 27 derniers buts du club avec l'aide des vétérans Elmer Lach et Billy Reay. Ni l'un ni l'autre de ces derniers n'a compté contre le Detroit mais ils ont participé à un but chacun.

Dieckie Moore a établi une sorte de record chez les recrues en obtenant un point pour sa quatrième partie consécutive. Il a compté son seizième but de la saison lorsqu'il a égalisé le compte. Paul Meger, en obtenant son vingt et unième but, est devenu le grand héros d'une victoire inattendue car rares sont les spectateurs qui croyaient les Canadiens capables de surmonter un déficit d'un but contre le Detroit alors qu'il restait encore huit minutes de jeu. Il n'en reste pas moins vrai que le rôle décisif, le véritable artisan de la victoire dans cette joute a été Bernard "Boom Boom" Geoffrion. C'est lui qui a porté le caoutchouc dans le territoire ennemi, s'est aveuglément aventuré le long de la clôture au risque d'être écartonné par Wilson, a repris le caoutchouc après en avoir perdu l'usage, et a fait une passe parfaite à Meger. L'assistance obtenue par Geoffrion dans cette joute fut probablement d'une valeur intrinsèque beaucoup plus grande que chacun des vingt-cinq buts qu'il a comptés depuis le commencement de la saison.

Rocky Marciano arbitre le match par équipes au Forum

Le promoteur Eddie Quinn a causé toute une surprise en annonçant hier après-midi qu'il s'était assuré les services de Rocky Marciano, le fameux boxeur poids lourd de Brackton, Mass., pour arbitrer le match par équipes entre Ernie et Emile Dusek, Yukon Eric et Whipper Billy Watson, mercredi soir prochain dans l'arène du Forum.

Marciano, le sensationnel poids lourd qui a knock-outé Joe Louis le 26 octobre dernier au Garden de New-York pour écrire son nom dans les annales de la boxe, a consenti à venir tenter de maintenir l'ordre dans l'arène du Forum. Les Dusek sont tous fiers d'avoir triomphé de Buddy Rogers et Manuel Cortez mercredi dernier et ils ont lancé un défi à n'importe quel duo qu'on pourrait leur opposer. Watson a vite accepté de se joindre à Eric surtout depuis qu'il a appris qu'un grand tournoi éliminatoire se déroulait actuellement au Forum pour trouver un successeur à Yvon Robert. Watson a toujours voulu se mériter le championnat mondial et il s'est empressé d'accepter de revenir dans la métropole.

En apprenant que Watson avait accepté de se joindre à Eric, Ernie Dusek a simplement fait le commentaire suivant: "Cela prouve jusqu'à quel sacrifice on est prêt à se rendre simplement pour fuir Toronto!" Un nouveau-venu, Bull Curry apparaitra en semi-finale.

Main et Macken gagnent

KINGSTON, Jamaïque, 29. (P. A.) — Lorne Main, de Vancouver, Brendan Macken, de Montréal, et Nils Rohlosson, de Suède, ont remporté des victoires face aux aujourd'hui dans les joutes d'ouverture de premier tournoi international de Lawn Tennis de St. Andrew.

Main a triomphé de Lester Kirkcaldy, de Jamaïque, 6-0, 6-1, et Macken a disposé d'Eddie Aris, de Jamaïque, 6-2, 6-3. Rohlosson a défait Andrew Stern, de New-York, 6-1, 6-0.

Le club d'étoiles de la ligue Junior

Voici le club d'étoiles de la ligue Junior, tel qu'il a été transmis hier soir par les autorités de ce circuit, après consultation de journalistes et d'officiels: Gardien de buts: Hodge, du Canada; défenses: Talbot, des Reds des Trois-Rivières et McKay des Canadiens; centre: Don Marshall des Canadiens, et Camille Henri, des Canadiens, sont égaux pour ce poste; aile droite: Pierre Brilant, des Reds des Trois-Rivières; aile gauche, McCready, des Canadiens; instructeur: Jack Toupin; la meilleure recrue de l'année: Ed. Swartzack, du National.

HOCKEY

VENDREDI SOIR
Ligue Nationale
Canadien 4 Northern Electric 4
(Première joute de série finale de 7 parties)

Ligue Interuniversitaire
Toronto 3 McGill 3

SAMEDI SOIR
Ligue Nationale
Canadiens 3 Canadiens 2
Boston 3 Toronto.

Ligue Américaine
Cincinnati 3 St-Louis.
Indianapolis 3 Hershey.
Providence 3 Cleveland.
Syracuse 3 Pittsburgh.

Ligue Senior
Chicoutimi 3 Québec.
Valleyfield 3 Ottawa.
Shawinigan 3 Sherbrooke.

Ligue Junior
(Série "A")
Canadiens 3 Trois-Rivières.

Ligue Provinciale
(Série "B")
St-Laurent 3 Joliette.

Ligue Interuniversitaire
Toronto 3 Carleton (à Verdun).

DIMANCHE
Ligue Nationale
Toronto 3 Chicago.
Toronto 3 Boston.
Detroit 3 Rangers.

Ligue Américaine
Hershey 3 Buffalo.
Syracuse 3 Cleveland.
Indianapolis 3 Pittsburgh.

Ligue Senior
Sherbrooke 3 Shawinigan.
Ottawa 3 Valleyfield.
Québec 3 Royal.

Ligue Junior
(Série "B")
National 3 Québec.

Série "A"
Trois-Rivières 3 Canadiens.

Série "B"
St-Jérôme 3 St-Hyacinthe.

Série "C"
Lachine 3 St-Laurent à Verdun.

LE CLASSEMENT
Ligue Nationale
J. G. P. N. P. C. Pts

Detroit 36 22 11 166 107 83
Canadiens 30 29 12 146 134 66
Toronto 30 29 14 138 126 64
New-York 30 26 13 132 172 53
Boston 30 18 27 132 154 49
Chicago 30 15 36 127 184 37

Ligue Américaine
(Section Kati)
J. G. P. N. P. C. Pts

Hershey 41 29 25 315 184 85
Providence 41 29 24 320 241 81
Buffalo 40 24 32 145 254 82
Syracuse 40 23 39 147 177 81

Ligue Senior
J. G. P. N. P. C. Pts

Québec 34 35 14 720 167 77
Royal 30 24 24 920 172 61
Chicoutimi 30 24 24 920 172 61
Ottawa 30 23 27 614 192 56
Valleyfield 30 23 29 467 175 52
Sherbrooke 30 23 29 467 175 52
Shawinigan 30 23 27 741 172 45

Ligue Junior "A"
J. G. P. N. P. C. Pts

Canadiens 30 30 12 318 125 73
Québec 30 30 10 240 160 60
Trois-Rivières 30 28 20 218 181 58
National 30 28 21 324 188 57
St-Jérôme 30 22 28 218 254 44
Granby 30 3 45 210 243 8

Ligue Provinciale
(Série "A")
J. G. P. N. P. C. Pts

St-Jérôme 4 2 0 8 28 21 8
St-Hyacinthe 4 2 0 8 21 28 4

Série "B"
(Série "round-robin")
J. G. P. N. P. C. Pts

Joliette 4 2 1 17 9 8
St-Laurent 4 2 1 17 9 8
Lachine 4 2 1 17 9 8
(Chaque club joue 8 parties)

Dans la Ligue Senior
Marois (Québec) buts

Lamirande Chicoutimi défense Deslauriers (Valleyfield)

Kraiger (Québec) défense Labrie (Sherbrooke)

Béliveau (Québec) défense Douglas (Royal)

Corriveau (Valleyfield) aile droite Buchanan (Shawinigan)

Kuntz (Ottawa) aile gauche Plamondon (Royal)

Carlin (Royal) instructeur Imbach (Québec)

Meilleure recrue: Jean Béliveau
Meilleur joueur: Jean Béliveau
Plus utile à son club: Kwong (Valleyfield)

DEUX DIVISIONS POUR LES STAKES FLAMINGO A MIAMI

MIAMI, 29 (U.P.) — Voici la liste des inscrits dans la 23e reprise des stakes Flamingo d'une valeur de \$50,000, partagés en deux divisions pour la première fois:

PREMIERE DIVISION
Chevaux Pesanteur Propriétaire Jockey Cote

Jampol 120 R. C. Hanna R. Permaine 8
Blue Man 117 White Oaks Stable C. McCreary 3
Quiet Step 120 Alphonse Stable T. Atkinson 12
Count Flame 114 J. J. Amiel D. Dodson 3
Top Bet 111 Cain Hoy Stable C. Burr 20
Handsone Teddy 117 G. S. Smith No Boy 5
One Throw 120 Ogden Phipps K. Stuart 5
One Count 117 Mme W. M. Jeffords W. Mehrtens 8
Do Report 117 E. Constantin Jr. No Boy 15
Sky Ship 114 Brookmeade Stable R. Nash 20
Blenomar 111 Chaffran Stable C. Errico 10

DEUXIEME DIVISION
Chevaux Pesanteur Propriétaire Jockey Cote

Charlie McAdam 117 John C. Clark S. Boulmetis 5
Old Point 114 Mme W. M. Jeffords D. Mehrtens 13
Old Point 114 Myhelyn Stable D. Dodson 3
Nimble Fox 114 E. Constantin Jr. R. Churen 20
Golden Gloves 111 Belair Stud R. Bernard 20
Armageddon 123 Cain Hoy Stable J. Stout 4
Ensign 114 Victor Emanuel No Boy 4
Candle Wood 120 R. C. Hanna C. Rogers 6
Closed Door 111 Brookmeade Stable T. Atkinson 15
Trick Pilot 120 Mme Vera S. Bragg I. Hanford 12
Blue Square 114 Emerald Hill Stable M. Vasil 20

Pour un papa en forme



Ken Raffensberger, entraîneur pour les Reds de Cincinnati, ne manque certes pas d'aide pour se mettre en forme pour la saison prochaine. En plus de pouvoir compter sur l'entraînement régulier et sur les messages réguliers de l'entraîneur, il peut toujours être assuré de l'assistance de son fils, Jimmy, 8 ans, qui masse les muscles endoloris de son père. Les Reds sont actuellement à l'entraînement à Tampa, Floride. — (Photo Canada Wide)

Les Rangers en quête de leur première victoire sur la glace du Forum

La lutte acharnée que livrent les Canadiens pour conserver la deuxième position et celle non moins desespérée des Rangers pour se maintenir en quatrième place, se continuera en fin de semaine dans la Ligue Nationale. Ce soir au Forum les Canadiens recevront la visite des Rangers dans une joute qui commencera à 8 h. 15 car les visiteurs devront partir immédiatement après pour se rendre à New-York où ils recevront la visite des Red Wings de Detroit demain soir tandis que les Canadiens rendront visite aux Black Hawks à Chicago. Dans une autre partie ce soir les Bruins joueront contre les Leafs à Toronto et les deux clubs en reviendront aux prises demain soir à Boston. Ce programme double est d'une importance vitale pour les Leafs aussi bien que pour les Bostonnais.

Foris de cinq victoires, une partie nulle et une seule défaite dans leurs sept dernières joutes, les Canadiens attendent la visite des New-Yorkais avec confiance quoique ces derniers soient responsables de cette défaite de 3-2 subie le 17 février dernier. Les Canadiens et les Rangers ont joué onze parties jusqu'ici. Les Canadiens ont remporté six victoires, subi trois défaites tandis que deux autres parties ont été nulles. Les Rangers ont subi cinq défaites en autant de joutes au Forum alors que les Canadiens ont compté 19 fois en comparaison de sept seulement pour les New-Yorkais.

Dans les joutes disputées au Madison Square Garden les Rangers ont pourtant eu un léger avantage avec trois victoires, deux parties nulles et une seule défaite alors qu'ils comptaient 15 buts en comparaison de 13 pour les Canadiens.

ACTIVITES AU C. P. DE L'I. C.

Mercredi prochain, le 5 mars à 8 heures une grande exhibition de boxe sera donnée au Centre Paroissial, au cours de laquelle M. Noël Gagnon présentera au public ses jeunes athlètes. Invitation à tous les intéressés.

Badminton
La section de Badminton est une des sections les plus vivantes. Une atmosphère de franche gaieté et de distinction règne dans notre gymnase. Chacun s'amuse tout en améliorant son jeu sous la surveillance d'experts. Six équipes jouent leurs parties régulières le mercredi soir. Ces équipes sont pilotées par les capitaines suivants: Gérard Labrie, Claude Champagne, Robert Briau, Jacques Martie, André Pageau, Gérard Lagarde.

Ceux et celles que ce sport intéresse sont toujours les bienvenus

au Centre Paroissial tous les autres soirs à partir de 9 heures, sauf le lundi. Tous courts sont de leur disposition.

Piscine
Des cours privés et semi-privés se donnent à notre Centre Paroissial. Toutes celles qui désirent se perfectionner dans le domaine de la nage peuvent s'inscrire à ces cours en s'adressant au Centre Paroissial les mercredis ou vendredis ou en téléphonant à Mlle Gilberte Contant, BE. 3813.

Ballon-volant
Section Féminine
Jeudi le 14 février avait lieu la rencontre régulière de la ligue entre les équipes "Immaculée Conception" et "International Y.W.C.A." La victoire, chaudement contestée, fut remportée par l'International Y.W.C.A. avec les pointages suivants: 15-12, 12-15, 8-15.

Les joueuses qui s'alignaient sur l'équipe "Immaculée-Conception" sont: Huguette Brosseau, Lise Poupart, Lise Drouin, Rolande Collin, Denise Parent, Louise Leclerc, Mariette Campeau et Huguette Rivard.

Tennis sur table
Un grand tournoi de tennis sur table pour messieurs sera organisé vers la troisième semaine de mars. Des trophées et des prix de valeur seront distribués aux vainqueurs. Tous les membres du Centre Paroissial peuvent participer à ce tournoi en s'inscrivant à la salle de Ping-Pong.

M.S.W. passe en finale; P.T. gagne
Dans les éliminatoires de la Ligue Montréal Commerciale, hier soir, à Saint-Laurent, le Montréal Scale Works s'est mérité le droit de passer en finale en éliminant le C.P.R. par le compte de 5 à 2. Brochu et Lalonde ont été les grandes vedettes des vainqueurs, un avec trois buts et l'autre avec deux.

Dans l'autre partie de semi-finale, le Provincial Transport a également les chances en triomphant du Dubord, 5 à 3. Hazelhurst a conduit le Provincial Transport à la victoire en réussissant le truc du chapeau. Polier et Patenaude ont compté les autres buts. Chaque équipe a maintenant une victoire à son crédit.

Prenons garde aux glaçons des toits
Il n'y a pas très longtemps, une fillette de cinq ans a été blessée par un glaçon qui se détacha d'un toit. Il s'en est fallu de peu que l'accident ne soit mortel.

En rappelant ce fait, la Ligue de Sécurité de la province de Québec veut souligner que nous sommes à une période de l'année où la neige fond durant la journée par suite de la chaleur des rayons du soleil mais l'eau ne tarde pas à se changer en glaçon dès que le soleil est couché. Les propriétaires sont donc priés de voir à ce qu'il ne se forme pas de glaçons au bord des toits de leurs maisons en faisant enlever la neige au plus tôt.

Décision de Vejar sur Fitz Pruden

NEW-YORK, 29. (P.A.) — Le courageux Chico Vejar s'est relevé du plancher ce soir et s'est lancé à l'attaque pour mériter une décision partagée sur Fitz Pruden, de St. Catharines, Ont., dans un féroce combat de 10 rounds disputé au Madison Square Garden de New-York. Vejar, favori à deux contre un, pesait 149½ livres et Pruden, 147½.

Un crochet de la gauche à la mâchoire, six secondes avant la fin du premier round, a expédié Vejar, un boxeur de 20 ans, originaire de Stamford, Conn., au tapis pour le compte de six. Alors que la cloche annonçait la fin du round, il était déjà sur un genou. De là jusqu'à la fin, les deux boxeurs échangeaient coup pour coup dans un combat excitant. Vejar mérita la décision en attaquant furieusement dans les trois derniers rounds.

Sous contrat avec le Lachute

Même si les cadres de la Ligue de baseball Laurentienne ne sont pas encore officiellement complétés, puisque les directeurs sont à la recherche d'un sixième club, Al Fleming, gérant du Lachute, a déjà mis plusieurs joueurs sous contrat. Les joueurs engagés sont les juniors Michel Lapointe et Joe Strathin, les réguliers de l'an dernier Albert Costo, Gérard Lamoureux, Al Zakaib, Réal Bourgeois, Claude Groulx et René Dufort, du Joliette l'an dernier; Pete Taillefer, Slim Clovinski, Roger Ste-Marie et Len Hooker, qui ont déjà joué dans la Provinciale; Louis Louden, et Len Pierson, de la Ligue Nationale des Noirs, et Mike Burack, du Lachine. L'exécutif du club a fixé à \$1,500 l'objectif de la vente des billets de saison à Lachute.

Semi-finale de la Ligue Dépression

Les hobos et le Totem se rencontreront ce soir à l'arena St-Laurent en semi-finale pour décider de l'adversaire des Grads, lors du festival annuel de la Ligue de Hockey Dépression qui aura lieu lundi le 10 mars prochain, au profit de la St-Vincent-de-Paul. Le Totem s'est assuré la seconde position de la ligue par un point en avant des Hobos en défaisant ces derniers lundi soir dernier, par 8 à 5, mais les deux adversaires sont également favorisés pour triompher.

La joute débutera à 8 h. 45 et sera composée de trois périodes de 15 minutes chacune. Elle sera précédée d'un coquet de 5 à 7 heures au Régiment de Châteauguay, auquel sont invités tous les membres de la ligue, les anciens membres et leurs compagnons, pour célébrer le 20e anniversaire de fondation de la ligue.

Canadien gagne la première 5-4

Le Canadien a pris une avance d'une partie dans la finale pour le trophée Johnny Gagnon et le championnat de la ligue Montréal, en gagnant la première joute de la finale de quatre de sept contre le Northern Electric par le compte de 5 à 4.

Young, Chiara et James ont été les grands artisans de la victoire du Canadien.

1-Canadien, Young (Lachute) 13-00
2-Northern Electric, Chiara (Lachute) 13-00

Deuxième période
3-Canadien, Chiara (Lachute) 3-35
4-Northern Electric, Chiara (Lachute) 13-44

5-Canadien, Chiara (Lachute) 3-35
6-Northern Electric, Chiara (Lachute) 13-44

7-Canadien, Chiara (Lachute) 3-35
8-Northern Electric, Chiara (Lachute) 13-44

9-Canadien, Chiara (Lachute) 3-35
10-Northern Electric, Chiara (Lachute) 13-44

11-Canadien, Chiara (Lachute) 3-35
12-Northern Electric, Chiara (Lachute) 13-44

13-Canadien, Chiara (Lachute) 3-35
14-Northern Electric, Chiara (Lachute) 13-44

15-Canadien, Chiara (Lachute) 3-35
16-Northern Electric, Chiara (Lachute) 13-44

17-Canadien, Chiara (Lachute) 3-35
18-Northern Electric, Chiara (Lachute) 13-44

19-Canadien, Chiara (Lachute) 3-35
20-Northern Electric, Chiara (Lachute) 13-44

21-Canadien, Chiara (Lachute) 3-35
22-Northern Electric, Chiara (Lachute) 13-44

23-Canadien, Chiara (Lachute) 3-35
24-Northern Electric, Chiara (Lachute) 13-44

25-Canadien, Chiara (Lachute) 3-35
26-Northern Electric, Chiara (Lachute) 13-44

27-Canadien, Chiara (Lachute) 3-35
28-Northern Electric, Chiara (Lachute) 13-44

29-Canadien, Chiara (Lachute) 3-35
30-Northern Electric, Chiara (Lachute) 13-44

31-Canadien, Chiara (Lachute) 3-35
32-Northern Electric, Chiara (Lachute) 13-44

33-Canadien, Chiara (Lachute) 3-35
34-Northern Electric, Chiara (Lachute) 13-44

35-Canadien, Chiara (Lachute) 3-35
36-Northern Electric, Chiara (Lachute) 13-44

37-Canadien, Chiara (Lachute) 3-35
38-Northern Electric, Chiara (Lachute) 13-44

LE BILLET SPORTIF DE MICHEL NORMANDIN

Valable pour tous événements

Les Rangers de l'instructeur Bill Cook pourraient bien offrir aux habitués du Forum ce soir, une avant-première de ce que seront les semi-finales de la coupe Stanley, qui débuteront le 25 de ce mois. Les New-Yorkais se sont engagés de la fin de la saison. Si le Canadien termine la cédule régulière en deuxième position, ce qui semble vouloir se réaliser et que les Rangers finissent la saison en quatrième place, ce qui est encore fort possible, cela signifierait que ces deux clubs se disputeraient la série "B" des semi-finales.

L'histoire se répéterait dans ce cas, puisque les choses s'étaient passées ainsi, il y a deux ans. Mais les partisans du Tricolore ne désirent pas trop se rappeler ce qui s'était produit au printemps de 1950, quand les Rangers éliminèrent les Canadiens en cinq parties pour ensuite passer en finale contre les Red Wings de Detroit. Et fallut-il encore que cette série ultime se rendit jusqu'à la septième joute avant que les New-Yorkais soient vaincus par les redoutables champions de la ligue. Le pointage final de cette partie décisive fut de 4 à 3 en faveur des Red Wings, qui durent batailler jusqu'à la troisième période supplémentaire avant de triompher d'une équipe considérée comme étant de cinquième ordre à venir jusqu'au dernier mois de la saison régulière.

Emile, Percy "The Cat" Francis, semble être le grand point d'interrogation en ce qui concerne l'entrée des Rangers dans les séries éliminatoires. Toutefois, le gardien de buts âgé de 26 ans, a changé d'équipes aussi souvent en six saisons, que le major Connie Smythe a changé d'idées au cours d'une semaine. Le record de Francis, qui fut appelé à remplacer Chuck Rayner, à la suite de l'accident survenu à ce dernier, il y a quelques semaines, dénote un certain manque de stabilité. La moyenne de buts comptés contre lui au cours des six dernières saisons s'établit à près de quatre par partie; cela dans les Ligues Nationale et Américaine. Celui que l'on a surnommé le "Chat" débute généralement bien avec un club mais devient inconstant. Toutefois, il semble vouloir faire mieux cette fois et de sa tenue dépendront grandement les chances des Rangers de participer aux éliminatoires.

De New-York à Montréal ou vice-versa, plusieurs joueurs sont passés d'un club à l'autre par voie de ventes ou d'échanges. Parmi ceux qui ont porté les couleurs des deux clubs, on peut relever les noms de George Allen, Bill Beveridge, Léo Bourgeois, Gerald Canham, Lorne Chabot, Tony Demers, Frank Edler, Fernand Gauthier, Leroy Goldsworthy, Dutch Hiller, Hal Lacombe, Albert Leduc, Roger Leduc, les frères Ken McKenzie, Johnny Mahaffy, Gus Mancuso, Howie Morenz, Buddy O'Connor, Jean Pusie, Charlie Sands, Babe Siebert, Grant Warwick et Phil Watson, entre autres.

Les Canadiens-français furent toujours populaires dans la métropole américaine, comme en témoignent d'ailleurs la longue nomenclature de nos compatriotes qui ont porté l'uniforme des Rangers. Il ne suffit que de jeter un regard rapide sur les alignements passés du club de New-York pour nous rendre compte de la popularité des notres auprès des habitués du Madison Square Garden.

Lester Patrick, qui fut longtemps gérant et instructeur des Rangers, connaît bien la valeur des athlètes de nos compatriotes qui ont porté l'uniforme des Rangers. Il ne suffit que de jeter un regard rapide sur les alignements passés du club de New-York pour nous rendre compte de la popularité des notres auprès des habitués du Madison Square Garden.

Les Canadiens-français furent toujours populaires dans la métropole américaine, comme en témoignent d'ailleurs la longue nomenclature de nos compatriotes qui ont porté l'uniforme des Rangers. Il ne suffit que de jeter un regard rapide sur les alignements passés du club de New-York pour nous rendre compte de la popularité des notres auprès des habitués du Madison Square Garden.

Les Canadiens-français furent toujours populaires dans la métropole américaine, comme en témoignent d'ailleurs la longue nomenclature de nos compatriotes qui ont porté l'uniforme des Rangers. Il ne suffit que de jeter un regard rapide sur les alignements passés du club de New-York pour nous rendre compte de la popularité des notres auprès des habitués du Madison Square Garden.

Les Canadiens-français furent toujours populaires dans la métropole américaine, comme en témoignent d'ailleurs la longue nomenclature de nos compatriotes qui ont porté l'uniforme des Rangers. Il ne suffit que de jeter un regard rapide sur les alignements passés du club de New-York pour nous rendre compte de la popularité des notres auprès des habitués du Madison Square Garden.

Les Canadiens-français furent toujours populaires dans la métropole américaine, comme en témoignent d'ailleurs la longue nomenclature de nos compatriotes qui ont porté l'uniforme des Rangers. Il ne suffit que de jeter un regard rapide sur les alignements passés du club de New-York pour nous rendre compte de la popularité des notres auprès des habitués du Madison Square Garden.

Les Canadiens-français furent toujours populaires dans la métropole américaine, comme en témoignent d'ailleurs la longue nomenclature de nos compatriotes qui ont porté l'uniforme des Rangers. Il ne suffit que de jeter un regard rapide sur les alignements passés du club de New-York pour nous rendre compte de la popularité des notres auprès des habitués du Madison Square Garden.

Les Canadiens-français furent toujours populaires dans la métropole américaine, comme en témoignent d'ailleurs la longue nomenclature de nos compatriotes qui ont porté l'uniforme des Rangers. Il ne suffit que de jeter un regard rapide sur les alignements passés du club de New-York pour nous rendre compte de la popularité des notres auprès des habitués du Madison Square Garden.

Les Canadiens-français furent toujours populaires dans la métropole américaine, comme

RUM Captain Morgan
Préparé au Canada d'un mélange de rhums de choix par Captain Morgan Rum Distillers Limited.
GOLD LABEL Black Label

HORIZONS SPORTIFS
PAR BERT SOULIERE

Raleigh a des chances...

Gordie Howe, du Detroit, Elmer Lach, des Canadiens, Don Raleigh, des Rangers et Johnny Pionnier, des Bruins de Boston, sont, à notre avis, les candidats les plus logiques au trophée Hart, accordé annuellement au joueur le plus utile à son club dans la Ligue de hockey nationale. Et, de ce quatuor, il se pourrait fort bien que Raleigh soit l'heureux élu, surtout si les New-Yorkais s'assurent une place dans les séries éliminatoires pour la coupe Stanley. Lach a beaucoup de mérite pour la fructueuse saison qu'il connaît avec les Bruins, après une douzaine d'années de services sous la grande tente. Il possède d'excellentes chances de répéter l'exploit de Milt Schmidt, un autre vétéran de la Ligue Nationale, qui l'hiver dernier, grâce à son magnifique rendement dans l'uniforme des Bostonnais, a remporté le trophée Hart tout en s'assurant une place au centre sur la première équipe d'étoiles. Schmidt méritait pleinement un tel honneur, et sans doute que Lach le mérite cette saison. Mais, il ne faudrait pas oublier le jeune Don Raleigh, qui fait plus que son poids pour aider les Rangers à se classer dans les éliminatoires.

Pour un type qui mesure 5' 11", mais qui ne pèse pas 150 livres, Raleigh se tire habilement d'affaires comme joueur de centre. Cette saison, les Rangers ont été grandement handicapés par les joueurs blessés. Ils ont eu leur part de patients. Allen Stanley, qui est un des meilleurs joueurs de défense de la ligue, a été absent durant une période assez prolongée. Le gardien de buts Chuck Rayner et la recrue Jack Stoddard sont actuellement au banc d'essai. En dépit de ces malchances, les représentants de la métropole américaine, ont réussi à maintenir leur maigre avance sur les Bruins de Boston en quatrième place. Et, de tous les joueurs des Rangers, Don Raleigh a été celui qui a été le plus régulier à l'offensive. Il s'est avéré un excellent fabricant de jeux et sans son rendement, nul doute que les Rangers n'occuperaient pas la quatrième position. A surveiller les sommaires des parties, l'on constate que Raleigh figure pratiquement toujours dans le pointage de son club. Les 16 buts et 35 assists, qu'il a récoltés depuis le début de la saison, pour un total de 51 points, lui accordent actuellement la 3e position chez les compteurs.

Les Rangers ne sont pas encore assurés de participer aux séries éliminatoires pour la coupe Stanley, mais si jamais ils y parviennent, Raleigh pourra en être tenu le grand responsable. Et, tout joueur dont le rendement a été essentiel pour conduire son club dans les éliminatoires, mérite une sérieuse considération pour le choix du plus utile à son club. Nous ne voulons aucunement discréditer la valeur de Lach dans l'uniforme du Bleu, Blanc, Rouge, mais par contre il faut admettre à son juste mérite celle de Raleigh. Même s'il s'aligne avec un puissant club, Gordie Howe ne devrait pas être ignoré. Howe est non seulement en quête de son deuxième championnat consécutif chez les compteurs, mais avouons qu'il possède une avance confortable dans le pointage sur ses deux compagnons de ligne, Ted Lindsay et Sid Abel. Maintes fois cette saison, Howe a compté des buts sans que Lindsay et Abel lui fournissent des assists. Et, sans doute que les Red Wings de Detroit, n'auraient pas une avance aussi confortable en 1re position, n'était-ce du rendement de leur valeureux ailier droit.

Il est vrai que Gordie Howe s'aligne avec un bon club, mais cela n'enlève rien de ses capacités. Si les Red Wings sont puissants, c'est principalement à cause du rendement de Howe, dont les exploits sur la glace lui permettent de s'affirmer l'un des meilleurs joueurs de la ligue. En ce qui concerne Johnny Pionnier, nous ne pouvons pas le considérer comme un joueur de l'élu, mais il accumule plusieurs points lorsque viendra le temps de procéder au vote. Avec une équipe bien ordinaire — qui ne se classera probablement pas dans les éliminatoires — Pionnier est le meilleur compteur de la Ligue Nationale, et si les Bruins ne réussissent pas à supplanter les Rangers cet hiver, ils ne pourront en jeter le blâme sur Pionnier. A tout événement, le choix du joueur le plus utile à son club ne sera pas facile à faire et bien que Lach soit probablement le candidat le plus logique au titre, nous ne serions aucunement surpris que Raleigh ou Howe soit choisi de préférence au porte-couleurs du club montrealais.

Si Bernard Geoffrion remporte le trophée Calder cet hiver, pour la saison 1951-52 dans le circuit Clarence Campbell, il deviendra alors le premier athlète d'origine canadienne française à se voir attribuer un tel honneur dans l'histoire du club de hockey canadien et le troisième dans toute l'histoire de la Ligue Nationale. En 1949-50, Jack Gilmour, un athlète montrealais, a été le vainqueur du trophée Calder pour son magnifique travail dans les buts des Bruins de Boston. Puis, en 1945-46, Edgar Laprade, des Rangers de New-York, a été choisi la meilleure recrue. Laprade demeure encore une vedette avec les Newyorkais, tandis que Gilmour, qui s'occupe de la vente d'assurance, est le meilleur substitut des As de Québec. Réponse à Georges Lavallée: Les Douglas, actuellement avec le Troisième, a été le champion olympique de la Ligue de hockey américaine en 1949-50, alors qu'il a amassé un total de 100 points, formé de 32 buts et 68 assists. Il s'alignait à cette période avec les Barons de Cleveland.

Le président Albert Molini et son secrétaire Lucien Masson sont tellement occupés à préparer la prochaine saison dans la Ligue de baseball Provinciale, que Molini utilise très rarement les deux billets de saison qu'il possède pour assister aux toutes des Canadiens. C'est son fils Robert, et son frère, Laurent, qui en bénéficient. Jean Bruneau et Aubrey sont à leur dernière saison avec les Carabins, de la Ligue Interuniversitaire. Le premier

Dans le monde des courses sous harnais
(par Lionel Racicot)
(Collaboration spéciale au journal "Le Canada")

Une courte visite à la piste locale permettait à votre collaborateur d'y rencontrer le dévoué secrétaire de la Provincial Raceways Inc., M. Georges Giguère, de Québec. Celui-ci fort affable, faisait part à votre collaborateur des plans et améliorations, qui seront apportés à la populaire piste du Bout de l'Île, par son organisation. Tout d'abord la Provincial Raceways Inc. ambitionne de faire de cette piste, le centre incontesté des courses sous harnais au pays.

M. Giguère possède une vaste expérience comme conducteur et organisateur. Il a couru sur les principales pistes américaines, entre autres, Batavia Downs, Yonkers Raceways, Foxboro, connaît à fond la manière d'opération du Grand Circuit et leurs règlements. Et c'est de cette manière que nous entendons procéder ici, disais-je.

Les heures minimums, qui seront de \$400.00 pourront facilement se comparer avec celles payées à Thorncliffe, et dépasseront de beaucoup celles des autres centres de la province tels Québec et Trois-Rivières. L'aspect de la piste, qui depuis longtemps laisse à désirer, sera retouchée, et élargie, de façon à accommoder un départ parfait pour huit coureurs. Une barrière automatique, montée sur une Buick aménagée à cet effet, servira à effectuer les départs. Le centre de la piste, qui jusqu'à maintenant avait servi de parking, et même de dépôt, sera nivelé et ensemené de gazon; le coup d'oeil ne devrait pas en souffrir.

La clôture, ou plutôt ce qui en reste, sera refaite à neuf; les virages du volant l'ayant en grande partie démolie, dans le courant de l'été dernier. L'estrade principale, qui repose maintenant sur des bases de béton, fut haussée de plusieurs pieds, et sera élargie, afin d'accommoder le plus grand nombre d'amateurs possible.

La direction nous faisait part de son projet de mettre sur pied un certain nombre de billets de saison, tout comme la coutume se pratique, pour les sports du hockey et du baseball. C'est une heureuse initiative, qui devrait s'avérer des plus populaires auprès des amateurs locaux.

Les écuries, qui actuellement peuvent loger 280 chevaux, seront agrandies, réparées, peinturées, et pourront abriter 400 coureurs. Un paddock sera également construit, et le modèle sera une réplique de celui qui possède la fameuse piste de Yonkers, N.Y. Dans cet enclos, il y aura une estrade minuscule qui servira à l'usage exclusif des conducteurs et palefreniers.

Ceux-ci ne pourront plus se mêler à la foule, et seront à l'abri des importuns. Pour ce qui est du programme de courses proprement dit, il sera conduit rondement. Un départ sera effectué à 10 heures, vingt minutes, pas de délais inutiles, délais qui avaient don de déprimer énormément à l'assistance. L'immense terrain de stationnement sera aussi nivelé, et recouvert d'une couche d'asphalte, tout comme le devant de l'estrade d'ailleurs.

Le système de "photo finish", qui déterminera des vainqueurs, dans les épreuves chaudement disputées, ne manquera d'être des plus populaires auprès des amateurs locaux et devrait à jamais éliminer les décisions douteuses, qui étaient loin de populariser le sport des courses sous harnais.

On rapporte aussi que des surveillants, seront postés à différents endroits de la piste, afin de surveiller les infractions possibles, qui pourraient commettre les conducteurs, durant les épreuves. Des sanctions seront par la suite imposées aux coupables, le tout dépendant de la gravité de l'infraction.

En l'espace de cinq ans, la Ligue de baseball Junior a connu un essor prodigieux
par Bert SOULIERE

Il y a cinq ans à peine, Gérard Thibeault fondait la Ligue de baseball Montréal Junior. Tous les amateurs de baseball savent très bien que les progrès de ce populaire circuit ne se sont pas fait attendre, que son développement a été rapide et que ses succès enregistrés ont été formidables. Or, rien ne sert de s'élaborer davantage sur les avantages que le baseball junior a procuré à nos jeunes athlètes locaux. Cependant, il existe un fait intéressant à signaler: c'est qu'à chaque année, on y découvre parmi les clubs, des joueurs d'avenir appelés à briller un jour sur le losange, bien qu'ils soient encore d'âge pour évoluer chez les junior. Ce nombre de prospects augmente graduellement. Ce qui prouve que les instructeurs accomplissent un travail de plus en plus efficace et ce, naturellement, le jeu fourni par les joueurs s'en ressent.

Il peut sembler un peu hâtif à cette période de l'année de parler de baseball junior, alors que le feu pour le hockey a atteint son point culminant. Mais, si nous avons osé entamer un tel sujet, c'est à cause de son importance, du moins en ce qui concerne les joueurs du circuit Thibeault, qui ont été approchés par des clubs du baseball organisé.

Les nouvelles qui ont émané de cette ligue depuis quelques semaines, nous ont appris que les Yankees des Trois-Rivières, de la Ligue Provinciale, avaient mis sous contrat le jeune Claude St-Vincent, de la Maisonnette, et que le docteur Rochefort, président du club Trifluvien, est maintenant intéressé en Donald MacMillan, du club Parc Extension.

Pour sa part, les Royaux de Montréal, ont invité à leur camp d'entraînement, Denis McManus, du Villieray, et Stanley Deneka, du Rosemont, Pierre Duceppe, un ancien joueur du junior, a déjà accepté une invitation du genre.

Et ne vous laissez pas influencer par l'appellation étrangère de chacun de ces trois noms, sous prétexte que la direction du club Montréal n'est pas intéressée en nos jeunes joueurs d'origine canadienne-française. Deneka, qui a 15 ans, est un joueur de l'équipe des Cardinals de St-Louis, Edgar (Special Delivery) Jones, ex-joueur du club de football Hamilton, Manly McIntyre et Vern Kaiser, bien connus dans les cercles de hockey.

Son magnifique travail avec le Kitchener lui a valu un contrat avec le Ponca City, (classe "D") un club-ferme des Dodgers de Brooklyn, qui fait partie de la Ligue K.O.M. (Kansas-Oklahoma-Missouri). Incidemment, disons que Duceppe fut découvert par Doug Mowry, éclairer des Bums en Ontario.

Heureuse Initiative
La popularité de la Ligue Montréal Junior n'est plus à faire, et les 600.000 personnes qui ont été témoins des parties disputées dans ce circuit en 1951, prouvent jusqu'à quel point le jeu fourni par les joueurs est intéressant à surveiller.

Stanley Deneka est d'origine polonaise. Agé de 18 ans, il a fait ses études primaires à l'école Louis-Jollette pour ensuite le terminer à l'école supérieure "Le Plateau". C'est un lanceur droitier de métier, mesurant 5'9", et pesant 170 livres. Deneka a commencé à jouer dans la Ligue Montréal Royale Junior à l'âge de 15 ans. Il s'est toujours aligné avec le club Rosemont, et son record indique qu'il a lancé trois joutes sans point ni coup sûr, et plus de remporter 15 des 28 victoires de son club l'été dernier.

Denis McManus est de descendance irlandaise, mais sa mère est canadienne française. Il est âgé de 19 ans, mesure 5'8" et pèse 163 livres. C'est un receveur qui a commencé à pratiquer son jeu favori avec le club juvénile Rouen. En 1949, il a porté les couleurs du club junior Villieray, terminant la saison avec une moyenne au bâton de .352. La saison suivante, il s'est aligné avec le Lachute, de la Ligue Laurentienne. Il a frappé pour .351.

En 1951, Duceppe s'est aligné avec le club Kitchener senior. Avec cette équipe, il a conservé une moyenne de .349 au bâton. Signifions ici que dans ce même circuit, évoluait Phil Marchildon, ex-joueur des Athletics de Philadelphie. Syd Bricker, ancien porte-couleurs des Cardinals de St-Louis, Edgar (Special Delivery) Jones, ex-joueur du club de football Hamilton, Manly McIntyre et Vern Kaiser, bien connus dans les cercles de hockey.

Son magnifique travail avec le Kitchener lui a valu un contrat avec le Ponca City, (classe "D") un club-ferme des Dodgers de Brooklyn, qui fait partie de la Ligue K.O.M. (Kansas-Oklahoma-Missouri). Incidemment, disons que Duceppe fut découvert par Doug Mowry, éclairer des Bums en Ontario.

Heureuse Initiative
La popularité de la Ligue Montréal Junior n'est plus à faire, et les 600.000 personnes qui ont été témoins des parties disputées dans ce circuit en 1951, prouvent jusqu'à quel point le jeu fourni par les joueurs est intéressant à surveiller.

Stanley Deneka est d'origine polonaise. Agé de 18 ans, il a fait ses études primaires à l'école Louis-Jollette pour ensuite le terminer à l'école supérieure "Le Plateau". C'est un lanceur droitier de métier, mesurant 5'9", et pesant 170 livres. Deneka a commencé à jouer dans la Ligue Montréal Royale Junior à l'âge de 15 ans. Il s'est toujours aligné avec le club Rosemont, et son record indique qu'il a lancé trois joutes sans point ni coup sûr, et plus de remporter 15 des 28 victoires de son club l'été dernier.

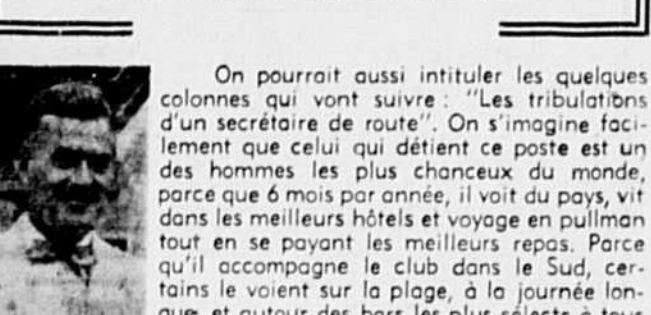
Denis McManus est de descendance irlandaise, mais sa mère est canadienne française. Il est âgé de 19 ans, mesure 5'8" et pèse 163 livres. C'est un receveur qui a commencé à pratiquer son jeu favori avec le club juvénile Rouen. En 1949, il a porté les couleurs du club junior Villieray, terminant la saison avec une moyenne au bâton de .352. La saison suivante, il s'est aligné avec le Lachute, de la Ligue Laurentienne. Il a frappé pour .351.

En 1951, Duceppe s'est aligné avec le club Kitchener senior. Avec cette équipe, il a conservé une moyenne de .349 au bâton. Signifions ici que dans ce même circuit, évoluait Phil Marchildon, ex-joueur des Athletics de Philadelphie. Syd Bricker, ancien porte-couleurs des Cardinals de St-Louis, Edgar (Special Delivery) Jones, ex-joueur du club de football Hamilton, Manly McIntyre et Vern Kaiser, bien connus dans les cercles de hockey.

Son magnifique travail avec le Kitchener lui a valu un contrat avec le Ponca City, (classe "D") un club-ferme des Dodgers de Brooklyn, qui fait partie de la Ligue K.O.M. (Kansas-Oklahoma-Missouri). Incidemment, disons que Duceppe fut découvert par Doug Mowry, éclairer des Bums en Ontario.

RUM Captain Morgan
Préparé au Canada d'un mélange de rhums de choix par Captain Morgan Rum Distillers Limited.
GOLD LABEL Black Label

GOSSELINADES



On pourrait aussi intituler les quelques colonnes qui vont suivre: "Les tribulations d'un secrétaire de route". On s'imagine facilement que celui qui détient ce poste est un des hommes les plus chanceux du monde, parce que 6 mois par année, il voit du pays, vit dans les meilleurs hôtels et voyage en pullman tout en se payant les meilleurs repas. Parce qu'il accompagne le club dans le Sud, qu'ils le voient sur la plage, à la journée longue, et autour des bars les plus sélects à tous les soirs.

On cubile qu'un secrétaire de route va en Floride, non pas pour s'amuser ou pour prendre un coup de soleil, mais pour y accomplir les devoirs de sa charge. Ainsi, l'an dernier, pendant six semaines que dura la période d'entraînement, il n'alla sur la "beach" qu'une seule fois et environ une heure. Le vent était d'ailleurs tellement fort qu'il dut écourter son far niente.

Quant aux repos plantureux qu'il est supposé se fourrer derrière la cravate, c'est une autre légende. La plupart du temps il doit manger sur le pouce, et à la fin d'une saison où il fait plus souvent alterner "hamburgers and hot dogs" que biftecks et homard, trop souvent il doit passer chez son médecin de famille chercher un remède permanent à une infinité de maux de estomac.

Quels embarras ou inquiétudes ce personnage peut-il bien avoir? Quand on le voit, il sourit toujours, semble rayonnant de santé et plein de bonne humeur. Ces quelques exemples vous éclaireront sur ce sujet.

Temps furtif...
L'aventure suivante est arrivée au secrétaire du "Club Rochester". Il y a une couple d'années, avec quelques variantes, je pourrais en raconter une qui lui ressemble passablement.

Les Red Wings, qui avaient joué à Montréal, un dimanche après-midi, décidèrent de retourner chez eux, via Delaware et Hudson, avec bifurcation à Albany, N.Y. Evidemment, dans ce cas, par un arrangement avec les deux compagnies de chemin de fer, le club de baseball qui a un "sleeper" spécial, n'a pas à évacuer son char. On le détache simplement du premier train et on va l'accrocher à l'autre.

Mais voici que deux journalistes de Rochester, durant la veille, histoire de passer le temps et de combattre la chaleur de la soirée, décidèrent d'aller s'asseoir dans le "club car". Comme ils ne parlaient que pour quelques temps, ils laissèrent leur gilet dans leur compartiment.

Le temps passe vite à discuter paisiblement de choses intéressantes devant un verre rafraîchissant. Quelqu'un commit un oubli important et qu'une assistance record se prépara pour lundi.

La deuxième ronde du tournoi pour le titre international des équipes de gladiateurs à trois hommes, et le magnifique trophée Gerry Legault ainsi que la présence de l'extracurieux Eskimo Joe en sont la cause. La présence ensemble dans l'arène des membres des familles Lortie et Ballargeon, à toujours été un gage d'action dans le passé. Avec l'enjeu des plus importants du match de lundi, les amateurs savent d'avance qu'ils auront de l'action à satiété.

Cette rencontre qui opposera Paul, Bob et Ray Lortie aux frères Lionel, Antonio et Charles Ballargeon, mettra aux prises deux des plus puissantes équipes en lice dans le tournoi. Une grande rivalité s'est développée entre ces deux familles d'athlètes, qui se proclament toutes deux supérieures l'une à l'autre. Les divers combats individuels entre les Lortie et les Ballargeon, n'ont pas cependant réglé encore cette brûlante question.

Dans la semi-finale la curiosité des amateurs, qui ont hâte de voir en action l'extracurieux Eskimo Joe sera satisfaite. Legault a éprouvé quelque difficulté à trouver un adversaire, pour ce nomade de Fort Churchill aux manières des plus primitives. Don Cerino un robuste et puissant lutteur italien-américain, qui n'a pas froid aux yeux a toutefois accepté de lui faire face.

"Si cet Indien est fait de glace, je vais lui montrer de quel sorte de bois je me chauffe", de nous dire après avoir signé son contrat.

Arthur Legrand et Harry Madison, deux de nos pires vilains locaux en viendront aux prises dans le 2e match. Yvon Racicot affrontera Don Kindred dans le premier match.

ST. PETERSBURG, (U.P.) — Le gréviste Phil Rizzuto, des Yankees de New-York, a eu un entretien avec ses patrons, hier, mais il n'a signé son contrat. Il demande \$50,000 pour la prochaine saison.

Le cas de Rizzuto
ST. PETERSBURG, (U.P.) — Le gréviste Phil Rizzuto, des Yankees de New-York, a eu un entretien avec ses patrons, hier, mais il n'a signé son contrat. Il demande \$50,000 pour la prochaine saison.

Saddler sera averti par Gauthier d'avoir à s'en tenir à la boxe

Emile Gauthier, président de la Commission Athlétique de Montréal a révélé hier soir qu'il aura un important entretien avec Saddler, le champion poids plume du monde et Armand Savole, le champion poids léger du Canada aujourd'hui. Gauthier veut que le combat de lundi soit très intéressant et il insistera pour que Saddler observe les règlements de la boxe.

"Saddler a fait beaucoup parler de lui au cours des dernières années", il est considéré comme un brillant pugiliste, mais d'autre part, il a la réputation d'un boxeur qui enfreint les règlements. Il a souvent recours à des tactiques déloyales.

Le boxeur de couleur qui a subi un examen médical de l'armée américaine hier après-midi, arrivera à Montréal à onze heures ce matin. Il poursuivra ensuite son entraînement à la Ualestra Nationale cet après-midi et demain.

Raoul Godbout a finalement complété son programme de lundi soir. Il y aura trente-six rounds de boxe en tout... si les rencontres vont à la limite.

Dans le combat de huit rounds, Kelly sera opposé à Brisebois. Dans les combats de six rounds, le Français Eric Jahn fera face à Ed. Zastre; Noël Paquette sera l'adversaire de Ronnie MacGillivray et Emile Lamarche s'attaquera à Zeke Adams de Philadelphie.

Raoul Godbout a annoncé que les billets pour la somme de \$15,000 avaient déjà été vendue et il s'attend à une recette de \$30,000.

Le cas de Rizzuto
ST. PETERSBURG, (U.P.) — Le gréviste Phil Rizzuto, des Yankees de New-York, a eu un entretien avec ses patrons, hier, mais il n'a signé son contrat. Il demande \$50,000 pour la prochaine saison.

Le cas de Rizzuto
ST. PETERSBURG, (U.P.) — Le gréviste Phil Rizzuto, des Yankees de New-York, a eu un entretien avec ses patrons, hier, mais il n'a signé son contrat. Il demande \$50,000 pour la prochaine saison.

Le cas de Rizzuto
ST. PETERSBURG, (U.P.) — Le gréviste Phil Rizzuto, des Yankees de New-York, a eu un entretien avec ses patrons, hier, mais il n'a signé son contrat. Il demande \$50,000 pour la prochaine saison.

Demain au Forum Jean Béliveau vs Les Douglas

La saison régulière dans la Ligue de hockey Senior se terminera en fin de semaine, alors que six parties seront disputées. Les As de Québec joueront deux fois en comparaison d'une partie pour le Royal. En effet, les champions dirigés par Punch Imlach recroqueront ce soir le Chicoutimi. Demain après-midi au Forum, le Québec affronte le Royal et l'on prévoit plus de 15,000 personnes à cette rencontre.

La joute mettra aux prises la recrue Jean Béliveau et le vétéran Les Douglas pour le championnat des compteurs du circuit Slater. Actuellement, Douglas mène avec une avance de 3 points sur Béliveau. Ce dernier aura l'avantage de jouer une partie de plus en fin de semaine pour rejoindre Douglas, sinon le dépasse.

Dans le Junior
Les éliminatoires du junior commenceront en fin de semaine. La série "A" entre le Canadien et les Trois-Rivières commencera ce soir dans la ville trifluvienne. Les deux mêmes clubs joueront demain soir au Forum. La série "B" mettant aux prises National et Québec débute demain après-midi dans la Vieille Capitale.

Dans la Provinciale
Les éliminatoires de la Ligue Provinciale se continueront en fin de semaine. Ce soir, dans la série "A" le St-Jérôme joue à St-Hyacinthe. Une victoire des Jérômeins causerait l'élimination des Mass-koutains. La série est de 5 de 9. Si le St-Hyacinthe gagne ce soir, il verra la série St-Jérôme-Joliette.

Dans la Provinciale
Les éliminatoires de la Ligue Provinciale se continueront en fin de semaine. Ce soir, dans la série "A" le St-Jérôme joue à St-Hyacinthe. Une victoire des Jérômeins causerait l'élimination des Mass-koutains. La série est de 5 de 9. Si le St-Hyacinthe gagne ce soir, il verra la série St-Jérôme-Joliette.



Les équipes Henri Leroux, William Durocher, Broadway Taylor et Roy & Lelièvre ont blanchi les équipes Army & Navy Veterans, Wayne's Ltd, Rocheleau Automobile et Walter Gagnon au compte de 7 à 0.

Le Broadway Bowling a remporté la victoire sur le Rainbow Bow par 6 à 1.

Est. et Paul Longpré ont eu raison des équipes Ideal Upholstering, Garage Jean et Armand Quintal, 5 à 2.

Bruno Agustinucci a été l'étoile individuelle de la soirée avec un simple de 209 et un triple de 519. A. Sura et S. Dupré ont réussi des simples de 206 tandis que C. Chaon a roulé un triple de 511. M. Guertin 493, A. Larivée 491, C. Desjardins 485, P. Séguin 481.

Après 21 semaines il est intéressant de noter que le Broadway Bowling est l'équipe qui a réussi le plus grand nombre de pins, soit 53380, ce qui fait une moyenne de 2542 pins par semaine, et une moyenne individuelle de 424.

Button champion
PARIS, 29. (P.A.) — Dick Button, des États-Unis, a remporté ce soir le plus tranquille championnat mondial de patinage de fantasia en fournissant une exhibition remarquable devant 13,000 spectateurs au Palais des Sports de Paris.

Changement D'adresse

Le Bureau de Recrutement du

CORPS D'AVIATION ROYAL CANADIEN

autrefois situé à 1470 rue Mansfield

est maintenant établi au numéro

678 ouest, rue Sainte-Catherine

(En face du magasin Eaton)

Téléphone: UN. 6-2449

Enrôlez-vous maintenant dans le Corps d'Aviation Royal-Canadien

A black and white photograph of a woman in a dark, sleeveless dress with a wide, light-colored collar and a matching headband. She is standing in a room with a wooden door and a window with a curtain. She is looking to the right.

Seule devant la glace qui lui renvoie l'image de sa jeunesse, Mlle Jacqueline Allard trouverait sa place sous "les cerisiers roses et les pommiers blancs". Mais elle ne joue plus à la marelle durant ses longues soirées de cours qui la promettent à une carrière de mannequin. Jacqueline a 20 ans et beaucoup d'ambition.

Les mannequins, ces jeunes et jolies femmes, suivent un dur apprentissage pour conquérir l'élégance dont elles seront les grandes ambassadrices quand la rigidité qui gêne leurs charmes sera définitivement vaincue

Marché de Montréal inchangé, Toronto et New-York sont à la baisse

POTINS FINANCIERS

Le marché de la Bourse et du Curb de Montréal était plutôt irrégulier hier mais il s'est stabilisé avec des changements fractionnaires et le marché a été peu actif. Les Industriels ont fluctué mais fractionnairement.

A Toronto, le marché a baissé à cause de ventes vers la fermeture. Les métaux vils ont baissé de façon appréciable et les gains marqués au début de la séance par les pétroles de l'Ouest ont été annulés par la suite. Les Industriels ont été irréguliers.

A New-York, les prix des valeurs ont baissé à la Bourse. Avec la tension internationale marquée en cette fin de semaine, les spéculateurs ont hésité et le marché a fléchi; l'activité a été au ralenti et s'est concentrée en dernière heure.

M. A. Smith, président de Monsanto Canada Limited, a annoncé qu'un édifice de 100,000 pour laboratoires et bureaux sera construit à Vancouver.

A. E. Ames & Co. rapporte que les ventes de nouvelles obligations des gouvernements, des industries du pays, au 29 février 1952, sont à \$319,653,548 en regard de \$409,212,294 et de \$807,643,655, respectivement, aux périodes correspondantes de 1951 et de 1950.

Falconbridge Nickel Mines Limited a conclu un contrat à long terme avec le gouvernement américain par lequel les États-Unis obtiendront 50,000,000 de livres de nickel et jusqu'à \$1,500,000 livres de cobalt, avec une option sur 25,000,000 de livres de nickel et encore 25,000,000 de livre de nickel à certaines conditions devant être remplies pendant les neuf années du contrat. La chose a été annoncée par la Defense Materials Procurement Administration. Par ce contrat les États-Unis avanceront une somme de \$6,000,000 à Falconbridge pour faciliter la production de la compagnie; ce montant sera remis quand la compagnie aura rempli son contrat. Les E.-U. paieront \$6.66 cents la livre de nickel, f.a.b., Kristiansund, Norvège. C'est un peu plus que le prix coté ordinairement; ce prix variera pendant la période du contrat selon les prix du moment. Selon l'entente, jusqu'à la fin de 1956, les E.-U. obtiendront 40 pour cent de la production totale de nickel et de cobalt de Falconbridge. Les métaux seront produits aux mines de la compagnie à Sudbury, Ont., puis raffinés en Norvège, d'où ils seront transportés aux États-Unis. Le cobalt sera sous forme de cathodes électrolytiques et sera payé 19 cents la livre par les E.-U.

Les distributions de dividendes aux détenteurs d'actions inscrites au marché de la Bourse et du Curb de Montréal, pendant le mois de février, atteindront le total de \$25,264,564 en regard de \$63,379,330 en janvier et de \$25,208,005 en février 1951.

La production de pâtes de tous genres, à l'exception de la pâte écru, accuse une augmentation en janvier, comparativement au même mois de l'an dernier, rapporte la Canadian Pulp and Paper Association. La production totale de pâte chimique en janvier s'est chiffrée par 328,480 tonnes, contre 304,919 tonnes il y a un an. La production de pâte au sulfite s'est accrue de 202,694 à 218,851 tonnes. Malgré une baisse de 5,559 tonnes dans la production de pâte écru, la production de pâte au sulfite a augmenté de 92,332 à 98,795 tonnes. La production de pâte mécanique s'est élevée à 431,565 tonnes le mois dernier, à comparer à 422,652 tonnes en janvier 1951. La consommation domestique a été plus forte que l'an dernier pour toutes les catégories de pâtes. Les exportations de pâte chimique ont augmenté de 10 p. cent, mais celles de pâte écru et de pâte mécanique ont diminué.

La revue mensuelle pour décembre, publiée par la Svenska Handelsbanks, signale que les développements en Suède, durant l'automne, ont été favorables sous bien des rapports. La production industrielle a continué à s'accroître, et l'on s'attend que la production nationale totale dépasse celle de 1950, en dépit des résultats médiocres de la récolte.

Les chargements de wagons sur les chemins de fer du Canada

Au cours des sept jours terminés le 21 février, les wagons chargés sur les chemins de fer canadiens se chiffrent par 71,739, comparativement à 75,788 une semaine auparavant, et à 76,952 au cours des 7 jours terminés le 1er janvier. Les chargements reçus d'embranchements se chiffrent par 38,100 wagons, comparativement à 34,400 la semaine auparavant, et à 37,317 au cours de la période correspondante de janvier. Au 21 février, les chargements cumulatifs de l'année totalisent 558,311 wagons, soit une légère augmentation de la moyenne des chargements quotidiens au regard de 1951 et des années précédentes, tandis que les chargements reçus d'embranchements étrangers augmentent de près de 4 p. cent au regard de la période correspondante de l'an dernier.

Wagons de marchandise payante chargés sur les chemins de fer du Canada

Denrée	7 jours terminés le 21 fév. 1952	7 jours terminés le 14 fév. 1952	7 jours terminés le 21 jan. 1952
Céréales	7,097	7,147	7,791
Produits de céréales	2,621	2,886	2,595
Charbon	5,434	5,063	6,539
Minéral et concentrés	2,418	2,222	2,356
Sable, pierre, gravier, etc.	2,864	2,952	2,871
Bois à pulpe	6,887	8,080	8,208
Bois d'œuvre, lattes, bardeaux et contre-plaques	2,841	3,376	3,080
Gazoline, huiles pétroliennes	4,643	5,026	5,079
Produits du fer et de l'acier	2,167	2,048	2,362
Papiers et bois de papier	5,115	5,200	5,245
Autres produits manufacturiers et produits divers	4,767	5,052	5,101
Marchandise	14,248	14,881	14,758
Recettes totales des wagons chargés	71,739	75,788	76,952
Total des wagons reçus d'embranchements	38,100	38,440	37,317

Notre dollar au pair

NEW-YORK, 29. (P.C.) — Le dollar canadien n'a pas varié aujourd'hui sur le marché des changes étrangers de New-York et a clôturé au pair avec le dollar américain. La livre sterling a gagné 1/16 de cent à \$2.78 3/16.

Le dollar américain a fermé hier à Montréal au pair avec le dollar canadien, soit inchangé de la fermeture de jeudi. La livre sterling était à \$2.78 3/16.

La consommation de cuivre raffiné passe à 134,177, comparativement à 106,868 en 1950. On constate une augmentation des exportations de minerais cuivreux, de concentrés et de matte, le total s'établissant à 36,833 tonnes, comparativement à 32,999 en 1950, mais les exportations de cuivre en lingot, barres et billes tombent à 101,831 tonnes, comparativement à 134,244. Les exportations de nickel passent de 121,651 à 131,181 tonnes.

D'après les chiffres provisoires publiés par le Bureau fédéral de la statistique, l'augmentation du prix des pommes de terre des produits laitiers, de la volaille et des oeufs, et une augmentation sensible de celui des légumes, ont augmenté de près de 27 points en 1951, l'indice des prix agricoles, qui s'établit à 287.2. Ces chiffres constituent une augmentation d'environ 10 p. cent au regard du précédent sommet de 260.5 établi en 1950, et de près de 32 points au regard des chiffres de 1949 (255.4 points). L'indice est établi sur la base des prix moyens de 1935-1939, soit 100. La seule diminution provinciale de la moyenne annuelle de 1951 se produit en Saskatchewan où l'indice tombe de 1.8 points pour s'établir à 249.6, comparativement à 251.4 en 1950. L'indice de l'Ontario augmente de 47.9 points pour s'établir à 312.8, les autres provinces s'établissent comme il suit (entre parenthèses): Ile du Prince-Edouard, 47.5 (253.8); Québec, 43.5 (303.9); Colombie britannique, 43.1 (287.5); Nouveau-Brunswick, 34.1 (250.2); Nouvelle-Ecosse, 32.6 (236.0); Alberta, 15.2 (291.2) et Manitoba, 11.6 (286.0). Dans ces neuf provinces, les chiffres de 1951 surpassent les chiffres correspondants de 1949. (Les chiffres de Terre-Neuve ne sont pas disponibles).

L'indice des prix agricoles de décembre 1951 est estimé à 276.0, soit 7.2 points au-dessus des chiffres de décembre 1950, mais 2.4 points au-dessus des chiffres corrigés du mois précédent (278.4). La diminution de l'indice entre novembre et décembre est attribuable aux prix élevés des bœufs, des vaches, des cerises, de la volaille et des oeufs, qui font plus que contrebalancer les prix sensiblement plus élevés des pommes de terre. Comparativement à décembre 1950, les prix sont plus élevés pour toutes les denrées, sauf les céréales, la volaille et les oeufs.

Les chiffres provinciaux de décembre 1951 indiquent que l'indice du Nouveau-Brunswick demeure à son niveau de novembre, soit 320.4 et que l'indice augmente dans trois provinces pour diminuer dans l'Ontario et dans les quatre provinces de l'Ouest. Voici comment fluctuent les indices des diverses provinces: Ile du Prince-Edouard, augmentation de 312.8 à 327.3; Nouvelle-Ecosse, de 269.2 à 270.3; et Québec, de 307.5 à 311.3; d'autre part il y a diminution dans les provinces suivantes: Ontario, de 313.9 à 309.8; Manitoba, de 260.3 à 259.8; Saskatchewan, de 233.3 à 218.5; Alberta, de 25.1 à 25.1; et la Colombie britannique, de 118.9 à 118.0. Comparativement à décembre 1950, l'indice de la Saskatchewan diminue de 30.4 points, celui de l'Alberta de 26.6, celui du Manitoba, de 19.2, tandis que ceux des autres provinces augmentent.

La production de pâtes de tous genres, à l'exception de la pâte écru, accuse une augmentation en janvier, comparativement au même mois de l'an dernier, rapporte la Canadian Pulp and Paper Association. La production totale de pâte chimique en janvier s'est chiffrée par 328,480 tonnes, contre 304,919 tonnes il y a un an. La production de pâte au sulfite s'est accrue de 202,694 à 218,851 tonnes. Malgré une baisse de 5,559 tonnes dans la production de pâte écru, la production de pâte au sulfite a augmenté de 92,332 à 98,795 tonnes. La production de pâte mécanique s'est élevée à 431,565 tonnes le mois dernier, à comparer à 422,652 tonnes en janvier 1951. La consommation domestique a été plus forte que l'an dernier pour toutes les catégories de pâtes. Les exportations de pâte chimique ont augmenté de 10 p. cent, mais celles de pâte écru et de pâte mécanique ont diminué.

La revue mensuelle pour décembre, publiée par la Svenska Handelsbanks, signale que les développements en Suède, durant l'automne, ont été favorables sous bien des rapports. La production industrielle a continué à s'accroître, et l'on s'attend que la production nationale totale dépasse celle de 1950, en dépit des résultats médiocres de la récolte.

Wagons de marchandise payante chargés sur les chemins de fer du Canada

Denrée	7 jours terminés le 21 fév. 1952	7 jours terminés le 14 fév. 1952	7 jours terminés le 21 jan. 1952
Céréales	7,097	7,147	7,791
Produits de céréales	2,621	2,886	2,595
Charbon	5,434	5,063	6,539
Minéral et concentrés	2,418	2,222	2,356
Sable, pierre, gravier, etc.	2,864	2,952	2,871
Bois à pulpe	6,887	8,080	8,208
Bois d'œuvre, lattes, bardeaux et contre-plaques	2,841	3,376	3,080
Gazoline, huiles pétroliennes	4,643	5,026	5,079
Produits du fer et de l'acier	2,167	2,048	2,362
Papiers et bois de papier	5,115	5,200	5,245
Autres produits manufacturiers et produits divers	4,767	5,052	5,101
Marchandise	14,248	14,881	14,758
Recettes totales des wagons chargés	71,739	75,788	76,952
Total des wagons reçus d'embranchements	38,100	38,440	37,317

La hausse des frais d'exploitation a largement dépassé la faible augmentation des recettes brutes du Pacifique Canadien en janvier. Les recettes brutes ont augmenté, en effet, de \$32,747,737 à \$34,601,193 par rapport au même mois de l'an dernier, soit de \$1,853,456, mais les frais d'exploitation se sont accrus de \$31,341,271 à \$34,481,856 soit de \$3,140,585, de sorte que le revenu net a baissé de \$1,287,129, soit de \$1,406,466 en janvier 1951 à \$1,139,337.

La production de pâtes de tous genres, à l'exception de la pâte écru, accuse une augmentation en janvier, comparativement au même mois de l'an dernier, rapporte la Canadian Pulp and Paper Association. La production totale de pâte chimique en janvier s'est chiffrée par 328,480 tonnes, contre 304,919 tonnes il y a un an. La production de pâte au sulfite s'est accrue de 202,694 à 218,851 tonnes. Malgré une baisse de 5,559 tonnes dans la production de pâte écru, la production de pâte au sulfite a augmenté de 92,332 à 98,795 tonnes. La production de pâte mécanique s'est élevée à 431,565 tonnes le mois dernier, à comparer à 422,652 tonnes en janvier 1951. La consommation domestique a été plus forte que l'an dernier pour toutes les catégories de pâtes. Les exportations de pâte chimique ont augmenté de 10 p. cent, mais celles de pâte écru et de pâte mécanique ont diminué.

La revue mensuelle pour décembre, publiée par la Svenska Handelsbanks, signale que les développements en Suède, durant l'automne, ont été favorables sous bien des rapports. La production industrielle a continué à s'accroître, et l'on s'attend que la production nationale totale dépasse celle de 1950, en dépit des résultats médiocres de la récolte.

Wagons de marchandise payante chargés sur les chemins de fer du Canada

Denrée	7 jours terminés le 21 fév. 1952	7 jours terminés le 14 fév. 1952	7 jours terminés le 21 jan. 1952
Céréales	7,097	7,147	7,791
Produits de céréales	2,621	2,886	2,595
Charbon	5,434	5,063	6,539
Minéral et concentrés	2,418	2,222	2,356
Sable, pierre, gravier, etc.	2,864	2,952	2,871
Bois à pulpe	6,887	8,080	8,208
Bois d'œuvre, lattes, bardeaux et contre-plaques	2,841	3,376	3,080
Gazoline, huiles pétroliennes	4,643	5,026	5,079
Produits du fer et de l'acier	2,167	2,048	2,362
Papiers et bois de papier	5,115	5,200	5,245
Autres produits manufacturiers et produits divers	4,767	5,052	5,101
Marchandise	14,248	14,881	14,758
Recettes totales des wagons chargés	71,739	75,788	76,952
Total des wagons reçus d'embranchements	38,100	38,440	37,317

La hausse des frais d'exploitation a largement dépassé la faible augmentation des recettes brutes du Pacifique Canadien en janvier. Les recettes brutes ont augmenté, en effet, de \$32,747,737 à \$34,601,193 par rapport au même mois de l'an dernier, soit de \$1,853,456, mais les frais d'exploitation se sont accrus de \$31,341,271 à \$34,481,856 soit de \$3,140,585, de sorte que le revenu net a baissé de \$1,287,129, soit de \$1,406,466 en janvier 1951 à \$1,139,337.

La production de pâtes de tous genres, à l'exception de la pâte écru, accuse une augmentation en janvier, comparativement au même mois de l'an dernier, rapporte la Canadian Pulp and Paper Association. La production totale de pâte chimique en janvier s'est chiffrée par 328,480 tonnes, contre 304,919 tonnes il y a un an. La production de pâte au sulfite s'est accrue de 202,694 à 218,851 tonnes. Malgré une baisse de 5,559 tonnes dans la production de pâte écru, la production de pâte au sulfite a augmenté de 92,332 à 98,795 tonnes. La production de pâte mécanique s'est élevée à 431,565 tonnes le mois dernier, à comparer à 422,652 tonnes en janvier 1951. La consommation domestique a été plus forte que l'an dernier pour toutes les catégories de pâtes. Les exportations de pâte chimique ont augmenté de 10 p. cent, mais celles de pâte écru et de pâte mécanique ont diminué.

La revue mensuelle pour décembre, publiée par la Svenska Handelsbanks, signale que les développements en Suède, durant l'automne, ont été favorables sous bien des rapports. La production industrielle a continué à s'accroître, et l'on s'attend que la production nationale totale dépasse celle de 1950, en dépit des résultats médiocres de la récolte.

Wagons de marchandise payante chargés sur les chemins de fer du Canada

Denrée	7 jours terminés le 21 fév. 1952	7 jours terminés le 14 fév. 1952	7 jours terminés le 21 jan. 1952
Céréales	7,097	7,147	7,791
Produits de céréales	2,621	2,886	2,595
Charbon	5,434	5,063	6,539
Minéral et concentrés	2,418	2,222	2,356
Sable, pierre, gravier, etc.	2,864	2,952	2,871
Bois à pulpe	6,887	8,080	8,208
Bois d'œuvre, lattes, bardeaux et contre-plaques	2,841	3,376	3,080
Gazoline, huiles pétroliennes	4,643	5,026	5,079
Produits du fer et de l'acier	2,167	2,048	2,362
Papiers et bois de papier	5,115	5,200	5,245
Autres produits manufacturiers et produits divers	4,767	5,052	5,101
Marchandise	14,248	14,881	14,758
Recettes totales des wagons chargés	71,739	75,788	76,952
Total des wagons reçus d'embranchements	38,100	38,440	37,317

La hausse des frais d'exploitation a largement dépassé la faible augmentation des recettes brutes du Pacifique Canadien en janvier. Les recettes brutes ont augmenté, en effet, de \$32,747,737 à \$34,601,193 par rapport au même mois de l'an dernier, soit de \$1,853,456, mais les frais d'exploitation se sont accrus de \$31,341,271 à \$34,481,856 soit de \$3,140,585, de sorte que le revenu net a baissé de \$1,287,129, soit de \$1,406,466 en janvier 1951 à \$1,139,337.

La production de pâtes de tous genres, à l'exception de la pâte écru, accuse une augmentation en janvier, comparativement au même mois de l'an dernier, rapporte la Canadian Pulp and Paper Association. La production totale de pâte chimique en janvier s'est chiffrée par 328,480 tonnes, contre 304,919 tonnes il y a un an. La production de pâte au sulfite s'est accrue de 202,694 à 218,851 tonnes. Malgré une baisse de 5,559 tonnes dans la production de pâte écru, la production de pâte au sulfite a augmenté de 92,332 à 98,795 tonnes. La production de pâte mécanique s'est élevée à 431,565 tonnes le mois dernier, à comparer à 422,652 tonnes en janvier 1951. La consommation domestique a été plus forte que l'an dernier pour toutes les catégories de pâtes. Les exportations de pâte chimique ont augmenté de 10 p. cent, mais celles de pâte écru et de pâte mécanique ont diminué.

La revue mensuelle pour décembre, publiée par la Svenska Handelsbanks, signale que les développements en Suède, durant l'automne, ont été favorables sous bien des rapports. La production industrielle a continué à s'accroître, et l'on s'attend que la production nationale totale dépasse celle de 1950, en dépit des résultats médiocres de la récolte.

Wagons de marchandise payante chargés sur les chemins de fer du Canada

Denrée	7 jours terminés le 21 fév. 1952	7 jours terminés le 14 fév. 1952	7 jours terminés le 21 jan. 1952
Céréales	7,097	7,147	7,791
Produits de céréales	2,621	2,886	2,595
Charbon	5,434	5,063	6,539
Minéral et concentrés	2,418	2,222	2,356
Sable, pierre, gravier, etc.	2,864	2,952	2,871
Bois à pulpe	6,887	8,080	8,208
Bois d'œuvre, lattes, bardeaux et contre-plaques	2,841	3,376	3,080
Gazoline, huiles pétroliennes	4,643	5,026	5,079
Produits du fer et de l'acier	2,167	2,048	2,362
Papiers et bois de papier	5,115	5,200	5,245
Autres produits manufacturiers et produits divers	4,767	5,052	5,101
Marchandise	14,248	14,881	14,758
Recettes totales des wagons chargés	71,739	75,788	76,952
Total des wagons reçus d'embranchements	38,100	38,440	37,317

La hausse des frais d'exploitation a largement dépassé la faible augmentation des recettes brutes du Pacifique Canadien en janvier. Les recettes brutes ont augmenté, en effet, de \$32,747,737 à \$34,601,193 par rapport au même mois de l'an dernier, soit de \$1,853,456, mais les frais d'exploitation se sont accrus de \$31,341,271 à \$34,481,856 soit de \$3,140,585, de sorte que le revenu net a baissé de \$1,287,129, soit de \$1,406,466 en janvier 1951 à \$1,139,337.

La production de pâtes de tous genres, à l'exception de la pâte écru, accuse une augmentation en janvier, comparativement au même mois de l'an dernier, rapporte la Canadian Pulp and Paper Association. La production totale de pâte chimique en janvier s'est chiffrée par 328,480 tonnes, contre 304,919 tonnes il y a un an. La production de pâte au sulfite s'est accrue de 202,694 à 218,851 tonnes. Malgré une baisse de 5,559 tonnes dans la production de pâte écru, la production de pâte au sulfite a augmenté de 92,332 à 98,795 tonnes. La production de pâte mécanique s'est élevée à 431,565 tonnes le mois dernier, à comparer à 422,652 tonnes en janvier 1951. La consommation domestique a été plus forte que l'an dernier pour toutes les catégories de pâtes. Les exportations de pâte chimique ont augmenté de 10 p. cent, mais celles de pâte écru et de pâte mécanique ont diminué.

La revue mensuelle pour décembre, publiée par la Svenska Handelsbanks, signale que les développements en Suède, durant l'automne, ont été favorables sous bien des rapports. La production industrielle a continué à s'accroître, et l'on s'attend que la production nationale totale dépasse celle de 1950, en dépit des résultats médiocres de la récolte.

Bourse de MONTREAL

Marché hésitant et calme; changements fractionnaires

Les prix variaient étroitement hier, à la Bourse de Montréal et sur le Curb. L'achalandage a diminué considérablement après l'activité de première heure.

La plupart des valeurs n'ont pas varié au cours de la matinée. Au début de l'après-midi, les pertes et les gains étaient répartis uniformément et il en est resté ainsi jusqu'à la fin de la séance. Les variations en général ont été réactionnaires, et en fin de la séance, les écarts prononcés avaient tendance à disparaître.

Les papiers ont été irrégulièrement en hausse. Les banques ont été fermes, mais un peu en baisse. A l'exception des pétroles importants, qui n'ont pas varié, toutes valeurs industrielles ont fluctué.

Les titres miniers ont conservé de faibles gains tout au long de la séance. L'activité a considérablement augmenté au cours de la séance jusqu'à la fermeture. Les pétroles de l'Ouest ont affiché la même fermeté qu'hier et réalisé plusieurs gains.

Le virement industriel pour la journée s'est chiffré par 46,800 actions, tandis que le volume des transactions sur le Curb était de 407,100 actions.

A.P.I. ouverte à tous les patrons chrétiens

L'Association Professionnelle des Industriels, à une conférence de presse tenue hier, a annoncé qu'elle a décidé d'ouvrir ses rangs à tous les employeurs chrétiens qui acceptent les principes de justice et de charité dans leurs relations avec leurs employés.

Cette politique nouvelle de l'Association commencera lundi prochain. Au cours de la conférence de presse, M. Léonard Lauson, président général, a annoncé que M. J.-L. Héon sera le président du comité de recrutement qui a pour but de porter le nombre des membres de l'A.P.I. de 300 à 600. Cette nouvelle politique permettra à tous les employeurs, dans le commerce, la finance ou les services d'utilité publique de se joindre à l'Association des Industriels.

Travaux à Coleville, Sask., par Royalté

Depuis le rapport de novembre, déclare à ses actionnaires Royalté Oil Company, le développement des gisements d'huile lourde découverts en août dernier, dans la région de Coleville, dans l'ouest central de la Saskatchewan s'est continué sans arrêt.

Actuellement, la compagnie a terminé 25 puits de pétrole brut et 2 puits de gaz naturel. On procède au forage de 4 puits; 11 des puits terminés sont en production régulière, 6 sont placés sous pompes, 3 sous une poussée de gaz et 2 s'écoulent.

On a terminé des ententes avec la Commission Hydroélectrique de la Saskatchewan pour une ligne à haute voltage aux gisements et on s'attend à disposer d'électricité pour le pompage et d'autres fins, vers le 1er avril 1952. Le pétrole est acheminé par wagons-citernes de Coleville vers Prince-Albert et Palo, Sask.

Aux gisements Acheson-Stony Plain, 2 puits atteignent l'horizon D-3.

Profit net moindre à Lake Shore Mines Ltd.

Un bénéfice net de \$918,782, ou l'équivalent de 46 cents par action, est rapporté par Lake Shore Mines Limited pour l'exercice terminé le 31 décembre 1951, comparativement à \$1,228,732, ou 61 cents par action, en 1950. Ces résultats ont été obtenus grâce des productions de \$5,114,784 et \$5,392,493 respectivement. L'aide reçue en vertu de la loi d'aide aux mines d'or s'élève à \$210,000, contre \$99,000 en 1950. Il a été usiné 599,489 tonnes de minerai au lieu de 370,267 tonnes.

L'actif disponible au 31 décembre se chiffre par \$5,088,401, au regard de \$4,677,418 un an plus tôt. Le passif net est de \$712,795, contre \$572,538. Le fonds de roulement affiche peu de changement à \$3,475,606, comparativement à \$3,304,882.

La découverte d'une nouvelle zone minéralisée au niveau de 7,825 pieds promet de compenser l'épuisement graduel des anciennes galeries, dit le président, M. A. L. Blomfield. Cette découverte est assez éloignée pour en faire une sorte de nouvelle mine et, comme telle, prendra de deux à trois ans avant d'être entièrement développée.

L'industrie du cuir

AU PALAIS DE JUSTICE

Par Adolphe NANTEL



Ce que femme veut...

Une épouse voulait \$2,000 par mois, elle en aura \$550

Mme Gertrude Radmore, qui demandait une pension alimentaire de \$2,000 par mois, de son mari, en attendant un jugement final de la Cour supérieure, dans une action en séparation de corps, devra se contenter de la "bagatelle" de \$550 par mois.

Ainsi en a décidé l'hon. juge George A. Chailles, dans un jugement rendu hier, et dans lequel le tribunal accueille la défense, présentée par Mes Peter J. Usher, c.r., avec Me Jean Martineau, c.r., à titre d'avocat-conseil, représentant le mari, M. Herb A. Radmore.

Le juge Chailles souligne que cette demande de \$2,000 par mois est pour le moins exagérée, puisqu'elle englobe des voyages en Floride, pour raisons de santé. Madame Radmore n'a pas besoin de quitter Montréal et notre beau climat canadien est tout aussi salubre que celui des tropiques.

Le juge Chailles, en mentionnant le fait que la demanderesse s'est achetée un manteau de fourrure de \$1,732, en 1950, ajoute qu'elle en avait déjà cinq autres, en parfait état. Dans le jugement il est question de la garde-robe de la demanderesse. On y trouve 40 robes, 35 paires de souliers, 14 ensembles, cinq manteaux de drap, et tout un arsenal de légère lingerie féminine.

Le jugement souligne aussi une dépense de \$941, en 10 mois, pour taxis, parce que madame ne peut, à cause de sa santé, monter en tramway ou en autobus.

En somme l'allocation de \$550 par mois est considérée généreuse par le juge Chailles, après la preuve au dossier du salaire du mari défendeur qui ne dépasse pas \$15,500 par année.

Maurice Racine est libéré à son enquête judiciaire!

On se souvient de cette collision entre un autobus et un wagon-citerne, pendant les fêtes, sur la route de Chambly, quand le "tank", arrivant comme un bolide, coupait deux autobus de la compagnie de transport Provincial.

Le chauffeur du wagon-citerne était tué sur le coup, et le coroner tenait criminellement responsable

de cette mort le chauffeur de l'autobus, Maurice Racine, accusé peu après, d'homicide involontaire, en Correctionnelle.

Hier, Racine était libéré à son enquête judiciaire après de longs contre-interrogatoires des témoins de la Couronne par Mes Armand Sylvestre, c.r., et Yvan Mercure, avocats de la défense.

Tous ont admis que la route était des plus glissantes à la suite d'un dégel, puis du froid revenu, qui laissa une glace vive, sur une longueur de 400 pieds, à l'endroit même de la collision. Un agent de la circulation provinciale explique même qu'il avait placé deux drapeaux rouges sur le bord de la route pour indiquer le danger.

Guy Lebrun, sans domicile connu, qui en était à son troisième vol sur la personne, ne se trouve plus dans la marge de clémence, accordée d'habitude aux jeunes de moins de 25 ans. C'est pourquoi le juge Armand Cloutier, hier, imposait une peine de deux ans au gars de 21 ans, qui volait le sac à main d'une dame sur la rue.

La défense osa :

— Il y a encore chance de réhabilitation.

— Ces chances, il les a eues, et n'en a pas profité.

Le tribunal demanda au prisonnier :

— Veux-tu le pénitencier ou la prison ?

— Je veux une autre chance.

— Tu n'as pas su profiter de la clémence de mes collègues depuis quelques années et tu étais sous cautionnement de garder la paix lors de ton dernier délit. Tu passeras deux ans au pénitencier.

Lebrun éclata en sanglots. Le juge lui dit :

— Ce n'est plus le temps de pleurer. Tu aurais dû pleurer avant.

Le juge Chailles, en mentionnant le fait que la demanderesse s'est achetée un manteau de fourrure de \$1,732, en 1950, ajoute qu'elle en avait déjà cinq autres, en parfait état. Dans le jugement il est question de la garde-robe de la demanderesse. On y trouve 40 robes, 35 paires de souliers, 14 ensembles, cinq manteaux de drap, et tout un arsenal de légère lingerie féminine.

Le jugement souligne aussi une dépense de \$941, en 10 mois, pour taxis, parce que madame ne peut, à cause de sa santé, monter en tramway ou en autobus.

En somme l'allocation de \$550 par mois est considérée généreuse par le juge Chailles, après la preuve au dossier du salaire du mari défendeur qui ne dépasse pas \$15,500 par année.

Le juge Chailles, en mentionnant le fait que la demanderesse s'est achetée un manteau de fourrure de \$1,732, en 1950, ajoute qu'elle en avait déjà cinq autres, en parfait état. Dans le jugement il est question de la garde-robe de la demanderesse. On y trouve 40 robes, 35 paires de souliers, 14 ensembles, cinq manteaux de drap, et tout un arsenal de légère lingerie féminine.

Le jugement souligne aussi une dépense de \$941, en 10 mois, pour taxis, parce que madame ne peut, à cause de sa santé, monter en tramway ou en autobus.

En somme l'allocation de \$550 par mois est considérée généreuse par le juge Chailles, après la preuve au dossier du salaire du mari défendeur qui ne dépasse pas \$15,500 par année.

Le juge Chailles, en mentionnant le fait que la demanderesse s'est achetée un manteau de fourrure de \$1,732, en 1950, ajoute qu'elle en avait déjà cinq autres, en parfait état. Dans le jugement il est question de la garde-robe de la demanderesse. On y trouve 40 robes, 35 paires de souliers, 14 ensembles, cinq manteaux de drap, et tout un arsenal de légère lingerie féminine.

Le jugement souligne aussi une dépense de \$941, en 10 mois, pour taxis, parce que madame ne peut, à cause de sa santé, monter en tramway ou en autobus.

En somme l'allocation de \$550 par mois est considérée généreuse par le juge Chailles, après la preuve au dossier du salaire du mari défendeur qui ne dépasse pas \$15,500 par année.

Le juge Chailles, en mentionnant le fait que la demanderesse s'est achetée un manteau de fourrure de \$1,732, en 1950, ajoute qu'elle en avait déjà cinq autres, en parfait état. Dans le jugement il est question de la garde-robe de la demanderesse. On y trouve 40 robes, 35 paires de souliers, 14 ensembles, cinq manteaux de drap, et tout un arsenal de légère lingerie féminine.

Le jugement souligne aussi une dépense de \$941, en 10 mois, pour taxis, parce que madame ne peut, à cause de sa santé, monter en tramway ou en autobus.

En somme l'allocation de \$550 par mois est considérée généreuse par le juge Chailles, après la preuve au dossier du salaire du mari défendeur qui ne dépasse pas \$15,500 par année.

Le juge Chailles, en mentionnant le fait que la demanderesse s'est achetée un manteau de fourrure de \$1,732, en 1950, ajoute qu'elle en avait déjà cinq autres, en parfait état. Dans le jugement il est question de la garde-robe de la demanderesse. On y trouve 40 robes, 35 paires de souliers, 14 ensembles, cinq manteaux de drap, et tout un arsenal de légère lingerie féminine.

Le jugement souligne aussi une dépense de \$941, en 10 mois, pour taxis, parce que madame ne peut, à cause de sa santé, monter en tramway ou en autobus.

En somme l'allocation de \$550 par mois est considérée généreuse par le juge Chailles, après la preuve au dossier du salaire du mari défendeur qui ne dépasse pas \$15,500 par année.

Quand la soif de minuit vous taquine!

Le juge René Thibierge a eu une matinée bien remplie, hier, avec l'audience de la Commission des liqueurs, venant tous les vendredis. Après plusieurs procès les inculpés étaient reconnus coupables y compris Fred Dittullo, du 1245 ouest, rue Dorchester, propriétaire d'un débit clandestin qui écopa d'une amende de \$50, plus les frais. Les 29 assiseés de minuit trouvés à ses tables, y compris maintes capiteuses jeunes filles, enregistraient des aveux, pour être condamnés chacun, à une amende de \$10, plus les frais.

Enfin, Achille Tremblay, du 1474 rue de la Montagne, et René Tremblay, du 3621, rue Saint-Germain, coupables de vente illégale des meilleurs crus du Pied-du-Courant, étaient condamnés à des amendes de \$50, plus les frais. Mes Maurice Sauvé et Philippe Ferland, c.r., représentaient la poursuite.

Un gars des hauts, tenté par la ville et des wagons ouverts dans une des cours du Pacifique Canadien, volait des marchandises évaluées à \$600. Pris de remords il remboursa en partie et aida la police à retracer le butin qu'il avait volé.

Hier, l'inculpé enregistrait un aveu avant son enquête judiciaire, devant le juge Willie Proulx puis Me Allison Walsh, avocat de la poursuite déclara sans hésiter qu'il n'insistait pas pour trop de sévérité le coupable ayant aidé et la police et les investigateurs de la compagnie.

Le tribunal déclare alors :

— Je dois imposer la prison puisqu'il y a un maximum de cinq années.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

Me Jean-Paul Massicotte, occupant en défense, explique que son client est marié, avec cinq mioches et n'a jamais eu maille à partir avec la justice, et le juge Proulx, impose au prévenu une heure de cellules, en plus d'une amende de \$25, plus les frais.

A la radio



Le Révérend Père Marcel-Marie Desmarais, O.P., donnera encore cette année une série de conférences radiophoniques. A compter du premier mars, tous les samedis soirs du carême, de 7 h. 30 p.m. à 8 h. 30 p.m., l'éminent prédicateur parlera au réseau français de Radio-Canada sur "La Vie en Rose". Ces causeries seront sans doute aussi intéressantes que celles prononcées les années dernières sous les titres : "L'Amour à l'âge atomique" et "Le Cœur et ses trésors".

Le Révérend Père Marcel-Marie Desmarais, O.P., donnera encore cette année une série de conférences radiophoniques. A compter du premier mars, tous les samedis soirs du carême, de 7 h. 30 p.m. à 8 h. 30 p.m., l'éminent prédicateur parlera au réseau français de Radio-Canada sur "La Vie en Rose". Ces causeries seront sans doute aussi intéressantes que celles prononcées les années dernières sous les titres : "L'Amour à l'âge atomique" et "Le Cœur et ses trésors".

Le Révérend Père Marcel-Marie Desmarais, O.P., donnera encore cette année une série de conférences radiophoniques. A compter du premier mars, tous les samedis soirs du carême, de 7 h. 30 p.m. à 8 h. 30 p.m., l'éminent prédicateur parlera au réseau français de Radio-Canada sur "La Vie en Rose". Ces causeries seront sans doute aussi intéressantes que celles prononcées les années dernières sous les titres : "L'Amour à l'âge atomique" et "Le Cœur et ses trésors".

Le Révérend Père Marcel-Marie Desmarais, O.P., donnera encore cette année une série de conférences radiophoniques. A compter du premier mars, tous les samedis soirs du carême, de 7 h. 30 p.m. à 8 h. 30 p.m., l'éminent prédicateur parlera au réseau français de Radio-Canada sur "La Vie en Rose". Ces causeries seront sans doute aussi intéressantes que celles prononcées les années dernières sous les titres : "L'Amour à l'âge atomique" et "Le Cœur et ses trésors".

Le Révérend Père Marcel-Marie Desmarais, O.P., donnera encore cette année une série de conférences radiophoniques. A compter du premier mars, tous les samedis soirs du carême, de 7 h. 30 p.m. à 8 h. 30 p.m., l'éminent prédicateur parlera au réseau français de Radio-Canada sur "La Vie en Rose". Ces causeries seront sans doute aussi intéressantes que celles prononcées les années dernières sous les titres : "L'Amour à l'âge atomique" et "Le Cœur et ses trésors".

Le Révérend Père Marcel-Marie Desmarais, O.P., donnera encore cette année une série de conférences radiophoniques. A compter du premier mars, tous les samedis soirs du carême, de 7 h. 30 p.m. à 8 h. 30 p.m., l'éminent prédicateur parlera au réseau français de Radio-Canada sur "La Vie en Rose". Ces causeries seront sans doute aussi intéressantes que celles prononcées les années dernières sous les titres : "L'Amour à l'âge atomique" et "Le Cœur et ses trésors".

Le Révérend Père Marcel-Marie Desmarais, O.P., donnera encore cette année une série de conférences radiophoniques. A compter du premier mars, tous les samedis soirs du carême, de 7 h. 30 p.m. à 8 h. 30 p.m., l'éminent prédicateur parlera au réseau français de Radio-Canada sur "La Vie en Rose". Ces causeries seront sans doute aussi intéressantes que celles prononcées les années dernières sous les titres : "L'Amour à l'âge atomique" et "Le Cœur et ses trésors".

Le Révérend Père Marcel-Marie Desmarais, O.P., donnera encore cette année une série de conférences radiophoniques. A compter du premier mars, tous les samedis soirs du carême, de 7 h. 30 p.m. à 8 h. 30 p.m., l'éminent prédicateur parlera au réseau français de Radio-Canada sur "La Vie en Rose". Ces causeries seront sans doute aussi intéressantes que celles prononcées les années dernières sous les titres : "L'Amour à l'âge atomique" et "Le Cœur et ses trésors".

Le Révérend Père Marcel-Marie Desmarais, O.P., donnera encore cette année une série de conférences radiophoniques. A compter du premier mars, tous les samedis soirs du carême, de 7 h. 30 p.m. à 8 h. 30 p.m., l'éminent prédicateur parlera au réseau français de Radio-Canada sur "La Vie en Rose". Ces causeries seront sans doute aussi intéressantes que celles prononcées les années dernières sous les titres : "L'Amour à l'âge atomique" et "Le Cœur et ses trésors".

Le Révérend Père Marcel-Marie Desmarais, O.P., donnera encore cette année une série de conférences radiophoniques. A compter du premier mars, tous les samedis soirs du carême, de 7 h. 30 p.m. à 8 h. 30 p.m., l'éminent prédicateur parlera au réseau français de Radio-Canada sur "La Vie en Rose". Ces causeries seront sans doute aussi intéressantes que celles prononcées les années dernières sous les titres : "L'Amour à l'âge atomique" et "Le Cœur et ses trésors".

Le Révérend Père Marcel-Marie Desmarais, O.P., donnera encore cette année une série de conférences radiophoniques. A compter du premier mars, tous les samedis soirs du carême, de 7 h. 30 p.m. à 8 h. 30 p.m., l'éminent prédicateur parlera au réseau français de Radio-Canada sur "La Vie en Rose". Ces causeries seront sans doute aussi intéressantes que celles prononcées les années dernières sous les titres : "L'Amour à l'âge atomique" et "Le Cœur et ses trésors".

Le Révérend Père Marcel-Marie Desmarais, O.P., donnera encore cette année une série de conférences radiophoniques. A compter du premier mars, tous les samedis soirs du carême, de 7 h. 30 p.m. à 8 h. 30 p.m., l'éminent prédicateur parlera au réseau français de Radio-Canada sur "La Vie en Rose". Ces causeries seront sans doute aussi intéressantes que celles prononcées les années dernières sous les titres : "L'Amour à l'âge atomique" et "Le Cœur et ses trésors".

Le Révérend Père Marcel-Marie Desmarais, O.P., donnera encore cette année une série de conférences radiophoniques. A compter du premier mars, tous les samedis soirs du carême, de 7 h. 30 p.m. à 8 h. 30 p.m., l'éminent prédicateur parlera au réseau français de Radio-Canada sur "La Vie en Rose". Ces causeries seront sans doute aussi intéressantes que celles prononcées les années dernières sous les titres : "L'Amour à l'âge atomique" et "Le Cœur et ses trésors".

Le Révérend Père Marcel-Marie Desmarais, O.P., donnera encore cette année une série de conférences radiophoniques. A compter du premier mars, tous les samedis soirs du carême, de 7 h. 30 p.m. à 8 h. 30 p.m., l'éminent prédicateur parlera au réseau français de Radio-Canada sur "La Vie en Rose". Ces causeries seront sans doute aussi intéressantes que celles prononcées les années dernières sous les titres : "L'Amour à l'âge atomique" et "Le Cœur et ses trésors".

Le Révérend Père Marcel-Marie Desmarais, O.P., donnera encore cette année une série de conférences radiophoniques. A compter du premier mars, tous les samedis soirs du carême, de 7 h. 30 p.m. à 8 h. 30 p.m., l'éminent prédicateur parlera au réseau français de Radio-Canada sur "La Vie en Rose". Ces causeries seront sans doute aussi intéressantes que celles prononcées les années dernières sous les titres : "L'Amour à l'âge atomique" et "Le Cœur et ses trésors".

Le Révérend Père Marcel-Marie Desmarais, O.P., donnera encore cette année une série de conférences radiophoniques. A compter du premier mars, tous les samedis soirs du carême, de 7 h. 30 p.m. à 8 h. 30 p.m., l'éminent prédicateur parlera au réseau français de Radio-Canada sur "La Vie en Rose". Ces causeries seront sans doute aussi intéressantes que celles prononcées les années dernières sous les titres : "L'Amour à l'âge atomique" et "Le Cœur et ses trésors".

Le Révérend Père Marcel-Marie Desmarais, O.P., donnera encore cette année une série de conférences radiophoniques. A compter du premier mars, tous les samedis soirs du carême, de 7 h. 30 p.m. à 8 h. 30 p.m., l'éminent prédicateur parlera au réseau français de Radio-Canada sur "La Vie en Rose". Ces causeries seront sans doute aussi intéressantes que celles prononcées les années dernières sous les titres : "L'Amour à l'âge atomique" et "Le Cœur et ses trésors".

Le Révérend Père Marcel-Marie Desmarais, O.P., donnera encore cette année une série de conférences radiophoniques. A compter du premier mars, tous les samedis soirs du carême, de 7 h. 30 p.m. à 8 h. 30 p.m., l'éminent prédicateur parlera au réseau français de Radio-Canada sur "La Vie en Rose". Ces causeries seront sans doute aussi intéressantes que celles prononcées les années dernières sous les titres : "L'Amour à l'âge atomique" et "Le Cœur et ses trésors".

Le Révérend Père Marcel-Marie Desmarais, O.P., donnera encore cette année une série de conférences radiophoniques. A compter du premier mars, tous les samedis soirs du carême, de 7 h. 30 p.m. à 8 h. 30 p.m., l'éminent prédicateur parlera au réseau français de Radio-Canada sur "La Vie en Rose". Ces causeries seront sans doute aussi intéressantes que celles prononcées les années dernières sous les titres : "L'Amour à l'âge atomique" et "Le Cœur et ses trésors".

Le Révérend Père Marcel-Marie Desmarais, O.P., donnera encore cette année une série de conférences radiophoniques. A compter du premier mars, tous les samedis soirs du carême, de 7 h. 30 p.m. à 8 h. 30 p.m., l'éminent prédicateur parlera au réseau français de Radio-Canada sur "La Vie en Rose". Ces causeries seront sans doute aussi intéressantes que celles prononcées les années dernières sous les titres : "L'Amour à l'âge atomique" et "Le Cœur et ses trésors".

Le Révérend Père Marcel-Marie Desmarais, O.P., donnera encore cette année une série de conférences radiophoniques